

Cartographie de l'exploitation minière en fonction des objectifs de développement durable : Un Atlas

Juillet 2016



À propos du Centre Columbia sur l'investissement durable

Le Centre Columbia sur l'investissement durable (CCSI), centre affilié à la Columbia Law School et à l'Earth Institute de l'Université Columbia, et le seul centre de recherche appliquée universitaire et forum dédié à l'étude, à la pratique et à la discussion des investissements internationaux durables au niveau mondial. Il a pour mission de mettre au point des approches pratiques permettant aux gouvernements, investisseurs, communautés et autres parties prenantes de maximiser les bénéfices des investissements internationaux pour le développement durable.

À propos du PNUD

Le PNUD s'associe aux personnes à tous les niveaux de la société, pour aider à créer des nations capables de résister aux crises tout en motivant et soutenant un type de croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents sur le terrain dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une vision mondiale et des informations au niveau local afin de donner à chacun le contrôle de sa vie et de construire des nations résilientes.

À propos du Réseau des solutions pour le développement durable des Nations Unies

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a lancé le Réseau des solutions pour le développement durable (SDSN) dans le but de mobiliser l'expertise scientifique et technologique au niveau mondial et de promouvoir la résolution pratique des problèmes pour le développement durable, notamment la conception et la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). À la suite de leur adoption, le SDSN s'engage maintenant à soutenir la mise en œuvre des ODD à l'échelle locale, nationale et mondiale. Le SDSN a pour objectif d'accélérer l'apprentissage conjoint et d'aider à surmonter la compartimentation du travail technique et politique en promouvant une approche intégrée des difficultés économiques, sociales et environnementales interconnectées auxquelles le monde doit faire face. Le SDSN travaille en étroite collaboration avec les agences des Nations Unies, les institutions de financement multilatérales, les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

À propos du Forum économique mondial

Le Forum économique mondial est l'Organisation internationale pour la coopération entre les secteurs public et privé, et s'engage à améliorer l'état du monde. Le Forum incite les principales entreprises politiques et autres leaders de la société à définir les programmes mondiaux, régionaux et industriels.

Les opinions exprimées dans ce Livre blanc ne reflètent pas nécessairement les opinions du Forum économique mondial, du Programme des Nations Unies pour le développement ou des États membres des Nations Unies, du Centre Columbia sur l'investissement durable ou du Réseau des solutions pour le développement durable.

Les livres blancs sont soumis au Forum économique mondial comme des contributions à ses espaces d'information et ses interactions. Le Forum décide seul de publier ou non un livre blanc. Les livres blancs décrivent les recherches en matière de progrès par le ou les auteurs et sont publiés dans le but de susciter les réactions et d'alimenter le débat.

Table des matières

Table des matières.....	2
Avant-propos.....	2
Résumé analytique	3
Introduction	13
ODD1 : Éradication de la pauvreté	20
ODD2 : Faim « Zéro ».....	24
ODD3 : Bonne santé et bien-être.....	28
ODD4 : Éducation de qualité.....	32
ODD5 : Égalité entre les sexes.....	35
ODD6 : Eau propre et assainissement.....	38
ODD7 : Énergie propre et d'un coût abordable.....	42
ODD8 : Travail décent et croissance économique.....	45
ODD9 : Industrie, innovation et infrastructure	49
ODD10 : Réduction des inégalités	52
ODD11 : Villes et communautés durables	55
ODD12 : Consommation et production responsables.....	58
ODD13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	61
ODD14 : Vie aquatique	66
ODD15 : Vie terrestre.....	69
ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces.....	73
ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs	77
Conclusion	80
Notes de fin de texte	81
Remerciements	84

Avant-propos

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD) représentent le plan d'action mondial pour l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique. Nous nous accordons à penser que l'industrie extractive a aujourd'hui une opportunité sans précédent pour mobiliser d'importantes ressources humaines, physiques, technologiques et financières afin de faire progresser les ODD.

L'exploitation minière est une industrie mondiale, souvent située dans des régions reculées, sensibles sur le plan écologique et sous-développées, comprenant de nombreux territoires et terres autochtones. Lorsqu'elle est gérée de façon adaptée, elle peut créer des emplois, favoriser l'innovation et apporter des investissements et infrastructures à une échelle significative et à long terme. Mais lorsqu'elle est mal gérée, elle peut aussi être la cause d'une dégradation de l'environnement, du déplacement des populations, d'inégalités et de conflits aggravés, entre autres.

En cartographiant les liens entre l'exploitation minière et les ODD, cet Atlas vise à encourager les sociétés extractives de toute taille à intégrer les ODD qui les concernent dans leur activité et leurs opérations, à valider leurs efforts actuels et à faire naître de nouvelles idées. Pour que cette opération soit un succès, un partenariat important et continu entre les gouvernements, le secteur privé, les communautés et la société civile sera également nécessaire. Nous espérons que l'Atlas inspirera des actions qui influenceront le pouvoir de transformation de la collaboration et du partenariat entre l'industrie extractive et les autres parties prenantes. Outre les sociétés minières, nous souhaitons que l'Atlas soit utile :

- Aux gouvernements nationaux dans tous les ministères concernés (Extraction, Développement, Finances, Environnement, Infrastructure et autres), comme catalyseur permettant d'aligner les politiques d'extraction avec les programmes de développement national et pour qu'ils s'engagent de façon plus systématique avec le secteur et les gouvernements locaux pour faire appel aux investissements pour le développement durable ;
- Aux gouvernements, communautés, agences de développement et organisations de la société civile locales pour soutenir les programmes et efforts visant à débloquer le potentiel du secteur de l'extraction à contribuer à un futur durable, et à favoriser le dialogue et la coopération inclusifs ;
- Aux forums de dialogue multipartite existants et futurs au niveau du site de la mine et au niveau

du pays, comme base pour intégrer le rôle de l'exploitation minière dans une discussion plus large sur le développement durable et les programmes nationaux visant à atteindre les ODD.

- Aux universités et établissements d'enseignement comme
- source d'idées et d'opportunités permettant de se réunir et de coordonner l'éducation, la recherche et le développement professionnel relatifs à l'exploitation minière et aux ODD.

L'Atlas est conçu comme une introduction aux nombreux liens entre l'exploitation minière et les ODD, et vient compléter les autres ressources sur le rôle de l'exploitation minière et du secteur privé dans le développement durable. Beaucoup de ces ressources ont été consultées au cours de la rédaction de l'Atlas et sont répertoriées à la fin de chaque chapitre. Le cadre d'indicateurs des ODD des Nations Unies offre une opportunité supplémentaire d'explorer la façon dont le secteur de l'extraction peut aligner ses actions et l'établissement de ses rapports.

Nous avons intégré dans cette version finale de l'Atlas des commentaires reçus au cours de la période de consultation publique, de janvier à avril 2016. Les réactions ont été majoritairement positives, et nous tenons à remercier tous les participants. Plusieurs événements de consultation ont été organisés au cours de cette période, répertoriés dans la section « Remerciements ». Nous avons étudié chaque suggestion et en avons inclus autant que possible.

Enfin, nous souhaitons remercier tous les experts et institutions qui ont partagé leurs connaissances, et les relecteurs qui nous ont fait profiter de leur expertise et de leurs commentaires. L'équipe principale et les relecteurs sont cités dans la section « Remerciements ».

Casper Sonesson

Conseiller en politique, Extractive Industries Bureau for Policy and Programme Support
Programme des Nations Unies pour le développement

Gillian Davidson

Directeur de Mining and Metals Industries
Forum économique mondial

Lisa Sachs

Directrice
Centre Columbia sur l'investissement durable,
Université Columbia

Résumé analytique

En septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies (ONU) ont adopté le programme « Transformer le monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030 », qui inclut un ensemble de ODD pour 2015-2030. Le programme offre un nouveau cadre pour la Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont couvert la période de 2000 à 2015. Les ODD représentent le programme complet d'action pour l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique. Pour atteindre les ODD d'ici 2030, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les partenaires de développement, le secteur privé et les communautés devront faire preuve d'une coopération et d'une collaboration sans précédent.

Pour atteindre les ODD, tous les secteurs et parties prenantes devront les intégrer à leurs pratiques et opérations.

Cet Atlas cartographie la relation entre l'exploitation minière et les ODD en utilisant des exemples de bonne pratique dans le secteur et les connaissances et ressources existantes en matière de développement durable qui, s'ils étaient reproduits ou appliqués à plus grande échelle, pourraient contribuer de façon utile aux ODD. Il fait une large présentation des opportunités et difficultés afin de démontrer les contributions réelles et potentielles du secteur de l'exploitation minière en vue d'atteindre les ODD, de la prospection à la production, et enfin à la fermeture de la mine. L'Atlas s'adresse principalement aux sociétés d'extraction minière, à leur personnel, à leur direction et à leur conseil d'administration. Il concerne plus particulièrement les mines existantes, dont les opérations peuvent être ajustées en fonction de l'Atlas afin de contribuer aux ODD. L'Atlas a aussi pour but de faire avancer la réflexion sur la façon dont les sociétés d'extraction minière, travaillant seules ou en collaboration avec les gouvernements, communautés, sociétés civiles et autres partenaires, peuvent contribuer à atteindre les ODD.

L'Atlas comporte un chapitre pour chacun des ODD, qui se concentre sur la contribution que peut apporter l'industrie extractive en vue de cet objectif et qui identifie les opportunités pour les sociétés d'extraction de collaborer avec les autres parties prenantes et d'utiliser les ressources disponibles pour répondre aux ODD. Chaque chapitre inclut également des études de cas dont il est possible de s'inspirer en termes d'efforts collaboratifs innovants, systématiques et durables.

L'Atlas est basé sur une recherche secondaire et des entretiens menés auprès de plus de 60 experts mondiaux de l'industrie, de la société civile, de gouvernements, du milieu universitaire, d'organisations

internationales et d'institutions financières, entre juin et août 2015. Les sociétés y trouveront des initiatives qu'elles mettent déjà en œuvre ou auxquelles elles participent déjà, de nouvelles idées pour soutenir la mise en œuvre, ou encore des liens entre leur travail existant et les ODD. La société civile et les communautés pourront y trouver des idées qui soutiennent de nouveaux partenariats ou éclairent des réformes politiques utiles. Les gouvernements nationaux et locaux pourront y trouver des solutions pour lier les politiques, activités réglementaires et financements aux ODD. L'Atlas a pour objectif de faciliter trois résultats :

- 1) *une meilleure compréhension* des relations entre les ODD et l'exploitation minière ;
- 2) *une prise de conscience* des opportunités et difficultés relatives aux ODD pour l'industrie extractive et ses parties prenantes, et des clés pour s'y atteler ;
- 3) Un dialogue et une collaboration entre les *différentes parties prenantes* dans le but d'atteindre les ODD.

Parmi les conclusions générales susceptibles d'alimenter le débat et la recherche, on trouve :

L'industrie extractive a l'opportunité et le potentiel nécessaire pour contribuer de façon positive à l'ensemble des 17 ODD.

L'industrie extractive peut avoir une influence positive comme négative sur l'ensemble des ODD. L'exploitation minière peut favoriser le développement économique en offrant des opportunités d'emploi décent, de développement de l'activité, de recettes budgétaires et de liens entre les infrastructures. De nombreux minéraux produits par l'extraction sont également des éléments de construction essentiels pour les technologies, l'infrastructure, l'énergie et l'agriculture. Cependant, l'exploitation minière a par le passé contribué à de nombreux problèmes que les ODD tentent de résoudre : dégradation de l'environnement, déplacement des populations, creusement des inégalités économiques et sociales, conflits armés, violence sexiste, fraude fiscale et corruption, risque accru pour de nombreux problèmes de santé, et violation des droits de l'homme. Au cours des dernières décennies, l'industrie a connu d'importantes avancées dans l'atténuation et la gestion de tels risques et répercussions, en améliorant la façon dont les entreprises gèrent leurs impacts environnementaux et sociaux, protègent la santé de leurs employés, atteignent l'efficacité énergétique, rendent compte de leurs flux de capitaux et respectent et soutiennent les droits de l'homme.

Et, tout aussi important, les contributions positives des sociétés d'extraction aux ODD incluent à la fois des améliorations en vue des ODD et des cibles correspondantes au-dessus de la ligne de base, et la prévention et l'atténuation des répercussions négatives sur les ODD et les cibles correspondantes. Dans l'ensemble de l'Atlas, les améliorations de base et les

mesures d'atténuation sont considérées comme des contributions aux ODD.

Bien que l'industrie extractive soit diversifiée, la portée et la nature des activités d'extraction typiques mettent en lumière plusieurs opportunités communes pour mettre à profit et contribuer aux ODD.

Tous les objectifs contiennent des opportunités pour les sociétés d'extraction de contribuer de façon positive, et les sociétés individuelles devront effectuer une analyse pour comprendre comment leur entreprise peut faire la différence. Les actions et opportunités spécifiques d'une entreprise dépendent du contexte social, politique et économique local, des ressources en minéraux, de la phase des activités d'extraction (prospection, développement, extraction ou fermeture), et des contributions reçues de la part des communautés locales et autres parties prenantes au moyen d'un dialogue et d'un engagement officiels. Pour les sociétés qui souhaitent aligner leurs opérations avec les ODD, les objectifs en lien avec l'inclusion sociale, la durabilité environnementale et le développement économique sont un bon point de départ :

Viabilité environnementale :

Les activités extractives ont généralement des répercussions sur les sols, l'eau, le climat, la flore, la faune et les personnes qui dépendent de ces ressources :

- **ODD6 – Eau propre et assainissement, et ODD15 – Vie terrestre :** Le développement minier requiert un accès aux sols et à l'eau, ce qui peut induire des répercussions négatives importantes sur les sols et les ressources naturelles qui peuvent être atténuées ou évitées.
- **ODD7 – Énergie propre et d'un coût abordable et ODD13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques :** Les activités d'extraction consomment beaucoup d'énergie et produisent beaucoup d'émissions, ce qui offre la possibilité de viser une plus grande efficacité et de développer l'accès à l'énergie.

Inclusion sociale :

L'activité d'extraction peut avoir d'importantes répercussions sur les communautés locales, en leur offrant des opportunités économiques, mais aussi créer des difficultés en lien avec les emplois et les droits de l'homme :

- **ODD1 – Éradication de la pauvreté, ODD5 – Égalité entre les sexes et ODD10 – Réduction des inégalités :** L'exploitation minière génère d'importants revenus grâce aux taxes, royalties et dividendes que les gouvernements peuvent investir dans le développement économique et social, en plus des opportunités d'emploi et d'activité dans les régions concernées. Les sociétés d'extraction peuvent adopter une approche inclusive en travaillant avec les communautés afin de

comprendre les répercussions positives et négatives, réelles et potentielles, des mines. Les sociétés peuvent également soutenir des processus de prise de décision locale et participative en ce qui concerne les activités d'extraction, l'attribution équitable des bénéfices et la résolution des réclamations, et identifier et développer les possibilités permettant de renforcer la voix et l'influence des groupes marginalisés, notamment les femmes, afin de s'assurer que les inégalités sont réduites plutôt que renforcées, par les opportunités économiques offertes par une mine.

- **ODD16 – Paix, justice et institutions efficaces :** L'exploitation minière peut contribuer à préserver des sociétés paisibles et l'état de droit en empêchant et en remédiant aux conflits entre l'entreprise et la communauté, en respectant les droits de l'homme et les droits des populations autochtones, en évitant les transferts de fonds illégaux en faveur des fonctionnaires ou autres personnes, en garantissant un compte-rendu transparent des flux de revenus et en soutenant la prise de décision représentative des citoyens et communautés dans le cadre du développement des activités d'extraction.

Développement économique :

L'exploitation minière peut avoir des répercussions au niveau local, régional et national sur le développement et la croissance économiques pouvant être utilisés pour créer de nouvelles infrastructures, de nouvelles technologies et des opportunités pour la main-d'œuvre.

- **ODD8 – Travail décent et croissance économique :** L'exploitation minière peut générer de nouvelles opportunités économiques pour les citoyens et membres des communautés locales, notamment des emplois, des formations et le développement des activités en lien avec les opérations d'extraction, les fournisseurs de services associés ou les nouvelles économies locales en relation avec la mine.
- **ODD9 – Infrastructure, innovation et industrialisation et ODD12 – Consommation et production responsables :** L'exploitation minière peut aider à stimuler le développement économique et la diversification via des bénéfices économiques directs et indirects et en incitant à construire de nouvelles infrastructures pour le transport, les communications, l'eau et l'énergie. L'exploitation minière fournit également des matériaux essentiels pour les technologies renouvelables et l'opportunité pour les entreprises de collaborer sur l'ensemble de la chaîne logistique afin de réduire les déchets et de réutiliser et recycler ce qui peut l'être.

Parvenir au développement durable est une entreprise ardue, et l'industrie extractive doit passer à

la vitesse supérieure en termes d'engagement, de partenariat et de dialogue avec les autres secteurs de l'industrie, le gouvernement, la société civile et les communautés locales.

Pour prendre conscience du plein potentiel de contribution à la réalisation des objectifs, les sociétés extractives doivent continuer à travailler afin d'intégrer les changements dans leur cœur de métier et, tout comme l'industrie extractive dans son ensemble, soutenir la collaboration, le partenariat et un dialogue significatif avec le gouvernement, la société civile, les communautés et autres parties prenantes.

Principaux secteurs problématiques pour l'exploitation minière et les objectifs de développement durable



Illustration 1 : Exploitation minière et les 17 objectifs de développement durable. Une sélection des principaux secteurs problématiques où l'exploitation minière peut avoir un impact (positif ou négatif) sur chacun des 17 objectifs. Les lecteurs sont renvoyés vers les chapitres et diagrammes spécifiques à chaque objectif pour un traitement détaillé et plus complet. Icônes adaptées à partir de <http://www.globalgoals.org/>. Abréviations : EID = maladies infectieuses émergentes ; OSH = sécurité et santé du travail ; EFTP = enseignement et formation techniques et professionnels ; CCS = piégeage et stockage de dioxyde de carbone ; FFI = flux financiers illicites ; FPIC = consentement préalable, libre et éclairé ; PPP = partenariats entre secteur public et secteur privé.

Adapté des Objectifs Mondiaux (www.globalgoals.org)



Exploitation minière et éradication de la pauvreté (ODD1)



Intégration au cœur de métier

Payer des taxes et royalties

- Divulguer publiquement les détails des paiements réalisés en faveur des gouvernements
- Utiliser les prix de transfert selon le principe de pleine concurrence

Tirer parti des achats locaux

- Développer les capacités des fournisseurs locaux
- Renforcer les chaînes de valorisation locales

Défendre l'emploi inclusif

- Faciliter l'accès équitable aux opportunités d'emploi
- Proposer des programmes de formation et d'apprentissage

Préserver l'accès aux biens fonciers

- Commencer la planification de l'accès aux sols de façon anticipée au cours des projets
- Rétablir la totalité des caractéristiques des communautés réinstallées

Collaboration et effet de levier

- Collaborer pour mettre en œuvre les ressources pour l'atténuation de la pauvreté
- Soutenir les opportunités d'emploi dans les secteurs autres que l'exploitation minière
- Élargir la mise en œuvre de stratégie anti-pauvreté via les accords de développement communautaire (CDA)



Exploitation minière et faim « zéro » (ODD2)



Intégration au cœur de métier

Explorer les synergies avec l'agriculture

- Gérer de façon transparente les ressources en eau
- Limiter l'artificialisation des sols
- Partager les avantages offerts par l'infrastructure avec la communauté agricole

Préserver les terres agricoles non polluées

- Réaliser des enquêtes géochimiques de base et continues
- Contrôler régulièrement la qualité de l'eau et la fertilité du sol

Collaboration et effet de levier

- Renforcer la gestion des bassins versants
- S'associer avec le secteur agricole
- Soutenir les programmes visant à réduire la malnutrition et la faim des enfants



Exploitation minière, bonne santé et bien-être (ODD3)



Intégration au cœur de métier

Défendre la santé et la sécurité au travail

- Promouvoir la santé sur le lieu de travail
- Mettre en place un suivi et des rapports rigoureux sur la santé et la sécurité au travail
- Se concentrer sur la sécurité routière

Combattre la tuberculose et le VIH/SIDA

- Réduire la poussière de silice
- Réaliser des programmes d'information, de prévention et de conseil relatifs au VIH/SIDA

Offrir et encourager les soins préventifs

- Dépister les maladies non contagieuses (NCD)
- Proposer une alimentation saine dans les cantines et des protocoles d'hygiène
- Prévenir les émissions toxiques vers le milieu ambiant

Augmenter la prise de conscience relative à la santé mentale

- Adopter une approche responsable de la santé
- Mettre en place des programmes de conseil confidentiels
- Tester régulièrement l'utilisation et l'abus de drogues et d'alcool

Collaboration et effet de levier

- Soutenir les programmes de santé de la communauté
- Participer en réaction à et pour la récupération après une épidémie
- Former des agents sanitaires au sein de la communauté
- Reconnaître et renforcer les pratiques médicales traditionnelles



Exploitation minière et éducation de qualité (ODD4)



Intégration au cœur de métier

Évaluer et renforcer la base de compétences locale

- Normaliser les évaluations des compétences de base et des analyses d'écart
- Parrainer des apprentissages, bourses d'étude et programmes d'obtention de diplômes

Former et éduquer la main-d'œuvre

- Former la main-d'œuvre aux compétences techniques et de gestion
- S'assurer de mettre les opportunités de formation à la disposition des employés à tous les niveaux et quel que soit leur milieu socioculturel

Collaboration et effet de levier

- Associer les programmes universitaires à l'EFTP
- Collaborer avec les universités pour concevoir les programmes
- Participer aux cours et ateliers
- Collaborer avec les écoles pour maintenir les enfants scolarisés
- Proposer des formations pour offrir des opportunités de carrières durables autres que l'exploitation minière



Exploitation minière et égalité entre les sexes (ODD5)



Intégration au cœur de métier

Offrir des opportunités égales aux femmes

- Recruter davantage de femmes
- Rémunérer les femmes et les hommes de façon égale
- Proposer davantage de femmes pour la nomination à des postes de direction visibles
- Adopter, si possible, des horaires flexibles, afin de permettre aux employés de s'occuper de leurs enfants

Pratiquer l'intégration hommes-femmes dans l'ensemble de l'industrie et du cycle de vie du projet

- Offrir un équipement de protection individuelle adapté à chaque sexe
- Fournir un plan de développement de carrière adapté à chaque sexe
- Prendre en compte les points de vue des femmes, hommes et enfants dans la prise de décisions relatives à la communauté
- Inclure les hommes et les femmes dans les négociations

Collaboration et effet de levier

- Rendre les investissements sociaux inclusifs pour les deux sexes
- Proposer des bourses d'études aux femmes
- Rester vigilants face à la violence sexiste
- Mettre en place des mécanismes de réclamation tenant compte des disparités entre les sexes
- Offrir aux femmes un suivi médical



Exploitation minière, eau propre et assainissement (ODD6)



Intégration au cœur de métier

Conserver et recycler l'eau

- Recycler et/ou récupérer des métaux dans les eaux usées
- Réduire la consommation d'eau
- Utiliser des sources d'eau alternatives (eau grise, eau de mer)

Surveiller la qualité de l'eau

- Surveiller les sources d'eau à proximité des mines et en aval
- Impliquer la communauté dans la surveillance et partager les données sur l'eau de façon transparente

Gérer l'eau de façon responsable

- S'aligner avec les politiques gouvernementales de gestion de l'eau
- Prendre en compte les considérations d'ordre technique, social, économique et politique relatives à l'eau
- Identifier les réserves en eau de grande valeur
- Maintenir un équilibre de l'eau sur le long terme tout au long du déroulement des projets
- Intégrer les rapports et la divulgation des informations relatifs à l'eau

Collaboration et effet de levier

- Soutenir la planification et l'infrastructure pour l'eau potable et les conditions d'hygiène
- Définir clairement les responsabilités relatives à la gestion des bassins versants
- Partager les bénéfices des infrastructures d'approvisionnement en eau
- Étudier les accords de cofinancement
- Soutenir le développement des capacités locales en matière de gestion de l'eau et des conditions d'hygiène



Exploitation minière et énergie propre et d'un coût abordable (ODD7)



Intégration au cœur de métier

Améliorer l'efficacité énergétique

- Réaliser des audits énergétiques
- Améliorer la maintenance de l'infrastructure énergétique
- Réduire la demande en énergie sur site

Intégrer une énergie renouvelable

- Déployer des énergies éoliennes, solaires ou géothermiques hors réseau
- Diversifier les sources d'énergie afin de réduire les pannes
- Remplacer les générateurs diesel

Collaboration et effet de levier

- Soutenir les initiatives énergétiques locales
- S'intégrer à des programmes d'électrification rurale
- Partager les bénéfices des infrastructures énergétiques
- Étudier les accords de cofinancement



Exploitation minière, travail décent et croissance économique (ODD8)



Intégration au cœur de métier

Communiquer les opportunités et les limites de l'exploitation minière

- Offrir un travail décent
- Catalyser l'emploi indirect et induit
- Communiquer clairement la nature à forte intensité de capital de l'exploitation minière

Inciter la croissance économique grâce aux achats locaux

- Diversifier les économies locales
- Rendre les appels d'offres accessibles aux entrepreneurs locaux
- Former les fournisseurs locaux pour leur permettre de satisfaire aux exigences des entreprises

Collaboration et effet de levier

- Collaborer avec les chambres de commerce, institutions financières et ONG locales
- Créer des pépinières d'entreprises
- Travailler avec les fournisseurs locaux pour développer leur capacité et augmenter la qualité de leurs produits
- Mettre les fournisseurs en lien avec les marchés extérieurs
- Collaborer pour mettre fin au travail des enfants



Exploitation minière, industrie, innovation et infrastructure (ODD9)



Intégration au cœur de métier

Soutenir les achats locaux

- Renforcer l'expertise des fournisseurs locaux
- Améliorer la qualité des marchandises produites localement
- Soutenir les fournisseurs locaux pour l'entretien de la mine

Partager les infrastructures

- Étudier les accords de cofinancement avec les gouvernements
- Partager l'infrastructure ferroviaire, routière, énergétique, d'adduction d'eau et des TIC
- Exploiter les économies d'échelle et les économies de gamme

Collaboration et effet de levier

- Utiliser le profil d'activité pour créer des liens horizontaux
- Utiliser le pouvoir de mobilisation pour créer des groupes
- Promouvoir les initiatives de recherche et de développement au niveau national



Exploitation minière et réduction des inégalités (ODD10)



Intégration au cœur de métier

Anticiper les risques liés aux inégalités

- Être sensible aux disparités de salaire locales
- Établir une référence en termes de statistiques sur la qualité de vie avant l'extraction

Défendre l'inclusivité

- Former, recruter et employer les populations marginalisées
- Inclure les groupes exclus dans les chaînes d'approvisionnement et logistiques locales

Collaboration et effet de levier

- Travailler avec des partenaires locaux pour cibler les investissements sociaux en faveur des populations marginalisées
- Encourager la budgétisation participative dans les communautés locales, en particulier pour les recettes d'exploitation minière



Exploitation minière et villes et communautés durables (ODD11)



Intégration au cœur de métier

Exploiter les gisements non conventionnels

- Ré-exploiter les résidus d'extraction minière
- Exploiter les résidus urbains (exploitation minière urbaine)
- Associer le recyclage des métaux et la valorisation de l'énergie produite par les déchets

Planifier avec prudence l'occupation des sols

- Planifier l'occupation des sols en tenant compte du cycle de vie de la mine
- Valoriser les mines en parcs
- Mettre en place des projets de gestion du patrimoine culturel
- Anticiper l'urbanisation non planifiée

Collaboration et effet de levier

- Partager de façon anticipée les besoins en main-d'œuvre et les opérations planifiées afin que les autorités locales puissent évaluer l'offre de services locaux
- Collaborer avec les autorités locales afin de développer les espaces verts, y compris les mines déclassées



Exploitation minière et consommation et production responsables (ODD12)



Intégration au cœur de métier

Réduire l'utilisation des ressources et les déchets

- Réduire l'utilisation d'eau, d'énergie, de sols et de produits chimiques
- Réduire la production de déchets, d'effluents et d'émissions
- Réutiliser les débris de roche

Intégrer une réflexion sur le cycle de vie

- Analyser les minerais et produits chimiques lors des étapes d'approvisionnement, de transport, de stockage, d'utilisation et de production
- Étendre l'approvisionnement responsable aux fournisseurs

Collaboration et effet de levier

- Collaborer au sein d'un même secteur et entre les secteurs pour développer et établir des rapports sur les codes de gestion des matériaux
- Impliquer les consommateurs dans l'extraction minière et mettre en lien le consommateur avec les matériaux bruts



Exploitation minière et mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD13)



Intégration au cœur de métier

Réduire les émissions

- Améliorer l'efficacité énergétique
- Utiliser une énergie renouvelable
- Utiliser des carburants peu polluants
- S'aligner avec les contributions prévues déterminées au niveau national (INDC)
- Mesurer et établir un rapport sur les émissions directes, indirectes et liées aux produits

Prendre en compte le changement climatique pour la planification et les investissements

- Utiliser la planification de scénario pour éclairer les points de vue sur les risques et opportunités relatifs au climat et à l'énergie
- Utiliser les projections climatiques dans la conception et le placement des opérations et de l'infrastructure
- Adopter des mesures d'entreprise relatives au changement climatique, à la gestion du carbone et à la divulgation
- Utiliser des charges carbone supplétives pour éclairer l'évaluation du portefeuille et les décisions d'investissement
- Inclure le changement climatique au programme du Comité

Créer une résilience du changement climatique

- Prévoir les répercussions du changement climatique sur les mines et les communautés
- Renforcer les plans d'intervention d'urgence
- Modéliser les répercussions liées au climat sur l'environnement

Collaboration et effet de levier

- Participer à la recherche et au développement, ainsi qu'aux pilotes relatifs au climat (échange de droits d'émission, projets de piégeage et stockage de dioxyde de carbone (CCS))
- Participer aux dialogues sur le climat au sein d'un secteur et entre les secteurs
- Soutenir publiquement la tarification du carbone



Exploitation minière et vie aquatique (ODD14)



Intégration au cœur de métier

Intégrer la vie sous-marine à l'évaluation des répercussions

- Se débarrasser des résidus d'extraction minière/déchets de façon adaptée
- Évaluer les répercussions sociales et environnementales sur les moyens de subsistance basés sur la pêche et la mer
- Cartographier les zones de reproduction et itinéraires de migration des espèces sous-marines

Aborder l'exploitation minière des fonds marins avec précaution

- Protéger la vie marine
- Limiter au maximum les perturbations de l'habitat
- Réaliser des analyses de sensibilité afin de comprendre les répercussions à court et long terme

Collaboration et effet de levier

- Collaborer avec les autorités locales pour créer des réserves terrestres et marines
- Mettre au point des programmes de gestion des zones côtières avec plusieurs parties prenantes



Exploitation minière et vie terrestre (ODD15)



Intégration au cœur de métier

Atteindre un impact positif net ou sans perte nette

- Appliquer une hiérarchie d'atténuation afin de minimiser les répercussions
- Éviter les répercussions sur les habitats sensibles
- Compenser les répercussions sur la biodiversité

Préserver les services d'écosystèmes

- Reconnaître la nature dynamique des habitats
- Réaliser des évaluations complètes des répercussions de base et de suivi sur l'environnement

Collaboration et effet de levier

- Soutenir les projets qui créent un lien entre les communautés et la biodiversité
- Encourager la planification au niveau du paysage et y participer
- Restaurer les habitats historiques et participer activement aux efforts de reboisement et de lutte contre le braconnage
- Participer aux initiatives de recherche



Exploitation minière, paix, justice et institutions efficaces (ODD16)



Intégration au cœur de métier

Prévenir et anticiper les conflits

- Écouter les inquiétudes des parties prenantes et y répondre rapidement
- Mettre en place des mécanismes de réclamation et de plainte officiels et accessibles
- Participer à des systèmes de certification des minerais ne provenant pas de zones de conflit

Respecter les droits des peuples autochtones et le consentement préalable, libre et éclairé (FPIC)

- Mettre en place l'évaluation des incidences sur les droits de l'homme
- Étendre les normes strictes aux entreprises spécialisées dans la sécurité
- Prendre en compte les exigences en matière de réglementation et les objectifs et opinions de la communauté locale lors de la prise de décisions

Collaboration et effet de levier

- Rendre compte de façon publique des paiements relatifs au projet pays par pays et projet par projet
- Fixer les prix de transfert des transactions au sein d'une même société selon le principe de pleine concurrence
- Créer un environnement de travail paisible et de bonnes relations au sein de la communauté
- Promouvoir l'état de droit



Exploitation minière et partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD17)



Intégration au cœur de métier

Mobiliser les ressources financières et les technologies

- Communiquer de manière transparente les données sur les paiements effectués en faveur des gouvernements
- Créer des méthodes de collecte des données et d'analyse technique
- Transférer les technologies aux pays hôtes
- S'engager dans des partenariats publics-privés

Partager les données géographiques

- Transférer les données d'exploration inutilisées aux autorités nationales
- Améliorer la connaissance des richesses en minerais au niveau national
- Faciliter la confiance avec les gouvernements et les communautés

Collaboration et effet de levier

- Dialoguer activement avec les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement
- Renforcer la coordination entre les initiatives
- S'associer aux mouvements locaux ascendants et aux initiatives de direction descendante
- Appliquer les indicateurs ODD

Introduction

Que sont les ODD, et en quoi sont-ils importants pour l'exploitation minière et les métaux ?

En septembre 2015, les 193 États membres des Nations Unies ont adopté le programme « Transformer le monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030 », qui inclut un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD) pour 2015-2030. Le programme à l'horizon 2030 offre un nouveau cadre pour les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont couvert la période de 2000 à 2015. Les ODD représentent le programme complet d'action pour un développement économique équitable, socialement inclusif et écologiquement durable. Les ODD offrent un cadre commun permettant de mieux comprendre les défis économiques, sociaux et environnementaux les plus urgents, notamment les rôles respectifs de tous les acteurs de notre société, afin d'atteindre un développement durable.

Les ODD sont soutenus par trois principes clés qui ont une influence sur la façon d'aborder et d'atteindre ces objectifs. Le premier est la nature *intégrée et indivisible* des objectifs, en reconnaissant les liens entre les dimensions économique, sociale et environnementale du programme. Cela implique de gérer les échanges et de maximiser les synergies entre les différents objectifs. Le second principe est l'*universalité*, ce qui signifie que tous les objectifs concernent tous les pays et tous les acteurs sociétaux. Ce programme n'a pas pour but de développer uniquement les pays, et ne s'adresse pas uniquement aux gouvernements. Le dernier principe consiste à s'assurer que *personne n'est laissé pour compte*. Les objectifs et cibles doivent être atteints pour toutes les populations et tous les segments de la société, y compris les plus vulnérables.

Pour atteindre les ODD d'ici 2030, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les partenaires de développement, le secteur privé et les communautés devront faire preuve d'une coopération et d'une collaboration sans précédent. En conséquence, pour atteindre les ODD, toutes les parties prenantes devront les intégrer à leurs pratiques et opérations. Les citoyens tiendront de plus en plus les gouvernements, la société civile, les institutions financières et les entreprises pour responsables de leurs contributions constructives aux ODD.

Ceci est particulièrement vrai pour l'industrie des mines et métaux. L'exploitation minière à grande échelle est une industrie mondiale, avec 6 000 sociétés qui emploient 2,5 millions de personnes.¹ L'exploitation minière est souvent située dans des régions reculées et sous-développées, où elle peut créer des emplois, favoriser l'innovation et apporter des investissements

et infrastructures à une échelle significative et à long terme. Selon le Conseil international des mines et des métaux (CIMM), dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire, l'exploitation minière représente régulièrement 60 à 90 % de l'investissement étranger direct (IED) total, 30 à 60 % du total des exportations, jusqu'à 20 % du revenu du gouvernement et 10 % du revenu national.² En outre, les produits de l'extraction sont essentiels dans tous les aspects de la vie, et contribuent à la santé, au bien-être et au développement de la société. Associée à la capacité de mobiliser des ressources physiques, technologiques et financières pouvant être utilisées pour le développement durable, il apparaît clairement que l'industrie extractive et des métaux a un rôle important à jouer dans le programme des ODD.

Cependant, l'exploitation minière a également contribué à de nombreux problèmes que les ODD tentent de résoudre : dégradation de l'environnement, émissions de carbone, déplacement des populations, aggravation des inégalités économiques et sociales, conflits armés, violence sexiste, fraude fiscale et corruption, et risque accru de nombreux problèmes de santé, entre autres. Ce sont certains des plus importants défis mondiaux de notre époque, et les ODD offrent une architecture mondiale basée sur le consensus, que l'industrie extractive peut utiliser pour évaluer ses efforts, aligner ses actions, évaluer ses partenariats et augmenter ses efforts pour intégrer à ses pratiques de nombreux domaines du développement durable. Idéalement, l'industrie peut se positionner comme leader au sein du secteur privé en ce qui concerne la progression des ODD.

Les actions ciblées et bien préparées visant à contribuer aux ODD peuvent également être bénéfiques à l'activité. Les bénéfices pour les entreprises peuvent inclure des économies concrètes (par ex. en termes d'énergie, d'achats locaux, de recyclage des eaux, de réduction des conflits, etc.), un meilleur alignement de la société avec les politiques et réglementations nationales qui concernent le secteur de l'exploitation minière, de meilleures relations avec les communautés et les parties prenantes, et le soutien à la construction d'un meilleur environnement commercial global. S'aligner avec les ODD peut également permettre aux sociétés extractives de parler un langage commun pour communiquer autour des thèmes des performances et des répercussions en matière de durabilité.

Comment est organisé l'Atlas ?

Chaque chapitre de l'Atlas inclut les sections suivantes :

- Une brève **explication de l'ODD** reflétant la définition officielle des Nations Unies, suivie d'un résumé de la contribution que peut apporter l'industrie extractive ;
- Une liste des **cibles clés de l'ODD définies par les Nations Unies** (sous-objectifs) concernant l'exploitation minière, citées mot pour mot. Reportez-vous au paragraphe ci-dessous pour une explication de la façon dont les cibles ont été

- sélectionnées ;
- Des opportunités et des exemples de la façon dont les sociétés extractives peuvent **intégrer les ODD dans leur cœur de métier**. Reportez-vous ci-dessous pour une explication plus détaillée de ce que signifie ici un cœur de métier ;
- Des opportunités et des exemples de la façon dont les sociétés extractives peuvent **collaborer** avec les autres parties prenantes et **utiliser** les ressources afin de se consacrer aux ODD. Reportez-vous ci-dessous pour une explication plus détaillée de la façon de collaborer et d'utiliser les ressources ;
- Un **diagramme** résumant la façon dont l'industrie extractive peut contribuer à atteindre l'objectif en intégrant l'intégration au cœur de métier et la collaboration avec les autres parties prenantes pour utiliser les ressources ;
- Des **études de cas** qui illustrent des exemples de la contribution du secteur de l'extraction ;
- Une liste de **ressources sélectionnées** offrant des informations, méthodologies et outils supplémentaires.

Les cibles des ODD des Nations Unies qui concernent l'exploitation minière ont été sélectionnées de la façon suivante. Les 17 ODD comprennent 169 sous-objetsifs ou cibles pour les ODD, dont 71 sont inclus dans l'Atlas. Les cibles ont été sélectionnées afin de mettre l'accent sur les zones sur lesquelles l'exploitation minière a des répercussions réelles ou potentielles, soit via son cœur de métier, soit via l'utilisation de ses ressources et partenariats.

Certaines cibles non incluses dans l'Atlas peuvent concerner une société extractive en particulier ou un contexte de fonctionnement spécifique. Par exemple, la cible 12.3 (réduire de moitié le gaspillage alimentaire par personne au niveau mondial) n'est pas incluse, mais pourra concerner une mine qui génère une quantité importante de gaspillage alimentaire. Il est conseillé à chaque société d'étudier les ODD afin d'identifier les cibles les plus pertinentes pour son activité. Pour cette raison, les lecteurs sont renvoyés vers le texte intégral des Nations Unies, « Transformer le monde », qui contient la totalité des 169 cibles.³

Rôles et responsabilités des différentes parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD

La création d'un monde durable est un projet qui implique de nombreuses parties prenantes, et le programme à l'horizon 2030 insiste clairement sur ce point, en particulier dans l'ODD17. Chacun a un rôle et des responsabilités différentes, qui coïncident parfois, ou ne concernent qu'une seule partie prenante. Certains rôles clés concernent chaque partie prenante, et sont généralement définis par les cadres juridique, économique et culturel. Plus encore, les responsabilités supplémentaires doivent être acceptées sur la base du dialogue et de l'engagement

afin d'aligner le travail de chacun pour obtenir un bénéfice sociétal maximum. Sans dialogue, ces rôles deviennent flous et parfois les sociétés endossent des responsabilités en dehors du rôle de leur secteur privé et pour lesquelles elles n'ont aucune légitimité. L'objectif des efforts conjoints des différentes parties prenantes est d'identifier à quel point les répercussions positives peuvent l'être encore davantage lorsque les différentes parties prenantes collaborent, utilisent et rassemblent les ressources sans perdre de vue les responsabilités fondamentales de chaque secteur.

Les rôles principaux des parties prenantes clés en lien avec les ODD sont les suivants :

- Les gouvernements sont responsables de la législation, des réglementations et des politiques autour de l'extraction minière et de tous les domaines couverts par les ODD, notamment les services sociaux, la santé publique, l'éducation, l'infrastructure publique, les politiques économiques et les normes de performance environnementale. Les gouvernements sont également responsables de l'alignement de la réglementation et des politiques extractives nationales avec les ODD, et de la mise en place d'institutions compétentes afin de garantir l'harmonisation et la cohérence politique au sein des différents services, agences et niveaux du gouvernement impliqués dans la gestion de l'industrie extractive. Les gouvernements doivent également faire appliquer les réglementations, investir dans et fournir des services de base, garantir la protection des droits de l'homme, mettre en place des régimes fiscaux, gérer les revenus de l'exploitation minière de façon transparente et investir ces revenus dans le développement durable. La gouvernance efficace de l'industrie extractive requiert une approche « globale du gouvernement » coordonnée, dans laquelle tous les ministères et autres parties du gouvernement concernés sont engagés, et pas seulement ceux qui sont responsables de l'exploitation minière.
- Il incombe aux sociétés de prendre en charge de façon responsable les opérations de leur cœur de métier, en respectant les droits de l'homme et les réglementations gouvernementales, en maximisant les contributions positives pour la société, et en évitant ou en limitant les répercussions économiques, sociales, culturelles et environnementales négatives. Les sociétés peuvent également payer des taxes et royalties, participer à un dialogue responsable sur les politiques, et peuvent collaborer afin d'utiliser les ressources et de réaliser des investissements sociaux, en s'assurant que ceux-ci sont alignés avec les priorités de développement locales.
- Les organisations de la société civile sont chargées de travailler avec les gouvernements et sociétés afin de combler les lacunes et de s'assurer que les gouvernements et sociétés remplissent leurs

responsabilités envers la société. Cela peut inclure un travail de conseil sur les politiques, la consultation et des initiatives de développement des capacités, des partenariats visant à multiplier les répercussions positives des secteurs public et privé, et parfois un rôle de surveillance pour promouvoir la transparence et la prise de responsabilité.

- Les partenaires de développement tels que les institutions multilatérales et les donateurs bilatéraux peuvent apporter leur soutien de nombreuses façons, notamment en finançant des projets conditionnés sur le respect des normes de durabilité ou en offrant aux gouvernements, communautés et entreprises locales une expertise technique et un soutien au développement des capacités. Ils peuvent également contribuer au partage des connaissances des bonnes pratiques entre les pays, et à la défense d'un meilleur alignement entre les politiques, les pratiques et le développement durable du secteur de l'extraction.

Certains gouvernements et communautés disposent peut-être déjà de programmes en place, même s'ils ne sont pas toujours formalisés, pour répondre aux nouveaux défis posés par les ODD. Les sociétés extractives devront définir des rôles et responsabilités spécifiques pour chaque ODD avec leurs parties prenantes, en tenant compte des initiatives existantes. Les sociétés doivent exprimer clairement ce qu'elles souhaitent faire et ce qu'elles pensent être le rôle des autres, et doivent attendre la même chose des autres parties prenantes. Il n'existe pas de règle absolue pour organiser ces initiatives, mais généralement les sociétés doivent chercher à éviter d'assumer l'offre de services sociaux qui sont la responsabilité du gouvernement. L'offre et la gestion des services sociaux n'entrent pas dans les attributions de l'industrie extractive et les sociétés extractives risquent de créer de rendre les communautés et le gouvernement dépendants de façon non durable de l'activité.

Intégrer des ODD au cœur de métier

L'objectif de l'Atlas est d'encourager les sociétés à s'intéresser en priorité à la façon dont leurs opérations peuvent être utilisées pour avoir des répercussions positives, plutôt qu'à se concentrer principalement sur l'investissement social ou la philanthropie. Chaque chapitre contient une section proposant des suggestions et des idées sur la façon d'intégrer les contributions aux ODD aux cœurs de métier. Le cœur de métier est la gamme d'activités et de fonctions requises pour réaliser les activités principales de l'entreprise. (Chaque société définira son cœur de métier différemment.) Les sociétés peuvent également mettre à profit la façon dont elles utilisent la technologie et innover en termes d'activité et de processus opérationnels pour contribuer aux ODD. L'Atlas propose plusieurs exemples de sociétés qui utilisent l'innovation technologique pour améliorer leur

activité et augmenter leur contribution positive.

Les sociétés extractives disposent généralement de normes, politiques et procédures en place et destinées à guider les performances professionnelles en matière de gestion environnementale, de santé et de sécurité, d'éthique professionnelle, de ressources humaines, d'approvisionnement, de gestion de la chaîne logistique et d'engagement auprès de la communauté et des parties prenantes. Dans de nombreux cas, la mise en œuvre des politiques et normes d'entreprise est facilitée par des systèmes de gestion qui définissent les actions et plannings, et suivent la progression en fonction des objectifs définis. Ce sont des outils utiles pour mettre en œuvre l'intégration des ODD dans l'entreprise. Parmi les processus typiques du cœur de métier mentionnés dans les chapitres, on trouve :

- **Politiques, normes et systèmes de gestion :** cadres de gestion existants susceptibles de contenir des engagements envers les performances de la société et pertinents pour les ODD, tels que le fait de garantir un lieu de travail sûr, de limiter les répercussions négatives sur l'environnement et d'améliorer l'emploi et l'approvisionnement locaux. Des suggestions sur la façon de mettre à profit les processus d'entreprise courants sont incluses dans les chapitres.
- **Bases sociales et environnementales, et évaluation des répercussions :** l'identification de la pertinence spécifique de chaque ODD et les opportunités d'intégrer les actions aux opérations sont facilitées si l'on comprend la nature et la portée des répercussions des activités d'extractions dans le contexte local. Le respect des bonnes pratiques au cours de la phase de conception et de construction dans le secteur de l'extraction permet de mettre en œuvre les bases sur le plan environnemental, de la santé, du social et des droits de l'homme, et sur le plan de l'évaluation des répercussions (évaluations des répercussions sociales et environnementales (ESIA) et évaluation des répercussions sur les droits de l'homme (HRIA)). Outre l'évaluation formelle des répercussions, les sociétés peuvent rassembler des informations afin de mieux comprendre leur contexte de fonctionnement et les répercussions cumulatives tout au long du cycle de vie de la mine au moyen de recherches secondaires et d'études spécifiques, et en apprenant des parties prenantes via les dialogues et engagements. Les sociétés peuvent utiliser ces outils pour déterminer quelles approches utiliser pour intégrer les ODD.
- **Évaluation des risques et opportunités, et système de planification :** de nombreuses sociétés font appel aux méthodes d'évaluation des risques et opportunités comme outils de planification prédictive. L'évaluation des risques et

opportunités est utile pour identifier les répercussions matérielles potentielles, la probabilité et la pertinence de ces répercussions sur l'entreprise et pour développer et définir la priorité des réponses à apporter. Les sociétés peuvent utiliser ces évaluations pour évaluer la pertinence des ODD pour leur activité dans l'optique tout d'abord de « ne causer aucun préjudice », et ensuite de contribuer au développement local. Une fois ces opportunités formellement identifiées, les sociétés peuvent les intégrer à leurs évaluations et systèmes de planification pour avoir un impact positif sur les ODD.

Moyens de collaboration avec les parties prenantes et de mise en œuvre des ressources

La section « Collaborer et utiliser les ressources » de chaque ODD présente des moyens pour les sociétés extractives de collaborer avec les parties prenantes et de mettre à profit les ressources supplémentaires pour atteindre l'objectif. Bien que les sociétés puissent contribuer de façon significative aux ODD via leur cœur de métier, un grand nombre des problèmes identifiés par les ODD sont hors du contrôle direct et de l'expertise de la société, et ne peuvent être abordés que via la collaboration des différentes parties prenantes pour mettre à profit les ressources nécessaires pour faire la différence.

La collaboration peut prendre la forme de partenariats formels et de tables rondes entre les différentes parties prenantes, mais les sociétés peuvent également disposer de moyens rentables supplémentaires pour obtenir des résultats. Ceux-ci incluent :

- La société peut utiliser son **pouvoir de mobilisation** pour rassembler les personnes et les organisations afin de combler les lacunes en matière de communication et de relations. Par exemple, les sociétés extractives peuvent entretenir plusieurs relations avec le gouvernement, l'industrie, les communautés, la société civile et les autres parties prenantes. Les sociétés peuvent faciliter la communication et la collaboration entre les différents groupes pour résoudre les problèmes communs.
- Dans le cadre de leur activité, les sociétés extractives rassemblent et analysent les données potentiellement utiles dans la mise en œuvre de programmes dirigés par le gouvernement ou la société civile. **Le partage d'informations, de données et d'analyses** autour du paiement des taxes et royalties, des bassins versants, des paysages, des défis de santé et des statistiques de sécurité, par exemple, peut s'avérer utile.
- Les sociétés peuvent contribuer activement aux initiatives ciblées par les ODD en y **participant**.

L'implication ne doit pas nécessairement toujours prendre la forme de contributions financières. Les sociétés peuvent offrir leur temps et leurs compétences en matière de direction et de gestion.

- Les sociétés peuvent s'engager financièrement pour soutenir la mise en œuvre d'une initiative particulière via des **programmes d'investissement social**.
- Les sociétés peuvent former des **partenariats** formels avec le gouvernement et la société civile. Les partenariats sont généralement négociés et codifiés au moyen d'un accord signé qui contient les responsabilités mutuelles, les résultats partagés et, dans certains cas, des systèmes de mesure convenus pour mesurer le succès.
- Certains pays mettent en place des **fonds d'affectation spéciale** afin d'investir les recettes de l'extraction dans les communautés locales, dans le but d'améliorer l'infrastructure publique ou de promouvoir le développement économique local. Les sociétés participent parfois à la gestion des fonds en collaboration avec les communautés locales et le gouvernement. De plus, les sociétés peuvent décider que le meilleur moyen d'offrir un soutien important aux ODD et au développement social, économique et environnemental est de créer une **fondation** indépendante. Il existe de nombreux exemples d'avantages et d'inconvénients pour les fonds d'affectation spéciale et fondation et la façon dont ils sont gérés, et les sociétés doivent penser à les consulter avant de prendre ces décisions.⁴ L'un des enseignements les plus importants est le fait que les fondations et les fonds d'affectation spéciale ne dégagent pas la société de sa responsabilité de gérer ses répercussions sociales, environnementales et économiques via son cœur de métier.

Dialogue et engagement envers les communautés et parties prenantes

Le dialogue et l'engagement permettent d'éclairer la société sur la meilleure façon d'intégrer les ODD à son cœur de métier et de soutenir les opportunités de collaborer et de mettre à profit les ressources. Pour comprendre pleinement la relation entre l'entreprise et le contexte extérieur, il est nécessaire de communiquer, de dialoguer et de s'engager auprès des communautés locales, du gouvernement local et national, de la société civile, des agences de développement et des autres parties prenantes. Le dialogue et l'engagement permettent d'instaurer une relation de confiance, de partager les informations et points de vue, et de parvenir à un accord sur la façon de régler les problèmes et inquiétudes partagés. C'est un processus continu, sur la durée, qui doit être systématique et basé sur la transparence et le respect mutuel. De nombreuses ressources sont disponibles pour éclairer la façon dont une société peut mettre en

place une approche transparente de son engagement et des relations créées aux niveaux local, régional et national. Certaines sont citées dans la section « Ressources sélectionnées » de chaque chapitre.

Aspects relatifs au secteur à prendre en compte

La contribution d'une société extractive aux ODD prend une forme différente en fonction du contexte local, de la nature de l'activité extractive et des ressources en minéraux. Afin de déterminer la meilleure voie à suivre, les opportunités et difficultés décrites dans chaque chapitre doivent être complétées par un examen des programmes de durabilité et performances actuels de la société, des caractéristiques spécifiques de son secteur, de la phase de développement en cours, du contexte professionnel et du cadre de la société. Les questions spécifiques à prendre en compte incluent :

Les produits minéraux et la chaîne de valorisation du produit

L'industrie extractive extrait et traite tout une gamme de minéraux et métaux différents, notamment des métaux précieux (tels que les métaux du groupe de l'or et du platine), les métaux communs (tels que le cuivre, le zinc et le nickel), les minéraux industriels (tels que le phosphate et le calcaire), le fer et les ferro-alliages, la bauxite, les minéraux énergétiques et terrestres (tels que le charbon et l'uranium). Chaque métal ou minéral et son traitement, sa vente et son utilisation offrent des avantages, des contraintes, des répercussions et des risques économiques, sociaux et environnementaux différents. Cela implique également que différents ODD peuvent concerner chaque minéral et métal et les chaînes de valorisation associées à des degrés différents.

L'Atlas se concentre sur l'applicabilité des ODD au segment extractif de la chaîne de valorisation plutôt que sur l'emploi final du minéral ou du métal lui-même. Il peut néanmoins s'avérer important pour les sociétés extractives de prendre en compte le fait que, dans de nombreux cas, le produit ou service créé par l'utilisation du minéral a une grande importance dans le cadre d'un ODD spécifique. Par exemple :

- Les engrais (par ex. le phosphate) et les micronutriments (par ex. le zinc) (**ODD2 (Faim « Zéro »)**). Ces produits contribuent à améliorer la sécurité et les qualités nutritionnelles alimentaires, et la demande mondiale risque d'augmenter avec la population.
- Charbon thermique (**ODD13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)**). À moins d'un déploiement à grande échelle du piégeage et du stockage du carbone ou d'une technologie inattendue, l'électricité au charbon restera l'un des plus importants facteurs de changement climatique, et les émissions associées doivent être supprimées progressivement.

- Terres et métaux rares (**ODD7 (Énergie propre et d'un coût abordable)**). Un grand nombre de technologies d'énergie renouvelable dépendent des terres rares et autres métaux qui joueront un rôle essentiel dans l'économie à faible émission de carbone. Les métaux communs comme le cuivre seront un composant clé pour la production de véhicules électriques, et le zinc est indispensable pour stocker l'électricité produite de façon durable.
- Aluminium (**ODD12 (Consommation et production responsables)**). L'aluminium est hautement recyclable, mais sa production consomme beaucoup d'énergie. Une consommation plus durable impliquera probablement une augmentation du recyclage de l'aluminium. L'aluminium, en tant que métal léger, peut également permettre de réduire la consommation de carburant lorsqu'il est utilisé dans la fabrication de systèmes de transport.

Le cycle de vie du projet d'extraction et la portée des répercussions opérationnelles

Le développement des minéraux est une activité en plusieurs étapes. Généralement, il se compose d'une phase de prospection et d'évaluation (entre 1 et 10 ans ou plus), suivie d'une phase de conception et de construction du site (entre 2 et 5 ans), puis de la phase d'extraction elle-même (entre 2 et 100 ans), et enfin la fermeture, le déclassement et la revalorisation (entre 5 et 30 ans ou plus).⁵ La portée des répercussions sociales, environnementales et économiques générées par les activités d'extraction varie au cours de chaque phase. Les 17 ODD sont applicables à la plupart des phases, mais certains peuvent concerner davantage certaines phases que d'autres en fonction des répercussions des activités extractives. La contribution à chaque objectif pourra prendre une forme différente selon la phase de l'activité extractive, et cela doit être pris en compte lors de l'évaluation des meilleures opportunités de contribution.

Tous les ODD, même ceux qui peuvent sembler ne pas concerner directement les activités extractives, concernent chaque phase. Considérons par exemple l'ODD3 (Bonne santé et bien-être). La gestion des risques de santé est importante à toutes les étapes du cycle de vie de la mine. Cependant, selon la phase, les aspects de santé les plus pertinents pour l'ODD3 peuvent varier, nécessitant ainsi des approches de gestion différentes. Par exemple :

- La phase de prospection : assurer la sécurité routière pour la main-d'œuvre, les entrepreneurs et la communauté.
- Les phases de conception et de construction : anticiper et collaborer avec les institutions de santé locales pour gérer les risques de santé liés à un afflux de nouveaux ouvriers dans les communautés locales.

- La phase extractive : garantir un environnement de travail sûr et sain, et collaborer avec le gouvernement et la société civile pour s’assurer que les employés, leurs familles et les communautés ont accès aux soins et aux traitements pour les maladies transmissibles et non transmissibles.
- Phase de fermeture et de déclassement : s’assurer que l’environnement proche de la mine et les cours d’eau sont exempts de résidus nocifs et/ou de toxines, et travailler avec les communautés pour assurer la gestion et la surveillance de tous les risques et répercussions sociaux et de santé après la fermeture.

Reconnaissance des initiatives d’exploitation minière et de développement durable

Les informations contenues dans l’Atlas reflètent les recommandations et enseignements tirés de nombreux codes de conduite de bonne pratique, ressources, initiatives et normes existants. Les initiatives anticipées suivantes ont joué un rôle essentiel dans le fait d’avoir amené l’industrie extractive à réfléchir à de nouvelles approches :

- *Mines, minerais et développement durable (MMSD)* – De 2000 à 2002, le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et l’Institut international pour l’environnement et le développement (IIED), en partenariat avec plusieurs sociétés extractives, se sont réunis à l’occasion du MMSD, « un projet de recherche étudiant la façon dont le secteur des mines et minéraux pourrait contribuer à la transition mondiale vers le développement durable ». ⁶ L’étude MMSD a eu pour résultat la fondation du Conseil international des mines et des métaux (CIMM).
- *Revue des industries extractives (EIR) de la Banque mondiale* – De 2000 à 2004, le Groupe de la Banque mondiale a réalisé une étude sur la manière dont les opérations pourraient mieux mettre à profit les industries extractives pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté.
- *Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE)* – Créée en 2003, l’ITIE est une norme mondiale qui promeut une gestion ouverte et responsable des ressources naturelles. Les pays qui appliquent l’ITIE divulguent des informations sur le paiement des taxes, les licences, les contrats, la production et autres éléments clés autour de l’extraction des ressources. L’ITIE est aujourd’hui appliquée dans 51 pays via des coalitions du gouvernement, des sociétés et de la société civile au sein des pays.

S’appuyant sur les premiers travaux, plusieurs autres initiatives importantes ont vu le jour : les normes de performance de la Société financière internationale (IFC) et Commdev.org ; la Charte des ressources naturelles et le Natural Resource Governance Institute ; PDAC Guidelines e3Plus et l’Early Stakeholder Engagement Guide ; l’initiative Vers le développement minier durable (VDMD) de l’Association minière du Canada ; la Vision africaine des mines ; les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l’homme ; les Principes directeurs pour les entreprises et les droits de l’homme ; le Forum intergouvernemental (IGF) des mines, des minerais, des métaux et du développement durable ; le Policy Dialogue on Natural Resource-based Development de l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) ; et le supplément Secteur extraction minière et métaux de l’Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI), entre autres. En outre, le Forum économique mondial a lancé en 2010 l’Initiative pour le développement minier responsable (IDMR) afin de mieux comprendre les attentes et priorités des différentes parties prenantes sur la valeur et les avantages du développement minier, et afin de mettre en place des processus collaboratifs à long terme pour l’engagement des parties prenantes. ⁷ Les sections « Études de cas » et « Ressources sélectionnées » de chaque chapitre incluent des descriptions de ces initiatives et bien d’autres, ainsi que des sources d’informations.

Une remarque sur les sociétés de prospection minérale

Les sociétés responsables de la phase de prospection (également appelées petites sociétés extractives) sont souvent le premier point de contact entre les communautés et l’industrie extractive. Les sociétés prospectrices sont généralement financées au moyen de financements par actions et de revenus générés par la production de minéraux. Par conséquent, les parties prenantes et les responsables subissent des pressions pour garantir que les capitaux levés sont dépensés « sur le terrain » pour découvrir des mines. L’acceptation sociale et l’engagement de la communauté représentent aujourd’hui une part essentielle du processus. Étant donné le rôle central joué par les sociétés prospectrices dans la chaîne de valorisation des mines pour de nombreux projets, l’Atlas contient des études de cas qui démontrent les importantes contributions au développement durable que peuvent apporter ces sociétés.

Une remarque sur l’activité minière artisanale et à petite échelle

Des dizaines de millions de personnes dans le monde dépendent de l’activité minière artisanale et à petite échelle (ASM) pour leur travail et leurs revenus, beaucoup plus que le nombre de personnes qui

dépendent de l'activité minière à grande échelle (LSM). L'activité minière artisanale est souvent la plus courante dans les régions pauvres, ce qui augmente considérablement ses implications et risques pour le développement. L'ASM génère des emplois et des revenus, mais elle n'est pas toujours sûre, bien surveillée, légale ou réglementée. Les activités de l'ASM peuvent avoir des répercussions environnementales, de santé et sociales négatives importantes, et sa nature informelle peut également faire de l'ASM une source de revenus facile pour le crime organisé et les conflits armés. Les implications sont claires pour l'ODD1 (Éradication de la pauvreté), l'ODD3 (Bonne santé et bien-être), l'ODD8 (Travail décent et croissance économique), l'ODD15 (Vie terrestre) et l'ODD16 (Paix, justice et institutions efficaces). L'Atlas se concentre sur l'activité minière à grande échelle, mais l'activité minière artisanale et à petite échelle est abordée lorsqu'elle est directement en lien avec l'activité extractive à grande échelle. L'échelle de l'activité minière artisanale et à petite échelle nécessite la rédaction d'un guide et d'une revue distincts afin de définir les opportunités pour lesquelles l'activité minière artisanale et à petite échelle peut contribuer aux ODD.

Ressources sélectionnées

- Objectifs mondiaux pour le développement durable. [Objectifs mondiaux](#)
- Impact 2030. [Global private sector led collaboration to mobilize volunteers to advance the achievement of the SDGs](#)
- Conseil international des mines et des métaux. www.icmm.com
- Société financière internationale, 2015. [The Art and Science of Benefits Sharing](#)
- Cadre de viabilité de la Société financière internationale. [IFC Framework](#)
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), 2002. [Mines, minerais et développement durable](#)
- Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), 2012. [MMSD + 10 : Reflecting on a decade of mining and sustainable development](#)
- Pacte mondial des Nations Unies : UN-Business Action Hub. [Pacte mondial](#)
- Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) : Action 2020. [WBCSD](#)

ODD1 : Éradication de la pauvreté

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

La pauvreté extrême dans le monde a été réduite de moitié depuis 1990, mais une personne sur cinq dans les pays en voie de développement continue de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour. Le défi consiste à continuer d'éradiquer la pauvreté et à s'assurer que ceux qui sont sortis de la pauvreté continuent d'améliorer leur niveau de vie. Le fait d'éliminer la pauvreté n'est pas qu'une question de revenu. Il s'agit également de permettre l'accès à la santé et à l'éducation, et la participation aux processus de prise de décisions sociales, politiques et économiques qui influent sur les moyens d'existence durables. L'ODD1 se concentre sur le concept de croissance économique inclusive, c'est-à-dire l'accès aux opportunités sociales, politiques et économiques pour les plus pauvres et les plus marginalisés.⁸

L'exploitation minière contribue à éliminer la pauvreté en payant des taxes et royalties qui permettent de développer des biens publics élémentaires, tels que l'accès à la santé, au logement, à l'éducation et à l'infrastructure. L'exploitation minière peut également aider à réduire la pauvreté en créant des emplois, en induisant une activité économique et en fournissant des services élémentaires. Enfin, pour éviter d'exacerber la pauvreté, les opérations extractives doivent disposer de stratégies efficaces afin de restaurer les emplois risquant d'être affectés par l'exploitation minière, notamment en garantissant l'accès au sol et aux ressources naturelles pour les membres des communautés minières. Les sociétés doivent en particulier prendre en compte leur impact sur les enfants, souvent négligés, et qui peuvent pourtant s'avérer particulièrement vulnérables sur le

plan physique et économique.

Cibles clés de l'ODD1 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 1.1 D'ici à 2030, **éliminer complètement l'extrême pauvreté** dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour ;
- 1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les **mêmes droits aux ressources économiques** et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance ;
- 1.a Garantir une **mobilisation importante de ressources** provenant de sources multiples, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

 Exploitation minière et éradication de la pauvreté (ODD1) 	
Intégration au cœur de métier	
<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Payer des taxes et royalties </div> <ul style="list-style-type: none"> Divulguer publiquement les détails des paiements réalisés en faveur des gouvernements Utiliser les prix de transfert selon le principe de pleine concurrence 	<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Tirer parti des achats locaux </div> <ul style="list-style-type: none"> Développer les capacités des fournisseurs locaux Renforcer les chaînes de valorisation locales
<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Défendre l'emploi inclusif </div> <ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'accès équitable aux opportunités d'emploi Proposer des programmes de formation et d'apprentissage 	<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> Préserver l'accès aux biens fonciers </div> <ul style="list-style-type: none"> Commencer la planification de l'accès aux sols de façon anticipée au cours des projets Rétablir la totalité des caractéristiques des communautés réinstallées
Collaboration et effet de levier	
<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> Collaborer pour mettre en œuvre les ressources pour l'atténuation de la pauvreté Soutenir les opportunités d'emploi dans les secteurs autres que l'exploitation minière Élargir la mise en œuvre de stratégie anti-pauvreté via les accords de développement communautaire (CDA) </div>	

Intégration de l'ODD1 au cœur de métier

Payer une part juste et exacte de taxes et de royalties.

Dans de nombreux pays riches en ressources, les revenus générés par les opérations extractives représentent une proportion importante du budget du gouvernement. Bien que payer des taxes ne soit pas une condition suffisante au développement (l'impact des revenus générés par les taxes et royalties sur le développement dépend des politiques gouvernementales transparentes pour une attribution inclusive et stratégique des ressources), il est essentiel de payer une part juste de taxes et de royalties pour que l'activité minière ait un impact développemental. Les sociétés qui ne déclarent pas publiquement leurs paiements en faveur des gouvernements, ne respectent pas les principes de pleine concurrence pour les prix de transfert ou cherchent à subvertir les lois fiscales internationales afin de délocaliser leurs bénéfices vers des juridictions moins imposées risquent d'empêcher le développement en réduisant les paiements en faveur des gouvernements susceptibles d'être utilisés pour améliorer la santé, l'éducation et autres services sociaux, et l'infrastructure.

Promouvoir l'emploi inclusif.

Les sociétés extractives peuvent contribuer à réduire la pauvreté grâce à l'emploi direct créé par leurs opérations et à l'emploi indirect qui résulte de l'approvisionnement local et national en biens et services. Les sociétés peuvent améliorer leur contribution à l'emploi direct et révisant leurs approches actuelles du recrutement de la main-d'œuvre afin de s'assurer de toucher un panel de candidats potentiels large et varié. Les préjugés implicites ou les pratiques de recrutement corrompues peuvent exclure les femmes, les populations autochtones et autres groupes marginalisés, ou créer des avantages injustes en privilégiant l'accès à certains groupes spécifiques (dominants). Inversement, les sociétés peuvent motiver les entrepreneurs et sous-traitants pour qu'ils adoptent une approche du recrutement plus inclusive. Certaines sociétés ont développé des programmes de rotation de l'emploi qui partagent l'accès à l'emploi à court terme pour la main-d'œuvre non qualifiée au sein des communautés.

Promouvoir le développement des compétences.

Le développement des compétences et l'éducation (voir ODD4) participent à l'inclusivité en augmentant la possibilité des groupes marginalisés à accéder aux opportunités d'emploi. Les sociétés peuvent soutenir la conservation d'employés auparavant marginalisés au moyen de formations sur le terrain ou de programmes complémentaires mis en œuvre en collaboration avec les institutions techniques et éducatives. Entrepreneurs et sous-traitants peuvent également contribuer au développement des compétences en offrant des programmes d'apprentissage et de formation. Les

sociétés peuvent proposer des programmes destinés aux jeunes et jeunes adultes, afin de promouvoir les avantages éducatifs et leur éventuelle employabilité.

Mettre en place des stratégies d'approvisionnement locales, régionales et nationales.

De nombreux pays exigent que les sociétés extractives investissent auprès de fournisseurs nationaux et créent des chaînes logistiques locales, afin de mettre à profit les compétences, l'expertise, l'innovation et les technologies pour stimuler encore davantage l'emploi indirect et la croissance économique induite. Les sociétés opérant sur des terres autochtones ont davantage de motivation à envisager des accords d'approvisionnement auprès de fournisseurs autochtones afin de promouvoir l'emploi, de contribuer au développement de la communauté et enfin d'entretenir les relations et l'accès aux ressources. Comme pour l'emploi, les sociétés peuvent travailler avec des fournisseurs locaux et des organisations tierces pour développer les capacités locales et nationales d'approvisionnement en biens et services. Ces programmes développent la capacité du fournisseur à répondre à la demande de l'industrie et à respecter les normes en termes de qualité, de prix, de santé, de sécurité et d'environnement. Dans de nombreux cas, une fois qu'un fournisseur a atteint les normes en vigueur, il peut également commencer à fournir des services aux secteurs non miniers. L'approvisionnement local peut inclure l'approvisionnement en services élémentaires pour les micro et petites entreprises et les denrées alimentaires d'agriculteurs locaux (voir également l'ODD8 – Travail décent et croissance économique).

Planifier de façon anticipée l'accès aux terres, la réinstallation et la restauration des moyens d'existence.

L'exploitation minière nécessite des terres, à la fois pour en extraire les ressources et y construire l'infrastructure nécessaire. Dans certains cas, l'accès aux terres peut être obtenu via des transactions économiques avec des répercussions minimales sur le travail des propriétaires terriens. Dans d'autres cas, l'accès aux terres provoque le déplacement et la réinstallation des propriétaires terriens traditionnels, souvent des communautés pauvres et des populations autochtones qui dépendent directement de la terre pour exister et survivre. Les sociétés extractives doivent commencer à planifier l'accès aux terres de façon anticipée, inclure les populations affectées, notamment les femmes et les enfants, dans les processus de prise de décision, et identifier les répercussions sur leurs moyens d'existence. Si les populations autochtones sont affectées, les sociétés doivent reconnaître leur statut particulier et prendre soin de respecter le consentement libre, préalable et éclairé. La planification peut permettre de réduire les répercussions négatives, d'améliorer les opportunités

de travail et de s'écarter de l'idée unique de compensation financière pour envisager de restaurer et d'améliorer les moyens d'existence. Les sociétés doivent s'assurer que tous les membres des foyers affectés, en particulier les femmes, sont inclus dans tous processus impliquant l'accès aux terres et la réinstallation.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent contribuer encore davantage à l'ODD1 via une collaboration avec les communautés locales, les gouvernements locaux, la société civile et les autres parties prenantes afin de mettre à profit les ressources pour une atténuation inclusive de la pauvreté et pour renforcer les moyens d'existence traditionnels. Les sociétés peuvent considérer les initiatives collaboratives non seulement comme des opportunités d'investissement social, mais aussi comme un moyen pour l'entreprise de relever les défis systémiques (par ex. les lacunes en termes de services et d'infrastructure) découlant de la pauvreté et de l'exclusion dans le contexte opérationnel.

Soutenir les opportunités d'emploi dans les secteurs autres que l'exploitation minière.

Les sociétés extractives travaillant dans des régions pauvres subissent souvent une pression intense de la part du gouvernement et des communautés pour fournir des emplois. L'exploitation minière génère d'importants capitaux plutôt que du travail, et la portée des opportunités d'emploi générées est limitée. Les sociétés peuvent répondre aux attentes locales et aider à limiter la pression de l'emploi sur leurs opérations en aidant à améliorer les options en termes de moyens d'existences non miniers. Cela peut inclure l'investissement dans des programmes visant à améliorer la productivité agricole, le soutien des infrastructures et services pour faire le lien entre les produits existants et les marchés, la collaboration au développement d'opportunités économiques non minières supplémentaires et le soutien des initiatives de microfinancement.

Mettre en place des Accords de développement communautaire (CDA) pour élargir l'accès aux stratégies anti-pauvreté.

Les communautés, gouvernements et organismes à but non lucratif disposent d'approches et programmes continus pour combattre la pauvreté. Les sociétés peuvent s'engager auprès des communautés, du gouvernement et des autres parties prenantes pour signer des accords officiels afin de soutenir ces efforts. Lorsque ces accords sont le fruit d'un processus d'engagement solide entre une société et la communauté, ils permettent de créer une base de collaboration solide. Les sociétés et communautés peuvent travailler ensemble pour mettre en place une surveillance transparente des engagements pris dans le cadre des CDA.

Études de cas et initiatives

Divulguer projet par projet des paiements en faveur des gouvernements : mondial.

En 2015, BHP Billiton a commencé à dévoiler publiquement des informations sur le paiement de taxes et royalties effectué en faveur des gouvernements en fonction de chaque projet. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) exige également des sociétés qu'elles fassent de même, mais uniquement dans les pays appliquant l'ITIE. En décidant volontairement de le faire dans tous les pays et juridictions infranationales où elle opère, BHP Billiton a montré l'étendue immense de ses contributions fiscales (7,3 milliards de dollars des États-Unis en 2015). La société a également démontré aux parties prenantes son engagement envers la conformité, car ces nombres peuvent être vérifiés et comparés publiquement avec ce qui peut être attendu pour chaque opération individuelle. Les 7,3 milliards de dollars des États-Unis de taxes payés en 2015 représentent des ressources importantes à la disposition du gouvernement, pouvant être utilisées pour les priorités sociales, notamment de meilleurs services de santé et d'éducation, et l'infrastructure, essentielle pour réduire la pauvreté.⁹



Le centre de production de beurre de karité est essentiellement géré pour et par des femmes burkinabées

SEMAFO et producteurs de beurre de karité : Burkina Faso.

Six cents membres de la coopérative Gnogondémé de Yona au Burkina Faso gèrent le nouveau centre de production de beurre de karité bourdonnant du village. Tout a commencé avec une initiative de SEMAFO, une société extractive canadienne possédant des sites de production d'or en Afrique de l'Ouest, visant à créer des liens avec les communautés locales, et à améliorer de façon globale la qualité de vie autour des mines. Initialement, SEMAFO se contentait d'acheter du savon brut aux villageois, un petit geste qui a fait germer l'idée de produire davantage de savon, de façon plus commerciale. Lorsqu'il est devenu évident que les femmes auraient besoin d'une usine et de machines, sur la demande de TFO Canada (un promoteur d'exportation à but non lucratif), la Fondation SEMAFO s'est proposée pour financer le savoir technique et la construction. TFO Canada a apporté le soutien technique nécessaire pour trouver des niches et, rapidement, la coopérative de Yona a conclu un accord avec Karitex, une

start-up basée à Montréal.¹⁰

Accès aux terres et planification de la réinstallation : Pérou.

Parvenir à un accès aux terres consensuel et à une transition réussie des moyens d'existence nécessite des cadres à long terme et un engagement profond entre la société et la communauté. Le projet La Granja de Rio Tinto Minera Peru a mis au point une approche intégrant et alignant l'activité et le programme du projet sur une approche responsable de l'engagement et de la conclusion d'accords relatifs à l'accès aux terres. La société a travaillé avec des communautés locales pour concevoir et mettre en œuvre un processus d'engagement afin d'aborder la possibilité d'acquérir des terres et de réinstaller les populations si le projet avançait, et de se mettre d'accord sur les conditions et principes généraux qui seraient appliqués lors des futures négociations. Au cours du processus, les membres de la communauté ont eu la possibilité de partager leurs inquiétudes, leurs peurs et leur intérêt concernant la possibilité d'une réinstallation. Le processus a également révélé des informations essentielles pour la société sur les moyens d'existence et les coûts potentiels de l'acquisition des terres et de la réinstallation.¹¹

Ressources sélectionnées

- CIMM et IFC, 2010. [Working Together - How Large-Scale Mining can engage with Artisanal and Small-Scale Miners](#)
- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2014. [The Role of Mining in National Economies, 2e édition](#)
- Société financière internationale (IFC), Norme de performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire, 2012. [Norme de performance 5 IFC](#)

ODD2 : Faim « Zéro »

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

L'ODD2 a pour objectif d'éliminer la faim tout en améliorant la durabilité des systèmes alimentaires et agricoles mondiaux. Cela signifie réduire les répercussions négatives sur les sols, l'eau douce, les océans, la pêche, les forêts et la biodiversité de la planète. L'ODD2 concerne principalement la production agricole et sa contribution à l'élimination de la faim et à l'éradication de la pauvreté. L'agriculture est le plus grand employeur du monde, et le principal moyen d'existence des foyers pauvres ruraux.¹²

Lorsque les sociétés extractives opèrent dans des régions traditionnellement agricoles, l'impact de l'activité extractive sur les ressources en eau, en sol et en biodiversité inquiète les agriculteurs et les populations autochtones, et peut donc représenter une source potentielle de conflit social. Les sociétés extractives opèrent également fréquemment dans des régions souffrant de malnutrition chronique, en particulier les enfants. Les sociétés peuvent contribuer à l'ODD2 en gérant leurs répercussions sur les ressources naturelles et en collaborant pour éliminer la faim et améliorer la production et la durabilité agricoles. En outre, grâce à la production d'agro-minéraux (par ex. les engrais) et de micronutriments (par ex. le zinc), l'activité extractive peut aider à améliorer la sécurité alimentaire au niveau mondial.

Cibles clés de l'ODD2 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de **malnutrition**, y compris en atteignant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation chez les enfants de moins de 5 ans ;
- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des **petits producteurs alimentaires**, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles ;
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'**accroître la productivité** et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols ;
- 2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coopération internationale, l'investissement dans l'infrastructure rurale, les **services de recherche et de vulgarisation agricoles** et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renforcer les capacités productives agricoles des pays en développement.



Intégrer l'ODD2 au cœur de métier

Identifier des synergies au sein desquelles l'exploitation minière et l'agriculture travaillent ensemble.

L'activité extractive et l'agriculture travaillent souvent côte à côte. Dans l'Hunter Valley, en Australie, l'activité extractive et les vignobles à grande échelle travaillent dans la même région. Au Pérou, l'activité extractive travaille à côté de petits paysans pratiquant une agriculture de subsistance. L'activité extractive et l'agriculture ont toutes deux besoin de terres et d'eau, et les deux industries partagent des intérêts communs dans les politiques et opérations qui influent sur ces ressources. Il est nécessaire d'évaluer la dynamique, les intérêts partagés et les conflits potentiels avec l'agriculture dans le contexte local. En particulier dans les lieux où l'activité extractive coexiste avec l'agriculture de subsistance ou la production alimentaire à petite échelle, les sociétés extractives doivent tenir compte de la façon dont leurs opérations affectent les moyens d'existence de leurs voisins, et identifier des moyens d'établir des relations de confiance, et d'éviter ou de minimiser les répercussions négatives.

Garantir la transparence dans la gestion de l'eau.

Une société extractive peut donner confiance dans son opération en partageant des informations sur sa façon de gérer la consommation, l'utilisation et la qualité de l'eau. Le fait de travailler avec les communautés et les gouvernements locaux afin de formaliser des approches basées sur la communauté ou des tiers de la surveillance participative de l'eau est une méthode qui s'est avérée efficace pour faciliter la transparence. Ces mécanismes de surveillance peuvent être intégrés au système officiel de santé, de sécurité et de mesure de l'environnement de la société. Il est important que les communautés et les tiers impliqués dans la surveillance partagent leurs résultats publiquement (voir également ODD6 – Eau propre et assainissement).

Concevoir une infrastructure avec des avantages partagés pour l'agriculture.

La plupart des opérations extractives disposent d'une infrastructure pour la gestion de l'eau, notamment des réservoirs pour la stocker. La conception et la planification de cette infrastructure doivent prendre en compte la dynamique technique, sociale et politique en ce qui concerne la disponibilité et l'utilisation des ressources en eau sur l'ensemble des bassins versants, y compris la demande des utilisateurs en amont. Une telle analyse permet aux sociétés d'identifier les critères de conception qui réduisent les répercussions négatives, répondent aux inquiétudes du public et contribuent de façon positive à une meilleure gestion des bassins versants positive pour les utilisateurs agricoles et municipaux. Par exemple, l'infrastructure de stockage de l'eau peut être utilisée pour équilibrer le débit d'irrigation au cours des périodes sèches et humides ; le reboisement des terres minières peut contribuer à la santé des bassins

versants ; ou encore l'eau pompée pour assécher un dépôt de minéraux avant l'extraction peut être redirigée vers le système d'irrigation local.

Préserver les terres agricoles et le bétail contre la contamination et la poussière.

L'activité extractive peut libérer des matériaux toxiques dans l'environnement, tels que des métaux lourds. La plupart des mines mettent correctement au rebut ces matériaux dans des bassins de retenue des résidus et des décharges pour débris de roche. Cependant, il persiste toujours un risque que les matériaux toxiques s'infiltrent dans les sources d'eau. Il est également possible que de fines particules de ces matériaux soient transportées par l'air et retombent au sol dans la zone entourant la mine.¹³ Dans les deux cas, le risque que les populations et le bétail soient affectés de façon négative augmente lorsque les terres environnantes sont (ou doivent devenir) des terres agricoles. Les sociétés extractives peuvent réaliser des études géochimiques de base des sols et de l'eau autour de la mine afin de s'assurer que celle-ci n'augmente pas les concentrations d'éléments potentiellement nocifs dans l'environnement. En outre, les sociétés peuvent travailler avec les agriculteurs locaux pour définir des bases en termes de santé pour le bétail, afin de suivre les potentielles répercussions. Les programmes de suppression de la poussière qui incluent le fait de couvrir les stocks de minerais, l'utilisation d'abat-poussière sur les routes et la surveillance de la poussière par les communautés sont essentiels pour limiter les répercussions à la fois sur les voisins agriculteurs et résidents.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent collaborer avec les agriculteurs voisins, les communautés, le gouvernement et les autres parties prenantes pour résoudre les problèmes communs en matière de faim, de malnutrition, et de gestion des ressources agricoles et naturelles. Ces collaborations créent des opportunités et des bénéfices pour le secteur minier et la société, et renforcent l'engagement d'une société envers les principales parties prenantes.

Participer aux efforts de renforcement de la gestion des bassins versants.

Les sociétés peuvent se joindre aux efforts existants pour améliorer la gestion des bassins versants, avec l'objectif de garantir l'accès à l'eau pour des systèmes agricoles durables et productifs. Cela peut inclure le fait de soutenir le développement de bases publiques de planification qui mesurent la disponibilité et la qualité des ressources en eau, le partage d'informations techniques sur l'utilisation de l'eau par la société, ou le soutien de la formalisation des droits d'accès à l'eau pour les communautés locales. Les sociétés peuvent s'engager de façon proactive auprès des gouvernements et autres parties prenantes afin de participer aux efforts visant à mettre en œuvre une évaluation des répercussions cumulées dans les bassins miniers où plusieurs mines affectent la même

source d'eau.

S'associer au secteur agricole.

Les sociétés extractives peuvent s'associer aux agriculteurs locaux afin de partager leurs points de vue sur les politiques et approches de la gestion des intérêts communs, ou pour soutenir le renforcement de modèles agricoles favorables aux moyens d'existence traditionnels. Les sociétés peuvent collaborer avec les petits agriculteurs en finançant la formation des agriculteurs, en facilitant les programmes d'extension agricole ou en participant à l'approvisionnement en meilleurs équipements ou engrais afin d'améliorer les rendements. En achetant une nourriture cultivée localement, les sociétés extractives peuvent également aider à augmenter les revenus des petits agriculteurs. Les sociétés et groupes industriels peuvent aussi partager leur science et leur expertise géologiques afin d'aider les ministères de l'Agriculture et les agriculteurs locaux à gérer la qualité des sols.¹⁴

Soutenir des programmes visant à réduire la malnutrition et la faim des enfants.

La malnutrition affecte le développement du cerveau et les performances scolaires des enfants. L'élimination de la malnutrition permet de développer les compétences et capacités d'un enfant à relever les défis techniques et professionnels auxquels il sera confronté une fois devenu adulte. De plus, les sociétés extractives doivent identifier comment leurs opérations peuvent contribuer à la malnutrition via des répercussions négatives sur les moyens d'existence locaux, et collaborer avec les gouvernements et communautés pour éliminer tous les effets négatifs. Lorsque la malnutrition et la faim sont présentes, les gouvernements, ONG et financeurs mettent généralement en œuvre des programmes pour combattre le problème. Les sociétés peuvent impliquer leurs employés et leurs familles dans ces programmes, utiliser leur pouvoir de mobilisation pour faire appel à la participation d'autres parties prenantes ou investir directement dans des activités dans la région.

Études de cas et initiatives

Fournir du zinc et des micronutriments : Canada et Inde.

En 2014, Teck a lancé le programme « Zinc and Health » (Zinc et santé) afin de combattre les carences en zinc. Ce programme inclut un partenariat de 5 millions de dollars des États-Unis avec l'UNICEF pour fournir du zinc et des sels de réhydratation orale aux enfants en Inde, où seulement 2 % d'entre eux ont accès à ce simple



Un membre de la communauté locale nourrit deux vaches brown swiss dans la ville rurale de Cuncashca, au Pérou

traitement contre la diarrhée. Chaque pile AA contient assez de zinc pour sauver la vie de six enfants. Lors des journées « Zinc Saves Lives Battery Recycling Campaign » sponsorisées par Teck au Canada, Teck donne la quantité de

zinc contenue dans chaque pile à l'UNICEF, tout en empêchant les piles de se retrouver dans les décharges.¹⁵

Soutenir et former les agriculteurs : Pérou.

À la mine Barrick de Pierina au Pérou, la communauté locale de Cuncashca a survécu dans la pauvreté pendant des dizaines d'années grâce à l'agriculture de subsistance. La société extractive a travaillé avec la communauté pour mettre au point un programme de développement de l'activité, afin de sortir la population de la pauvreté grâce à l'agriculture. La société s'est associée aux dirigeants de la communauté pour créer une ferme modèle afin de former les agriculteurs locaux aux techniques d'agriculture modernes et à l'élevage. Elle a également amélioré l'infrastructure de gestion de l'eau, effectué des croisements pour améliorer génétiquement les vaches, installé des corrals pour le bétail afin d'encourager la reproduction, construit une nouvelle laiterie et aidé à créer des liens avec les marchés locaux. Entre 2002, date à laquelle le projet a été lancé, et 2007, les revenus mensuels ont été multipliés par quatre, et la malnutrition infantile a diminué de 20 %.¹⁶

Appliquer l'expertise géologique pour augmenter les rendements des cultures : Éthiopie.

Les sociétés et études géologiques peuvent s'associer au secteur agricole en appliquant leur expertise en matière de géologie, afin d'aider les ministères de l'Agriculture et les agriculteurs locaux à gérer la qualité des sols de la façon la plus efficace et la plus rentable possible. Par exemple, l'Étude géologique finlandaise (GTK) a travaillé avec les agriculteurs en Éthiopie pour étudier le sol et a déterminé que celui-ci était très acide. Au lieu d'utiliser des engrais coûteux (et inefficaces), ils ont pu répandre de la chaux sur le sol et ainsi augmenter de façon importante le rendement des cultures.¹⁷ Bien que dans ce cas les informations et l'assistance technique aient été fournies par une étude géologique, les échantillonnages géochimiques effectués régulièrement par toutes les sociétés extractives pourraient également être utilisés pour mieux comprendre les caractéristiques des sols, et ainsi profiter à la communauté agricole locale.

S'associer pour utiliser les ressources en eau des mines exploitées par voie humide : États-Unis.

Resolution Copper, coentreprise formée par Rio Tinto et BHP Billiton, qui gère une mine souterraine en Arizona, aux États-Unis, s'est aperçue que les 9 milliards de litres d'eau qui s'étaient accumulés dans l'ancienne mine (fermée en 1996) devaient être extraits avant de pouvoir commencer les opérations. En 2009, la société a décidé de construire une station de traitement des eaux de 20 millions de dollars des États-Unis afin de répondre à la fois aux besoins de la mine et à ceux de l'industrie agricole dans la région. La mine a travaillé avec le New Magma Irrigation and Drainage District pour utiliser l'eau extraite et traitée pour irriguer le coton, la luzerne et l'ivraie, et ainsi éviter de vider les nappes d'eau souterraines destinées à des utilisations agricoles, municipales et industrielles. Ce projet inclut une conduite de 44 km pour transporter l'eau de la station de traitement jusqu'aux champs cultivés et jusqu'à une installation permettant de stocker l'eau pour le

fonctionnement futur de la mine, et ainsi réduire l'empreinte hydrique de la mine.¹⁸

Ressources sélectionnées

- Africa Australia Research Forum, Mining, Agriculture and Development : Bread from stones ? Proceedings of the Crawford Fund 19th Annual Conference, 2013. [Mining, Agriculture and Development : Bread from Stones ? Proceedings of the Crawford Fund 19th Annual Conference](#)
- Farming First, The Story of Agriculture and the Sustainable Development Goals, 2015. [The Story of Agriculture and the Sustainable Development Goals](#)

ODD3 : Bonne santé et bien-être

Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Il est essentiel pour le développement durable d'assurer des vies en bonne santé et de promouvoir le bien-être à tout âge. Des avancées importantes ont été réalisées en matière d'augmentation de l'espérance de vie et de réduction de certaines causes courantes de mortalité infantile et maternelle. D'importants progrès ont été réalisés pour augmenter l'accès à l'eau propre et à l'assainissement, ce qui a permis de faire reculer le paludisme, la tuberculose, la polio et progression du VIH/sida. Cependant, il faut poursuivre ces efforts pour éradiquer définitivement un grand nombre de maladies, et régler de nombreux problèmes de santé persistants et émergents. L'ODD3 se concentre sur la santé des enfants, la santé des mères, le VIH/sida, le paludisme et autres maladies évitables et chroniques.¹⁹

Les risques potentiels pour la santé associés à l'activité extractive posent d'importants problèmes pour la progression de l'ODD3. Ceux-ci incluent les risques professionnels et facteurs de risque accrus pour les maladies cardiovasculaires et respiratoires (par ex. la pollution de l'air par les particules), la tuberculose (par ex. l'exposition à la poussière de silice), les maladies mentales, l'abus de substances et la violence domestique (par ex. des rythmes de vie décalés par les horaires de travail loin de la maison, sur un mois complet). L'activité extractive peut également avoir lieu dans des régions particulièrement vulnérables aux maladies tropicales telles que le paludisme, et l'immigration ouvrière peut également poser des risques pour la santé, en particulier pour les enfants et les femmes, les exposant aux risques d'exploitation sexuelle, de violence, de grossesse, de la drogue et de l'alcoolisme. Les sociétés extractives disposent d'engagements et de politiques importants en matière de santé et de sécurité afin de prévenir les facteurs de risque. Les sociétés extractives peuvent également collaborer avec le gouvernement et les autres parties prenantes pour apporter des services de santé aux régions où ils sont absents.

Cibles clés de l'ODD3 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de **sida, à la tuberculose, au paludisme** et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles ;
- 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la **santé mentale** et le bien-être ;
- 3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'**abus de substances** psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool ;
- 3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des **accidents de la route** ;
- 3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière **d'alerte rapide**, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux.



Exploitation minière, bonne santé et bien-être (ODD3)



Intégration au cœur de métier

Défendre la santé et la sécurité au travail

- Promouvoir la santé sur le lieu de travail
- Mettre en place un suivi et des rapports rigoureux sur la santé et la sécurité au travail
- Se concentrer sur la sécurité routière

Combattre la tuberculose et le VIH/SIDA

- Réduire la poussière de silice
- Réaliser des programmes d'information, de prévention et de conseil relatifs au VIH/SIDA

Offrir et encourager les soins préventifs

- Dépister les maladies non contagieuses (NCD)
- Proposer une alimentation saine dans les cantines et des protocoles d'hygiène
- Prévenir les émissions toxiques vers le milieu ambiant

Augmenter la prise de conscience relative à la santé mentale

- Adopter une approche responsable de la santé
- Mettre en place des programmes de conseil confidentiels
- Tester régulièrement l'utilisation et l'abus de drogues et d'alcool

Collaboration et effet de levier

- Soutenir les programmes de santé de la communauté
- Participer en réaction à et pour la récupération après une épidémie
- Former des agents sanitaires au sein de la communauté
- Reconnaître et renforcer les pratiques médicales traditionnelles

Intégrer l'ODD3 au cœur de métier

Améliorer la santé et la sécurité au travail, y compris la sécurité routière.

L'industrie extractive s'est engagée fortement à assurer la sécurité de ses ouvriers, et dispose de normes et de systèmes de gestion bien développés pour l'exécution quotidienne et à long terme de ses politiques de santé et de sécurité. Ces normes prennent généralement en compte les répercussions chroniques sur la santé comme la silicose, ainsi que les répercussions sur la santé de la communauté, comme la sécurité routière. Un engagement à s'améliorer en permanence permet aux sociétés de rester au fait des leçons apprises et des nouvelles améliorations en matière d'atténuation des risques. L'intégration de la santé communautaire dans les systèmes de gestion de la santé et de la sécurité des sociétés continue d'évoluer, et peut être mise à profit via la réalisation d'évaluations des répercussions sur la santé de la communauté.

Prévention des maladies non contagieuses (NCD).

Les NCD non chroniques (principalement les maladies cardiaques, le diabète, le cancer et les maladies respiratoires) sont aujourd'hui la première cause de mortalité. Et selon la recherche médicale, 63 % des morts prématurées en 2011 étaient dues à des NCD, en grande majorité dans les pays à revenus faibles et moyens. Le travail dans les mines peut exploser les employés à de nombreux facteurs de risques pour ces maladies : pollution de l'air, poussière de silice, forts niveaux de stress, risques de traumatismes, travail en shifts et travail de nuit. Bien qu'il existe peu d'études médicales officielles suivant les changements physiologiques associés à ces facteurs de risque à long terme, une étude de 2015 sur des mineurs en Indonésie a révélé que les indicateurs métaboliques des mineurs montraient un risque accru de NCD avec le temps.²⁰ Les programmes de promotion de la santé au travail, une nourriture de cantine saine et une bonne hygiène de vie peuvent aider à réduire les risques de NCD.

Anticiper, atténuer et suivre les maladies infectieuses.

Les sociétés extractives ont le devoir de protéger la santé et la sécurité de leurs employés, et de s'assurer que leurs activités ne compromettent pas la santé de ceux qui vivent en dehors des limites de la mine. L'activité extractive, ainsi que la construction et l'infrastructure associées, modifie l'environnement, créant potentiellement de nouveaux risques pour la santé. Par exemple, le développement de routes dans des zones reculées met les personnes en contact avec des espèces nouvelles et plus nombreuses, et donc avec de potentiels vecteurs de maladies. Il est possible d'identifier les potentielles répercussions négatives sur la santé, et de mettre en place des mesures d'atténuation. Les stratégies d'atténuation dépendent des risques pour la santé, et peuvent inclure des logements séparés et des codes de conduite stricts pour les ouvriers extérieurs, ainsi que des programmes de vaccination pour tous les ouvriers et une

surveillance de la santé en collaboration avec les agences de santé locales.

Combattre la tuberculose (TB) et le VIH/sida chez les employés.

La tuberculose est fréquente dans l'industrie extractive dans le sud de l'Afrique (voir étude de cas ci-dessous), et les risques professionnels et les facteurs socioéconomiques entretiennent cette relation. L'exposition à la poussière de silice augmente le risque de tuberculose pulmonaire, tout comme les longues périodes passées dans des mines souterraines mal ventilées. De plus, les mineurs (qui sont confrontés à des risques professionnels potentiellement plus élevés et travaillent 12 heures par jours pendant des semaines, souvent loin de chez eux) sont plus susceptibles d'avoir des relations sexuelles non protégées, de transmettre des maladies sexuellement transmissibles, et font partie de la population « la plus à risque » pour contracter et répandre le VIH. Les afflux très importants d'ouvriers du bâtiment dans une communauté au cours de la phase de développement d'une mine peuvent également provoquer une augmentation de la prostitution et répandre le VIH au sein de la communauté, avec des conséquences négatives pour les femmes et les enfants. La bonne pratique consiste à s'assurer que les programmes de santé, de sécurité et environnementaux identifient et éliminent les risques potentiels.

Favoriser la santé mentale, prévenir l'abus de substances et la violence domestique.

L'Australasian Centre for Rural and Remote Mental Health estime que chaque année, un ouvrier sur trois dans l'industrie minière australienne souffre de maladie mentale. Cela est dû au fait que les « personnes travaillant sur des opérations minières et de ressources dans des régions rurales et reculées sont confrontées à de nombreuses difficultés, notamment des "rythmes de vie décalés" provoqués par un fonctionnement sur le mode du premier déployé, premier rapatrié, des conditions climatiques très difficiles et l'éloignement de leurs familles et leurs proches pendant des semaines. »^{21,22} Cela peut conduire à des ruptures dans les relations et à un abus d'alcool et de drogue, qui rendent à leur tour les actes de violence plus probables.²³ Les sociétés extractives doivent prendre ces réalités au sérieux, et avoir conscience que la mise en place de tests agressifs contre la consommation de drogue et d'alcool risque malheureusement d'encourager l'utilisation de drogues moins détectables et plus dangereuses.²⁴ Les sociétés peuvent mettre en place des programmes ayant une approche responsable de la santé physique, mentale et émotionnelle des employés et prenant en compte les répercussions sur leurs familles.

Prévenir l'émission de substances toxiques dans l'environnement.

L'industrie extractive peut également poser un risque de santé pour les communautés, via l'émission de contaminants, tels que les métaux lourds et les produits chimiques, dans l'environnement. Ces contaminants

peuvent être absorbés par les humains par contact direct, ou par l'ingestion d'eau et d'aliments contaminés. Les sources de pollution environnementale incluent les émissions par processus direct (effluents et gaz), l'écoulement des eaux d'orage et l'infiltration des dépôts de déchets, entre autres. Les sociétés doivent comprendre la portée des émissions et risques potentiels pour la terre, l'eau et la population, et adopter les programmes de gestion et les mesures d'atténuation adaptés.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés extractives peuvent s'associer avec les communautés, le gouvernement et les autres parties prenantes pour améliorer l'accessibilité aux services de santé, la qualité des soins de santé et les approches conjointes de la surveillance et de la réponse aux épidémies. Les sociétés peuvent mettre leur engagement envers la santé et la sécurité, et leur expertise interne au profit de la santé de la communauté.

Collaborer pour renforcer les services de santé.

De nombreuses sociétés s'impliquent dans des programmes locaux visant à combattre les maladies infectieuses. L'engagement d'une société à résoudre les problèmes de santé dans les opérations peut être étendu au-delà de la mine, aux communautés, via des programmes d'investissement locaux. Cela est particulièrement vrai dans les lieux où les soins de santé standard dans la mine sont bien meilleurs que dans la communauté locale. Les contributions de la société extractive au bénéfice de la communauté, telles que l'aide au financement des campagnes de santé, la distribution de moustiquaires ou de sprays insecticides contre le paludisme, peuvent faire une grande différence. Les sociétés peuvent également soutenir l'amélioration des infrastructures de santé en profitant des opportunités de partager les avantages offerts par l'eau potable et l'assainissement (voir ODD6 – Eau propre et assainissement, et ODD7 – Énergie propre et d'un coût abordable).



Faire passer le message au sujet d'Ebola, comté de Grand Bassa, Liberia, 2014 (Crédit : Roland Glay, ArcelorMittal Liberia)

Participer à la planification de l'intervention en cas d'épidémie.

Les sociétés extractives ont été des partenaires essentiels lors de l'intervention en réaction à l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest. Les sociétés peuvent participer à la planification des interventions avec le gouvernement, les ONG et autres parties prenantes, aligner leur réponse interne à la crise au moyen de stratégies externes et soutenir le financement des équipements de santé d'urgence et des campagnes de communication.

Reconnaître les pratiques traditionnelles et collaborer pour les renforcer.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit la médecine traditionnelle comme « la somme des connaissances, compétences et pratiques qui reposent sur les théories, croyances et expériences propres à une culture et qui sont utilisées pour maintenir les êtres humains en bonne santé ainsi que pour prévenir, diagnostiquer, traiter et guérir des maladies physiques et mentales. » L'OMS note qu'en Afrique, en Asie et en Amérique latine, la médecine traditionnelle est une approche essentielle qui permet de répondre à certains besoins de santé primaires.²⁵ En Afrique, jusqu'à 80 % de la population fait appel à la médecine traditionnelle pour les soins de santé primaires. Les sociétés peuvent associer leur travail sur la biodiversité et les écosystèmes afin de renforcer l'utilisation et la connaissance des plantes médicinales, ou promouvoir l'intégration de pratiques de santé traditionnelles efficaces dans les approches de la santé locale et publique.

Études de cas et initiatives

Améliorer la santé des ouvriers et réduire le temps perdu en améliorant l'hygiène alimentaire : République dominicaine.

Unigold Inc., pour son projet Neita en République dominicaine, a amélioré l'hygiène et les conditions sanitaires de la cuisine de son camp de prospection pour un coût réduit. Avant 2012, la cuisine du camp était gérée par des cuisinières locales (trois femmes du village) qui n'avaient aucune formation officielle en termes d'exigences d'une cantine, ni des problèmes d'hygiène associés. Réalisant qu'il y avait là une opportunité, Unigold Inc. a construit une cuisine spécialement conçue à l'aide des ressources locales, et, au cours de la basse saison touristique, a embauché un chef professionnel (une semaine toutes les six semaines) pour former les cuisinières locales à la sécurité en cuisine, aux bonnes pratiques d'hygiène, et pour leur apprendre à intégrer une plus grande variété dans les menus en utilisant des produits locaux. Résultat : un meilleur moral au sein du camp, un nombre réduit de jours de travail perdus à cause de problèmes liés à l'hygiène, et des compétences améliorées bénéfiques pour l'ensemble de la communauté.²⁶

Combattre le virus Ebola : Liberia.

Lorsque l'épidémie du virus Ebola a touché Monrovia, au Liberia, le directeur général de la responsabilité des sociétés pour ArcelorMittal, société leader mondial dans le secteur de l'acier et des mines, qui possède des opérations au Liberia, a contacté par téléphone les autres sociétés

basées à Londres et opérant dans la région, afin de partager des informations et de discuter des stratégies d'intervention en cas de catastrophe et d'atténuation des risques. Rapidement, l'Ebola Private Sector Mobilization Group (EPSMG) a vu le jour. Alors que la première conférence du groupe avait rassemblé 11 personnes en juillet 2014, ce dernier comptait déjà 400 partenaires en décembre de la même année. Les sociétés ont mis à profit collectivement leurs réseaux de communication, leurs protocoles de gestion des risques, leur équipement et leur expertise afin de lutter contre Ebola. Au minimum, l'EPSMG estime avoir fait don de 50 000 litres de chlore, 4 millions de gants en latex et 55 véhicules. Plus important encore, il estime avoir formé 50 000 employés.²⁷ Selon les mots du spécialiste principal en matière de santé pour le sud de l'Afrique de la Banque mondiale, « Ce qui est devenu évident lors de la crise [d'Ebola] est l'immense opportunité de collaboration entre les secteurs minier et de la santé, dans des contextes où ils partagent des intérêts. Dans le cas d'Ebola, la crise (et la peur de l'effondrement des opérations minières) a offert un terrain commun pour la collaboration. »²⁸

Combattre la tuberculose et le VIH : Afrique du Sud.

Il y a cinq ans, les gouvernements d'Afrique du Sud, du Lesotho, du Swaziland et du Mozambique se sont associés à la Banque mondiale, au partenariat Stop TB et au Ministère du Développement international du gouvernement du Royaume-Uni afin de rechercher de nouveaux moyens de répondre à un défi vieux d'un siècle : la forte prévalence de la tuberculose au sein de l'industrie extractive. Dans des pays comme l'Afrique du Sud, la prévalence de la tuberculose au sein de l'industrie extractive est de 2,5-3 %, ce qui est 10 fois supérieur au seuil d'urgence de santé de l'OMS (défini à 0,25 %). L'initiative a rassemblé les ministères de la Santé, du Travail, des Mines et de l'Aide sociale, ainsi que les sociétés extractives, syndicats, communautés et corps régionaux, dans le but à la fois d'améliorer la santé au travail dans les mines et de renforcer les services de santé publique dans les communautés proches des mines. Cette initiative a créé un protocole de traitement harmonisé d'un pays à l'autre pour la tuberculose, des systèmes de signalement et de suivi pour les mineurs souffrant de la tuberculose, et un centre de service de santé du travail unique. La Banque mondiale a depuis lancé une campagne visant à dépister la tuberculose chez au moins 90 % de la main-d'œuvre minière, à mettre sous traitement au moins 90 % de tous les cas actifs, et à s'assurer qu'au moins 90 % des patients sous traitement sont entièrement guéris.²⁹ Les sociétés extractives ont également joué un rôle actif. Par exemple, Anglo American a commencé à offrir des traitements gratuits contre le VIH à sa main-d'œuvre en 2001 et a ensuite étendu ce service aux personnes à charge de ses employés. La société peut aujourd'hui noter une réduction de l'incidence et de la mortalité due à la tuberculose au sein de sa main-d'œuvre. Alors que la volonté d'améliorer la santé des ouvriers et de la communauté s'étend à un renforcement plus global des systèmes de santé, Anglo American a mis le système d'information de santé qu'elle utilise pour son entreprise à disposition dans des établissements publics.

Ressources sélectionnées

- Alaska Community Action on Toxics (ACAT), 2010. [Mining and Community Health](#)
- Chatham House, 2015. [The IDRAM Initiative : Extractive Industries Infectious Disease Risk Assessment and Management](#)
- Ebola Private Sector Mobilisation Group, 2015. [EPSMG](#)
- CIMM, 2015. [Health and Safety Critical Control Management : Good Practice Guide](#)
- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2013. [Community Health Programs in the Mining and Metals Industry](#)
- UNICEF, 2015. [Children's Rights and the Mining Sector : UNICEF Extractive Pilot](#)

ODD4 : Éducation de qualité

Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Les compétences, les connaissances et l'enseignement tirés de l'éducation sont des éléments de construction qui permettent d'améliorer la vie des gens. Le monde a connu d'importantes avancées en termes de développement de l'accès à l'éducation en augmentant les taux d'inscription, en particulier pour les femmes et les filles, et en développant la disponibilité des écoles. Il faut poursuivre ces efforts pour renforcer un accès équitable à une éducation de qualité, débouchant sur de meilleures opportunités économiques pour les femmes et les hommes.³⁰

L'activité extractive peut contribuer à une éducation de qualité via des programmes de formation techniques, professionnels et éducatifs pour la main-d'œuvre minière actuelle et future. Les sociétés peuvent collaborer pour s'assurer que les programmes nationaux offrent la formation technique requise dans l'industrie extractive. Les sociétés peuvent également investir dans des écoles et dans la formation de professeurs, et collaborer avec les gouvernements pour améliorer la qualité et la disponibilité des opportunités éducatives. Un soin tout particulier est nécessaire lorsqu'il n'existe pas d'ouvriers qualifiés au sein de la communauté locale. Le fait de faire venir des ouvriers qualifiés d'autres régions sans investir dans le développement des compétences des ouvriers locaux pourrait marginaliser les populations locales, contribuer aux inégalités économiques et éducatives, et avoir des répercussions négatives sur les relations entre la communauté et la société.

Cibles clés de l'ODD4 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet **d'enseignement primaire et secondaire** gratuit et de qualité les dotant d'acquis véritablement utiles ;
- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement **technique, professionnel ou tertiaire**, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ;
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment **techniques et professionnelles**, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat ;
- 4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de **bourses d'études** offertes à des étudiants des pays en développement, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques ;
- 4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'**enseignants** qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement.

 <h3 style="margin: 0;">Exploitation minière et éducation de qualité (ODD4)</h3> 	
<h4 style="margin: 0;">Intégration au cœur de métier</h4> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Évaluer et renforcer la base de compétences locale</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Normaliser les évaluations des compétences de base et des analyses d'écart Parrainer des apprentissages, bourses d'étude et programmes d'obtention de diplômes </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 10px;"> <div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> <p>Former et éduquer la main-d'œuvre</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Former la main-d'œuvre aux compétences techniques et de gestion S'assurer de mettre les opportunités de formation à la disposition des employés à tous les niveaux et quel que soit leur milieu socioculturel </div>	<h4 style="margin: 0;">Collaboration et effet de levier</h4> <div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 10px; margin-top: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> Associer les programmes universitaires à l'EFTP Collaborer avec les universités pour concevoir les programmes Participer aux cours et ateliers Collaborer avec les écoles pour maintenir les enfants scolarisés Proposer des formations pour offrir des opportunités de carrières durables autres que l'exploitation minière </div>

Intégrer l'ODD4 au cœur de métier

Mettre en place une base et une évaluation des compétences pour le cycle de vie de la mine.

Dans le cadre de la planification de la main-d'œuvre, les sociétés peuvent répertorier des bases de compétences au sein de la main-d'œuvre disponible et analyser les lacunes en fonction des compétences requises tout au long du cycle de vie de la mine. Dans certains pays, les gouvernements peuvent avoir déjà mis en place une évaluation des compétences afin de suivre l'investissement prévu en termes d'activité extractive, en fonction des compétences et du niveau d'éducation de la population. Les sociétés peuvent utiliser ces informations disponibles publiquement ou rassembler des données au niveau local en communiquant avec les institutions d'enseignement et techniques. En comparant les compétences disponibles aux compétences requises pour réaliser les opérations, les sociétés peuvent identifier les différences et mettre en place des solutions de formation et de recrutement pour combler les lacunes existantes.

Investir dans l'éducation, la formation et les programmes techniques pour la main-d'œuvre.

Les formations et programmes éducatifs dirigés par les sociétés permettent d'acquérir les compétences techniques spécifiques requises pour travailler de façon performante, ainsi que des compétences « moins pointues » telles que la communication, la prise de décision et la planification, indispensables pour progresser en tant qu'employé sur son lieu de travail. Certains gouvernements offrent des avantages fiscaux qui peuvent être utilisés pour compenser les coûts des programmes de formation. Pour une société, l'éducation de ses employés est bénéfique, car elle permet d'améliorer les compétences requises pour travailler. Mais ces compétences sont également des atouts que l'employé peut utiliser pour trouver de nouveaux emplois, dans de nouvelles sociétés et de nouveaux secteurs. Globalement, lorsque ces programmes de formation et partenariats sont réalisés correctement, leurs avantages profitent aux populations.

Intégrer des bourses d'études techniques et de nouveaux programmes diplômants aux stratégies de recrutement.

Les bourses d'études et autres mesures incitatives soutenues par la société participent à la formation de futurs employés qualifiés, attirent de nouveaux employés et créent une demande pour les diplômés d'écoles techniques. Les sociétés peuvent également travailler avec les entrepreneurs et sous-traitants pour identifier les postes les mieux adaptés aux nouveaux détenteurs de diplômes techniques et aux apprentis.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent collaborer avec l'ensemble de l'industrie extractive, mais aussi avec les populations et

le gouvernement, afin de comprendre les difficultés et les lacunes inhérentes au développement de l'accès pour tous à l'éducation et d'identifier les opportunités de participation pour la société. La collaboration ne doit pas rendre la population dépendant de la société en ce qui concerne la mise à disposition de services éducatifs, ni empiéter sur les responsabilités du gouvernement.

Lancer des programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP).

Les sociétés ont la possibilité de collaborer avec les groupes de population, les écoles et les universités afin de concevoir des programmes adaptés et de les associer à des opportunités d'emploi dans l'industrie extractive. Les EFTP doivent être coordonnés avec les programmes éducatifs et autres programmes nationaux. Ainsi, les étudiants peuvent obtenir un diplôme reconnu pour leur formation, mais aussi utiliser leurs compétences dans d'autres secteurs.

Participer de façon significative au fonctionnement des écoles et aux cours.

Depuis toujours, l'industrie extractive soutient et sponsorise les écoles locales. C'est également un bon moyen pour créer ou améliorer les relations avec la population locale. Les sociétés extractives sont souvent sollicitées pour sponsoriser les événements sportifs, faire don de ballons de football et juger des concours de beauté. Mais elles peuvent aussi contribuer de façon plus concrète aux apprentissages scolaires. Elles peuvent par exemple travailler avec les professeurs pour mettre en place des ateliers et des programmes de gestion de l'environnement, soutenir les programmes de recyclage scolaire, ou offrir des bourses d'études afin de scolariser les enfants les plus pauvres. Les sociétés peuvent associer ces efforts aux programmes bénévoles de leurs propres employés. La participation dans les écoles est un excellent moyen de développer des relations au niveau local, d'écouter les inquiétudes de la population, et de répondre à ses questions sur les opérations de la mine.

Promouvoir l'accès pour tous et maintenir les enfants scolarisés.

Les taux d'inscription à l'école primaire dans les économies riches en minéraux sont inférieurs à la moyenne mondiale.³¹ Certains enfants sont dépendants de l'activité extractive artisanale ou d'autres formes d'emploi, qui les empêchent d'aller à l'école. Ce phénomène est particulièrement répandu dans les régions où un rapide développement économique crée un grand nombre d'opportunités d'emploi indirect et officieux. Les sociétés extractives peuvent s'associer aux gouvernements locaux et à la société civile pour assurer la scolarisation des enfants, notamment en faisant en sorte que les avantages économiques et opportunités offerts par l'éducation soient plus intéressants que ceux offerts par le fait de quitter l'école pour travailler dans le secteur informel. Cela démontre à quel point il est important de surveiller les taux d'inscription dans les écoles primaires et secondaires dans les régions minières émergentes.

Études de cas et initiatives

EFTP et normes éducatives nationales : Sierra Leone.

Reconnaissant que la Sierra Leone aurait besoin d'environ 600 000 emplois pour répondre à la rapide croissance de sa population, l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) s'est associée à London Mining en 2012 pour mettre au point un programme d'EFTP appelé « From Mines to Minds ». Ce programme reconnaît que « l'industrie extractive joue un rôle essentiel en tant qu'industrie pionnière, stimule le développement de services clés, la fabrication et les industries en amont et en aval », mais aussi que seuls 23 % des cadres intermédiaires et 12 % des cadres supérieurs étaient des ressortissants de la Sierra Leone. De plus, la demande pour des employés qualifiés à la mine et dans la région environnante dépassait de loin l'offre. En réaction à cela, le programme avait pour but de fournir aux habitants de la région la formation technique, financière et organisationnelle requise pour accéder à des emplois miniers sûrs et bien payés. Selon la GIZ, les normes de qualification mises en place pour le programme seront converties en normes nationales, avec l'aide du conseil consultatif national pour les EFTP, et il est prévu de reproduire le programme dans d'autres districts de la Sierra Leone.³²

Formation locale aux compétences et bourses d'études pour les universités à l'étranger : Laos.

La mine Sepon de MMG au Laos dispose d'un plan d'embauche local visant à augmenter progressivement la capacité de la main-d'œuvre locale et à réduire progressivement également la dépendance vis-à-vis des ouvriers expatriés. La société offre une formation en interne complète aux compétences en matière de santé et de sécurité, d'informatique, d'autorisations d'exploitation du site, de développement professionnel et de maintenance, mais également à l'anglais et au laotien. En outre, Sepon s'est associé aux formateurs locaux de Savannakhet et Vientiane pour bénéficier de plusieurs programmes d'apprentissage et stages. Deux étudiants en Australie et deux étudiants en Thaïlande bénéficient du programme de bourse d'études LXML de MMG. La société offre également une aide financière supplémentaire à deux étudiants dans le secteur tertiaire par le biais du programme AusAID Australian Development Scholarship Program, et à deux étudiants par le biais de la bourse New Zealand ASEAN.³³

Programme de deuxième cycle transdisciplinaire pour les professionnels mineurs : Afrique du Sud.

L'Université du Cap, en collaboration avec l'Université de Zambie et l'Université des Nations Unies, a développé un Master de philosophie interinstitutionnel et transdisciplinaire spécialisé dans le développement de ressources en minéraux durables, qui met en lumière les principales difficultés du développement durable dans le contexte de l'activité extractive et du traitement des minéraux en Afrique. Le programme est ouvert aux professionnels diplômés issus de différentes disciplines (géologues, ingénieurs, responsables de la planification, stratèges, avocats, régulateurs professionnels de la santé,

professionnels de la sécurité, spécialistes des questions environnementales, économistes et spécialistes en sciences sociales) qui souhaitent mieux comprendre les implications en jeu dans le développement des ressources minérales durables, afin de promouvoir son application de la façon la plus significative possible. L'un des critères de sélection des étudiants pour le programme est la formation de groupes composés d'individus issus de divers milieux, afin de permettre aux étudiants d'apprendre les uns des autres, de par leurs disciplines et leurs expériences différentes, en plus des cours proposés. Les trois premiers groupes d'étudiants (41 au total) sont originaires de quatre pays du sud de l'Afrique (Malawi, Afrique du Sud, Zambie et Zimbabwe), mais aussi d'Australie et du Japon, et sont âgés de 21 à 51 ans. Ces étudiants représentent le gouvernement, le milieu universitaire, l'industrie extractive, les cabinets de conseil, ainsi que les secteurs des affaires et de l'économie. Ils sont diplômés dans différentes disciplines : ingénierie, sciences naturelles, sciences sociales, droit et économie.³⁴

Ressources sélectionnées

- Comité international de géologie (CIG), 2016. [Social Responsibility for Geoscience Education](#)
- SMI Centre for Social Responsibility in Mining, Université du Queensland, 2014. [The Guide to Good Practices in Indigenous Employment, Training and Enterprise Development](#)
- UNICEF, 2015. [Children's Rights and the Mining Sector, UNICE Extractive Pilot](#)
- Université du Cap, 2016. [MPhil in Sustainable Mineral Resources Management](#)
- Banque mondiale, 2014. [Human Capital for the Oil, Gas and Minerals Industries](#)

ODD5 : Égalité entre les sexes

Parvenir à l'égalité entre les sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

L'égalité entre les sexes signifie un égal accès pour les femmes et les filles aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi, et une participation égale à la prise de décisions politiques et économiques. L'égalité entre les sexes est un droit humain fondamental. Pourtant il persiste encore des lacunes importantes en matière de droits des femmes et des filles à participer pleinement à leurs communautés et sociétés.³⁵

Les sociétés extractives peuvent promouvoir l'égalité des sexes en assurant la parité entre les sexes et un salaire égal à travail égal à tous les niveaux de l'entreprise. Elles peuvent également mettre en place des efforts proactifs visant à recruter et conserver les employées et à faire du lieu de travail un endroit sûr pour les femmes. Dans les communautés affectées par l'activité extractive, les femmes ont tendance à bénéficier de moins d'avantages et à souffrir de plus de répercussions négatives que les hommes. Il est possible d'y remédier en reconnaissant les droits des femmes d'accéder aux ressources et à la propriété, y compris aux femmes en tant que parties prenantes dans les processus d'acquisition des terres, de réinstallation et de consultation, et en garantissant l'accès pour tous aux emplois et aux opportunités

économiques.

Cibles clés de l'ODD5 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de **violence faite aux femmes et aux filles**, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation ;
- 5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de **direction** à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité ;
- 5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes **les mêmes droits aux ressources économiques**, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne ;
- 5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'**égalité des sexes** et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux.

	<h3>Exploitation minière et égalité entre les sexes (ODD5)</h3>	
<p style="text-align: center;">Offrir des opportunités égales aux femmes</p> <p style="text-align: center;">Intégration au cœur de métier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recruter davantage de femmes • Rémunérer les femmes et les hommes de façon égale • Proposer davantage de femmes pour la nomination à des postes de direction visibles • Adopter, si possible, des horaires flexibles, afin de permettre aux employés de s'occuper de leurs enfants 	<p style="text-align: center;">Pratiquer l'intégration hommes-femmes dans l'ensemble de l'industrie et du cycle de vie du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir un équipement de protection individuelle adapté à chaque sexe • Fournir un plan de développement de carrière adapté à chaque sexe • Prendre en compte les points de vue des femmes, hommes et enfants dans la prise de décisions relatives à la communauté • Inclure les hommes et les femmes dans les négociations 	<p style="text-align: center;">Collaboration et effet de levier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre les investissements sociaux inclusifs pour les deux sexes • Proposer des bourses d'études aux femmes • Rester vigilants face à la violence sexiste • Mettre en place des mécanismes de réclamation tenant compte des disparités entre les sexes • Offrir aux femmes un suivi médical

Intégrer l'ODD5 au cœur de métier

Garantir des opportunités égales aux femmes.

La proportion d'hommes et de femmes dans l'activité extractive suggère que les femmes sont victimes de discrimination à chaque étape du cycle d'embauche, du recrutement à la conservation, en termes de développement de carrière et lors de la compression. En 2014, le rapport annuel *Mining for Talent* de PricewaterhouseCoopers a montré que les femmes représentaient seulement 5 à 10 % de la main-d'œuvre minière mondiale. De plus parmi les 500 premières sociétés extractives répertoriées, seules sept étaient dirigées par des femmes.³⁶ Dans l'industrie minière, les femmes sont également moins payées que les hommes. En 2014, l'Australian Institute of Mining and Metallurgy a réalisé une étude sur 3 000 mineurs en Australie, et a découvert que les hommes étaient payés 27 % de plus que les femmes à travail égal, et que ces écarts de salaire augmentaient avec l'ancienneté.³⁷ Les sociétés extractives peuvent adopter des stratégies préventives afin de garantir l'égalité des opportunités à chaque étape du cycle d'embauche, et une approche proactive pour rééquilibrer l'écart salarial entre hommes et femmes.

Garantir des environnements de travail adaptés à chaque sexe.

Pour donner envie aux femmes de venir travailler dans la société et d'y rester, il est nécessaire de s'intéresser à l'environnement de travail en fonction de chaque sexe, afin d'identifier les facteurs risquant d'accentuer ou de créer des inégalités en termes d'opportunités et d'accès. Pour cela, il est notamment possible de mettre en place des formations pour éveiller les consciences et des mécanismes de réclamation afin d'aider à l'application des politiques anti-harcèlement, de proposer des emplois en shifts plus flexibles ou un service de garde d'enfant pour s'adapter aux responsabilités des parents, de proposer un équipement de protection personnel et d'autres équipements adaptés à chacun, d'installer des toilettes et vestiaires pour femmes, et de mettre en œuvre des programmes de développement de carrière officiels pour les femmes. En outre, les sociétés peuvent travailler avec leurs entrepreneurs pour s'assurer que le facteur du sexe est inclus dans leur approche du travail.

Reconnaître les rôles et droits des femmes.

Bien qu'un nombre limité de femmes soient employées dans les mines et bénéficient de salaires plus importants et de moyens de subsistance améliorés, les femmes sont également souvent sous-représentées dans les négociations entre les sociétés extractives et les populations, et ne profitent pas des avantages autant que les hommes.³⁸ La bonne pratique en matière d'évaluation des répercussions et de l'engagement des populations consiste à reconnaître

les rôles et droits des femmes dans les communautés affectées par l'exploitation minière, notamment la façon dont le travail et la prise de décision des femmes contribue à assurer la subsistance des familles et des populations. Selon l'IFC, « En consultant principalement les hommes, on n'a accès qu'à la moitié de l'histoire. Une intervention active peut s'avérer nécessaire pour identifier les problèmes importants pour les femmes, et pour s'assurer qu'un poids égal leur est donné. »³⁹ Une approche inclusive pour les deux sexes et adaptée à la culture locale sera probablement plus efficace pour identifier les répercussions négatives et les opportunités positives qui n'auraient pas été découvertes sans la participation des femmes. La participation des femmes peut également permettre de mieux identifier les mesures d'atténuation des répercussions que la société peut intégrer à son cœur de métier.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent appliquer un filtre adapté à chaque sexe à l'ensemble de leur travail avec les populations, le gouvernement et autres parties prenantes, afin de s'assurer que les voix des femmes sont entendues et prises en compte.

Collaborer pour gérer les répercussions sur les femmes dans les communautés locales.

Selon l'African Minerals Development Centre, il est fréquent de mesurer les répercussions, avantages et risques de l'activité extractive au niveau de la population plutôt qu'au niveau individuel. Les femmes ont tendance à fournir des services secondaires, tels que la nourriture et le logement. Et en raison de l'afflux de travailleurs immigrants et du manque d'accès aux services officiels, les femmes à proximité des mines sont souvent impliquées dans le commerce du sexe ou victimes de violences sexuelles. Les sociétés peuvent travailler avec les groupes de femmes, le gouvernement local et la société civile pour mettre en place des solutions.

Réaliser des investissements et prendre des engagements sociaux adaptés à chaque sexe.

Au sein d'une industrie depuis toujours dominée par les hommes, dont les activités ont souvent des répercussions négatives sur les femmes plus que sur les hommes, les sociétés extractives peuvent prendre des mesures pour s'assurer que les femmes en récoltent davantage les bénéfices et souffrent moins de son coût. Par exemple, les sociétés peuvent sponsoriser des opportunités éducatives, des bourses d'études et des formations spécialement réservées aux femmes. Dans les lieux où les voix des femmes sont peu entendues, les sociétés peuvent collaborer avec les dirigeants locaux, les anthropologues et les sociologues pour soutenir les opportunités qui permettent aux femmes d'occuper des fonctions de

direction et de participer de façon égale.

Études de cas et initiatives

Les femmes au sein des équipes dirigeantes : mondial.

En 2013, Thiess, plus grand mineur contractuel du monde, a commencé à appliquer sa politique d'entreprise Women in Mining (Les femmes dans l'industrie extractive). Le projet est « d'accélérer et de maintenir l'afflux de femmes à des postes de direction générale et dans des rôles non traditionnels, tout en créant et maintenant une culture qui a de fortes attentes quant au potentiel des femmes à tous les niveaux ». Le projet prévoit, entre autres, d'augmenter le pourcentage de femmes au sein de la société d'un point par an, et d'augmenter le pourcentage de femmes à des postes de direction générale de deux points. Ce projet inclut également des programmes de congés parentaux et des études régulières sur l'égalité des salaires hommes/femmes.⁴⁰

Femmes professeures dans l'ingénierie : Canada.

Reconnaissant le besoin de corriger les écarts entre les sexes dans les secteurs de l'exploitation minière et de l'ingénierie, Goldcorp a fait don, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes de 2014, de 500 000 dollars canadiens à l'Université de Colombie-Britannique, pour créer la chaire de recherche Goldcorp Professorship in Women in Engineering. Ce programme a entre autres pour objectif d'augmenter la proportion de femmes professeures au sein de la faculté d'ingénierie de 20 % à 50 % en cinq ans, de promouvoir la position des femmes dans l'ingénierie grâce à des efforts de recrutement et de représenter les femmes dans l'ingénierie auprès des élèves de lycée, des parents et des conseillers.⁴¹

Guide « Why Gender Matters » : mondial.

Rio Tinto et le Centre for Social Responsibility in Mining du Sustainable Mining Institute de l'Université du Queensland, en Australie, ont créé un guide pratique qui propose des suggestions spécifiques sur les approches adaptées à chaque sexe, dans le but d'entamer le dialogue avec les populations et les parties prenantes, et de trouver des solutions bénéfiques à la fois pour l'entreprise et pour la société. Ce guide présente une logique d'intégration des sexes dans l'entreprise, et décrit les protocoles internationaux correspondants. Les explications claires qui suivent l'approche d'un système de gestion offrent des étapes pratiques spécifiques en plus des études de cas.⁴²

Partenariat pour empêcher la violence sexiste : mondial.

En avril 2012, Barrick Gold Corporation (Barrick) et White Ribbon (WR) ont formé un partenariat afin de prévenir la violence sexiste et de promouvoir le rôle positif que les hommes ont à jouer dans le cadre de la solution pour mettre fin aux violences à l'égard des femmes. Depuis quatre ans, Barrick et WR travaillent ensemble sur les sites miniers et dans les communautés qui les accueillent dans

trois lieux : à Lumwana, en Zambie ; au nord-est du Nevada, aux États-Unis ; et à Porgera, en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Au cours de la première phase du partenariat, ils ont réalisé une évaluation complète d'un an dans chaque pays, au moyen d'ateliers, de groupes de discussion, de consultations et d'entretiens avec diverses parties prenantes aux niveaux national, régional et local, afin de s'atteler aux problèmes autour de l'égalité entre les sexes et de la violence sexiste. Cela a permis à WR de mettre au point trois stratégies uniques de prévention de la violence sexiste concernant le contexte culturel, les capacités et les bonnes pratiques dans chacun des lieux. Cette étape a été essentielle pour mettre en place des relations importantes au niveau local, et pour éveiller les consciences des employés de Barrick, mais aussi gagner leur assentiment, conditions indispensables au succès de la mise en œuvre de la deuxième phase du projet, sur trois ans et sur chaque site.⁴³

Ressources sélectionnées

- African Union/African Minerals Development Centre, 2015. [African Women in Artisanal and Small-Scale Mining](#)
- Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 2015. [Strategic Gender Initiative](#)
- GIZ, 2015. Pas de site Web. [Encyclopedia of Gender and Mining : Key initiatives, Best Practices and Actors](#)
- International Women in Mining, 2015. [Women in Mining](#)
- Oxfam, 2009. [Women, Communities and Mining : The Gender Impacts of Mining and the Role of Gender Impact Assessment](#)
- PricewaterhouseCoopers, 2015. [Mining for Talent 2015 : A review of women on boards in the mining industry 2012-2104](#)
- Rio Tinto, 2009. A resource guide for integrating gender considerations into Communities work at Rio Tinto. [Why Gender Matters](#)

ODD6 : Eau propre et assainissement

Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

L'eau propre est essentielle pour les êtres humains et le monde naturel. Un manque d'assainissement et d'hygiène, ainsi qu'une infrastructure inadaptée, contribue au développement des maladies et est responsable de millions de décès chaque année. L'accès à une eau propre et à des services d'assainissement de qualité permet de prévenir les maladies et d'améliorer la qualité de vie. En outre, des cours d'eau propres participent au maintien d'un environnement sain.⁴⁴

L'exploitation minière est très gourmande en eau et peut avoir des répercussions négatives que la qualité de l'eau. L'industrie extractive peut aider à offrir un accès adapté à une eau propre et à l'assainissement en réduisant son empreinte hydrique en termes de quantité et de qualité (par des mesures d'utilisation rationnelle de l'eau et en recyclant ses eaux usées), en augmentant l'approvisionnement local en eau (en partageant l'infrastructure d'utilisation de l'eau), en s'approvisionnant en eau auprès de sources adaptées, en s'assurant que ses opérations n'entraînent pas le déplacement des utilisateurs des ressources en eau locales et ne polluent pas les réserves en eau, et enfin en partageant ses données et son expertise relatives à la surveillance de l'eau avec les gouvernements locaux.

Cibles clés de l'ODD6 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable ;
- 6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles ;
- 6.3 D'ici à 2030, améliorer la **qualité de l'eau** en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau ;
- 6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les **ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement** dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau ;
- 6.a D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au **renforcement des capacités** des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, le dessalement et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation ;
- 6.b Appuyer et renforcer la participation de la **population locale** à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.



Exploitation minière, eau propre et assainissement (ODD6)



Intégration au cœur de métier

**Conserv
et recycler
l'eau**

- Recycler et/ou récupérer des métaux dans les eaux usées
- Réduire la consommation d'eau
- Utiliser des sources d'eau alternatives (eau grise, eau de mer)

**Gérer l'eau
de façon
responsable**

- S'aligner avec les politiques gouvernementales de gestion de l'eau
- Prendre en compte les considérations d'ordre technique, social, économique et politique relatives à l'eau
- Identifier les réserves en eau de grande valeur
- Maintenir un équilibre de l'eau sur le long terme tout au long du déroulement des projets
- Intégrer les rapports et la divulgation des informations relatifs à l'eau

Collaboration et effet de levier

- Soutenir la planification et l'infrastructure pour l'eau potable et les conditions d'hygiène
- Définir clairement les responsabilités relatives à la gestion des bassins versants
- Partager les bénéfices des infrastructures d'approvisionnement en eau
- Étudier les accords de cofinancement
- Soutenir le développement des capacités locales en matière de gestion de l'eau et des conditions d'hygiène

Intégrer l'ODD6 au cœur de métier

Conserver et recycler l'eau.

L'activité extractive est très gourmande en eau. C'est l'une des principales préoccupations de l'industrie. L'étude Stakeholder Perception Study du Conseil international des mines et des métaux (CIMM), réalisée en 2014, a montré que dans toutes les régions du monde, l'utilisation et la gestion de l'eau était la première répercussion sur l'environnement que l'industrie des mines et des métaux devait s'atteler à supprimer.⁴⁵ Elle s'est avérée plus importante que les émissions dans l'air, la gestion des eaux usées, la revalorisation des terres, la biodiversité et les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique. Pour disposer d'une quantité d'eau suffisante pour les opérations extractives, en particulier dans les environnements où l'industrie extractive n'est qu'un des nombreux utilisateurs en lice pour une réserve en eau limitée, la conservation de l'eau et le recyclage des eaux usées sont bénéfiques à la fois pour l'environnement et pour le bilan de la société. La bonne pratique consiste à demander des droits d'accès à l'eau basés sur une politique d'utilisation rationnelle de l'eau officielle qui détermine la demande nette après recyclage et retraitement, et qui est basée sur l'évaluation à long terme de l'utilisation opérationnelle de l'ensemble des activités. La réduction des quantités utilisées peut être intégrée à la conception du traitement, tout comme les approches du traitement des résidus d'extraction minière conformes aux bonnes pratiques. L'industrie innove, en utilisant des sources d'approvisionnement en eau différentes (eau de mer et eau grise) et avec des technologies telles que les résidus secs. Les usines de dessalement et le pompage d'eau de mer vers l'intérieur des terres sont aussi des options envisageables, mais présentent des inconvénients en termes de coût et de répercussions sur l'environnement.

Surveiller la qualité de l'eau et établir des rapports sur l'utilisation de l'eau.

L'exploitation minière peut avoir des répercussions sur la qualité de l'eau, et même en respectant les normes environnementales les plus strictes, le risque de fuite persiste. Il devient primordial pour les sociétés extractives de s'assurer que leurs opérations n'ont pas de répercussion négative sur la qualité de l'eau, afin de conserver leur permis social d'exploitation. La surveillance et l'établissement de rapports réguliers sur la qualité de l'eau à proximité des mines et en aval permettent de détecter les petits problèmes avant qu'ils ne deviennent sérieux. Les sociétés peuvent inviter les populations et autres parties prenantes à participer à la surveillance de l'eau dans le but de créer une relation de confiance transparente. Elles peuvent aussi dévoiler publiquement les rapports sur leur consommation et leur utilisation de l'eau (voir aussi ODD2 – Faim « Zéro », pour une discussion plus approfondie sur l'eau).

Adopter des approches de gestions de l'eau qui

prennent en compte les aspects sociaux, culturels et techniques.

Dans de nombreux pays, les craintes et inquiétudes de la population au sujet de l'accès à l'eau et de sa qualité sont vecteurs de conflits avec les sociétés extractives. L'approche responsable d'une société doit comprendre les actifs en eau de grande valeur en tenant compte de l'ensemble des valeurs sociales, culturelles, économiques et environnementales à l'échelle de la captation de l'eau, afin d'identifier les risques matériels et d'aligner la gestion de l'eau opérationnelle et la communication avec les populations et le gouvernement. La disponibilité de l'eau est une question essentielle, en particulier dans les régions où les ressources en eau sont peu abondantes, ou dans les régions affectées par le changement climatique. Du point de vue d'une société, la gestion de l'eau ne consiste pas uniquement à gérer les répercussions directes d'une opération sur l'eau. Il s'agit de communiquer avec les populations pour partager des informations sur l'utilisation de l'eau et d'apaiser leurs craintes, et de communiquer avec les gouvernements pour contribuer à et s'aligner sur les politiques qui régissent la gestion de l'eau. Les sociétés peuvent revoir leurs plans de travail sur l'ensemble de l'opération pour obtenir une approche complète, pour régler à la fois les répercussions de l'opération sur le cycle de vie de la mine et les inquiétudes des parties prenantes relatives à l'eau.

Collaborer et utiliser les ressources

La gestion de l'eau est un véritable défi dans de nombreuses régions minières, et les sociétés extractives, les gouvernements, les agences multilatérales, les organisations de société civile, la communauté locale et les institutions de recherche scientifique peuvent travailler en étroite collaboration afin de trouver des solutions. Les sociétés peuvent jouer un rôle important en apportant leur expertise à ces efforts, et en intégrant les connaissances à leurs propres stratégies de gestion de l'eau.

Contribuer à la gestion des bassins versants.

Les sociétés extractives sont en pleine transition, et passent d'un paradigme de gestion de l'eau strictement opérationnel à une approche plus responsable, basée sur les bassins versants ou la captation, et qui implique une communication active avec les autres utilisateurs d'eau et la prise en compte de leurs priorités.⁴⁶ Ceci est le reflet d'un point de vue sur les systèmes scientifiques qui prend en compte toutes les dynamiques impliquées dans la compréhension de l'eau : hydrologique, écologique, économique, sociale, culturelle et politique. En outre, de nombreux gouvernements sont en train de passer d'un modèle réglementaire localisé à un modèle de gestion des bassins versants qui prend en compte la totalité des répercussions sur le bassin versant. Les sociétés peuvent identifier les opportunités qui existent de contribuer à l'approche de la gestion dans le bassin versant où elles opèrent.

Partager les avantages via les infrastructures d'approvisionnement en eau.

Dans les environnements pauvres en eau, où les sociétés extractives doivent construire une infrastructure afin d'apporter l'eau ou la pomper depuis le sous-sol pour extraire un dépôt, les accords de partenariat avec les gouvernements et les autres utilisateurs de l'eau peuvent permettre à toutes les parties de rembourser les coûts et réduire le besoin de se battre pour l'eau. La très grande expertise de l'industrie en termes de traitement des matériaux et d'amélioration de l'infrastructure pourrait lui permettre de jouer un rôle essentiel pour apporter la purification et l'assainissement de l'eau dans les lieux mal desservis.

Soutenir la planification et l'infrastructure pour l'eau potable et l'assainissement. Les enfants sont particulièrement vulnérables au manque et à la pollution de l'eau. L'OMS estime que 3 900 enfants meurent chaque jour à cause d'une eau souillée ou d'un manque d'hygiène.⁴⁷ Les sociétés peuvent contribuer dans ce domaine en se familiarisant avec les approches des populations et des gouvernements en termes d'eau potable et d'assainissement, et en déterminant les améliorations nécessaires et les programmes en place. En travaillant avec les parties prenantes, les sociétés peuvent identifier les lacunes auxquelles elles peuvent contribuer en offrant leur expertise en matière de planification, leur pouvoir de mobilisation ou encore des investissements ciblés. Comme dans le cadre de l'éducation et de la santé, les sociétés doivent chercher à s'assurer que leur participation va dans le sens d'une solution à long terme, afin de ne pas créer de dépendances et d'inciter à une gestion et des opérations durables, ainsi qu'à l'entretien de l'infrastructure.

Études de cas et initiatives

Récupérer le cuivre dans les eaux usées : Chine.

À la mine Dexing de Jiangxi Copper Company, la pluie tombant sur les stocks de qualité inférieure génère une eau d'exhaure acide. La société s'est associée avec BioTeQ Environmental Technologies pour construire une station de traitement des eaux qui traite les eaux usées et en extrait le cuivre. Au cours de ses six premiers mois de fonctionnement, la station a traité 3 milliards de litres d'eaux usées et récupéré 700 000 livres (317 514 kg) de cuivre. Les coûts de traitement ont été entièrement couverts par les revenus tirés du cuivre récupéré, et l'eau est continuellement réutilisée.⁴⁸

Utilisation partagée de l'infrastructure d'approvisionnement en eau : Arabie Saoudite.

À cause du climat aride et de la pénurie d'eau douce en Arabie Saoudite, on estime que la capacité de dessalement doit doubler au cours des 20 prochaines années pour servir de façon adéquate la population. Ma'aden, la plus importante société extractive d'Arabie Saoudite, fait partie d'une coentreprise de 10,8 milliards de dollars américains avec Alcoa dont le but est de construire le plus grand complexe aluminium à intégration verticale du monde.

Ma'aden s'est associé avec l'entreprise d'État Saline Water Conversion Company et la Saudi Electricity Company pour conclure un accord d'utilisation partagée de l'infrastructure d'acheminement conjointe de l'eau et de l'énergie. La centrale électrique et station de dessalement produit 2 400 MW d'électricité et 1,025 million de mètres cubes d'eau chaque jour, dont 1 350 MW et 25 000 mètres cubes respectivement sont utilisés pour le projet, tandis que le reste va au réseau public.⁴⁹

Recyclage total de l'eau : Brésil.

À l'usine métallurgique Sossego de Vale à Para, au Brésil, 99,99 % de l'eau utilisée pour produire le concentré de cuivre sont recyclés depuis le bassin de réception des résidus, puis réinjectés dans le circuit de traitement. La procédure permet d'économiser 900 000 mètres cubes d'eau douce chaque année, pompés dans une rivière à proximité. Cette quantité d'eau permet d'alimenter une ville de 25 000 habitants pendant 6 mois. La seule eau douce qu'utilise la station est l'eau potable destinée à la consommation.⁵⁰

Partager l'utilisation d'une station de traitement des eaux : Pérou.

La mine Cerro Verde de Freeport-McMoran est une mine de cuivre et de molybdène à ciel ouvert située près de la ville d'Arequipa dans le sud du Pérou. La mine est déjà une installation sans déchets qui recycle environ 85 % de l'eau utilisée au cours du processus. Mais la société prévoit de se développer et de tripler sa production, ce qui représente une augmentation de 85 % de ses besoins en eau. Cerro Verde est également entourée par une région qui souffre du manque d'accès à l'eau propre. Le rejet d'eaux usées non traitées a contaminé la principale source d'alimentation en eau, le Rio Chili. Dans ce contexte, en 2011, la société extractive a proposé de répondre à ses besoins supplémentaires en eau au moyen d'une nouvelle station de traitement des eaux usées, et de permettre aux populations d'utiliser l'excédent produit. Le gouvernement régional d'Arequipa, le gouvernement national et le SEDAPAR (Servicio de Agua Potable y Alcantarillado de Arequipa) ont conclu un accord avec Freeport-McMoran : la mine financera la conception et la construction de la station de traitement des eaux usées, et la station sera exploitée par le SEDAPAR. Sa construction a commencé en 2013. Il est notamment prévu qu'elle permette d'éviter les rejets polluants dans le Rio Chili afin d'améliorer la productivité agricole dans la région et de réduire les maladies liées à l'eau. Ce sera également une source d'eau traitée à long terme pour les opérations minières.⁵¹

Ressources sélectionnées

- Centre Columbia sur l'investissement durable, 2014. [Leveraging Mining Investments in Water Infrastructure for Broad Economic Development : Models, Opportunities and Challenges](#)
- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2012. [Water Management in Mining : A Selection of Case Studies](#)

- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2015. [A Practical Guide to Catchment-based Water Management for the Mining and Metals Industry](#)
- Pacte mondial des Nations Unies, 2015. [The CEO Water Mandate](#)
- Institut des ressources mondiales, 2013. [Aqueduct Water Risk Atlas](#)
- Fonds mondial pour la nature, 2015. [The Water Risk Filter](#)

ODD7 : Énergie propre et d'un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Une personne sur cinq n'a pas accès à l'électricité et 3 milliards de personnes utilisent le bois, le charbon ou les déjections animales pour cuisiner et se chauffer. L'ODD7, qui concerne l'accès à l'énergie, est un composant essentiel des ODD, et est également un moteur du développement durable pour de nombreux autres objectifs. Cependant, la production d'énergie est le premier facteur de changement climatique (voir ODD13). Le défi consiste à améliorer la disponibilité de l'énergie fiable pour ceux qui n'y ont pas accès tout en réduisant ses répercussions négatives sur la planète. L'accès pour tous, une meilleure efficacité et une augmentation de la part d'énergie renouvelable sont au cœur de l'ODD7.⁵²

L'exploitation minière consomme beaucoup d'énergie. L'industrie extractive peut améliorer la durabilité de l'énergie en accélérant l'intégration de mesures en faveur de l'efficacité énergétique et d'énergie renouvelable dans l'alimentation électrique des mines, et en s'associant avec des compagnies de services publics pour augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables. Bien qu'il soit essentiel de se concentrer sur l'efficacité énergétique, l'activité extractive peut également tirer profit de ses besoins énergétiques pour alimenter en énergie des régions sous-alimentées, par le biais de partenariats permettant l'utilisation partagée des infrastructures d'alimentation en énergie.

Cibles clés de l'ODD7 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable ;
- 7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial ;
- 7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique ;
- 7.a D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès aux sciences et technologies de l'énergie propre, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies de combustion propre des combustibles fossiles, et encourager l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies propres dans le domaine de l'énergie ;
- 7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement.

	<h3>Exploitation minière et énergie propre et d'un coût abordable (ODD7)</h3>	
<h4>Intégration au cœur de métier</h4>		<h4>Collaboration et effet de levier</h4>
<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> Améliorer l'efficacité énergétique </div> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des audits énergétiques Améliorer la maintenance de l'infrastructure énergétique Réduire la demande en énergie sur site 	<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px; text-align: center;"> Intégrer une énergie renouvelable </div> <ul style="list-style-type: none"> Déployer des énergies éoliennes, solaires ou géothermiques hors réseau Diversifier les sources d'énergie afin de réduire les pannes Remplacer les générateurs diesel 	<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Soutenir les initiatives énergétiques locales S'intégrer à des programmes d'électrification rurale Partager les bénéfices des infrastructures énergétiques Étudier les accords de cofinancement </div>

Intégrer l'ODD7 au cœur de métier

Amélioration de l'efficacité énergétique.

L'exploitation minière consomme beaucoup d'énergie et, selon la mine, consacre entre 10 et 40 % de ses coûts opérationnels à l'énergie.⁵³ L'extraction est responsable de 60 % de la consommation d'énergie de cette proportion, et la concentration et le broyage du minerai jusqu'à 40 %. (Cela peut varier en fonction du type de mine, notamment selon qu'elle est souterraine ou à ciel ouvert.) Environ 3 % de la totalité de l'électricité utilisée dans le monde par l'industrie extractive (et 45 % de l'énergie dans une mine à ciel ouvert classique) est utilisée pour réduire la taille des roches.⁵⁴ Les sociétés peuvent soutenir la recherche et le développement visant à trouver de nouvelles technologies de fragmentation peu consommatrices en énergie. De plus, les audits énergétiques, une efficacité énergétique améliorée (les concours entre employés sont une bonne façon de faire naître des idées), l'utilisation réduite de la maintenance de l'équipement et son amélioration peuvent permettre à une société de réduire ses coûts et ses besoins en énergie.

Intégrer une énergie renouvelable.

De nombreuses mines se trouvent dans des régions isolées et non reliées au réseau électrique national. D'autres mines sont reliées à des réseaux pouvant souffrir de coupures périodiques ou saisonnières en fonction de facteurs tels que la variation du niveau de l'eau dans les réservoirs hydroélectriques.⁵⁵ Les générateurs diesel répondent généralement aux besoins en électricité dans ces cas-là. Les sociétés extractives visionnaires réfléchissent à des solutions plus respectueuses de l'environnement et potentiellement moins coûteuses, comme l'énergie éolienne, solaire ou géothermique hors réseau ou sur mini-réseau au lieu du diesel. Outre l'avantage de réduire les émissions de gaz à effet de serre, ces sociétés profitent de coûts en énergie réduits, étant donné que les coûts de production de l'énergie alternative baissent rapidement. De plus, ces sources d'énergie sont moins affectées par les goulots d'étranglement de l'approvisionnement en carburant.

Collaborer et utiliser les ressources

Pour identifier les opportunités de collaboration et d'utilisation des ressources pour atteindre les cibles de l'ODD7, il faut tout d'abord comprendre le contexte local, les priorités nationales et les rôles joués par les différentes parties prenantes dans la production et la distribution de l'énergie.

Partager les avantages des infrastructures d'approvisionnement en énergie.

De nombreuses opérations extractives s'alimentent en énergie sur des réseaux électriques peu fiables ou se trouvent loin de tout réseau électrique. Dans les deux cas, elles doivent s'approvisionner elles-mêmes en électricité afin de garantir un accès fiable à l'électricité pour leurs opérations. Cela représente pour les communautés non alimentées en électricité proches

des sites de mines une opportunité d'avoir accès à une énergie abordable, fiable et moderne. Par le biais d'accords pour l'utilisation partagée de l'infrastructure d'approvisionnement en énergie, les populations locales peuvent avoir accès à l'énergie à un coût abordable. Par exemple, dans un accord d'utilisation partagée, les coûts marginaux pour approvisionner en énergie les populations proches de la mine par le biais d'une infrastructure « du dernier kilomètre » sont largement inférieurs au coût unitaire moyen de construction de l'infrastructure « dorsale » généralement installée sur ou payée par la mine. Quant à savoir qui est responsable de l'investissement en capitaux, du fonctionnement et de la maintenance de cette infrastructure « du dernier kilomètre », ces questions doivent être abordées et résolues en étroite collaboration avec la compagnie de services énergétiques publics, le gouvernement et la communauté.

Soutenir les initiatives énergétiques locales

Les sociétés extractives possèdent généralement une connaissance approfondie du secteur énergétique, condition sine qua non pour mettre au point la stratégie énergétique de l'opération. Ces connaissances permettent aux sociétés de mieux comprendre les difficultés rencontrées sur place en termes de production et de distribution d'énergie, de savoir qui n'y a pas accès et pourquoi, d'identifier les obstacles à la distribution et les programmes gouvernementaux en cours. Les sociétés peuvent travailler avec des groupes de parties prenantes afin d'identifier dans quelle mesure elles peuvent contribuer aux solutions, grâce à leur expertise dans la planification, leur pouvoir de mobilisation ou encore des investissements ciblés.

Études de cas et initiatives

Sunshine for Mines : mondial.

Sunshine for Mines, une initiative du Rocky Mountain Institute et de Carbon War Room, travaille directement avec l'industrie des métaux et des mines afin d'améliorer la compétitivité et la rentabilité des sociétés leaders du secteur en accélérant l'adoption d'énergies renouvelables rentables. Leur objectif est d'accélérer rapidement l'installation d'une capacité énergétique renouvelable sur site (notamment des technologies photovoltaïques solaires) intégrée aux systèmes d'approvisionnement en énergie des mines sur et hors réseau dans le monde entier. Le premier projet, une centrale électrique de 40 MW, est en cours, en collaboration avec Gold Field en Afrique du Sud. Étant donnée l'étendue de l'exploitation minière profonde en Afrique du Sud, l'approvisionnement et les coûts en électricité sont des préoccupations essentielles au cœur des opérations d'extraction de l'or sud-africaines. Dans ce contexte, de nombreux projets d'énergie solaire et de bioénergie voient le jour dans le but de réduire les coûts et d'augmenter la fiabilité de l'électricité dans les mines.^{56, 57}

Efficacité énergétique : Canada.

En 2014, la mine New Afton de New Gold en Colombie-Britannique est devenue la première mine d'Amérique du

Nord à recevoir la certification ISO 50001 pour les systèmes de gestion de l'énergie. Dans le cadre du programme, les employés participent à des ateliers de formation sur l'efficacité énergétique dans le cadre des opérations. L'un des principaux résultats du programme a été l'idée, trouvée par les mineurs, d'arrêter les tapis roulants pendant les changements d'équipe, ce qui a permis d'économiser environ 12 500 dollars canadiens par mois en énergie. Les réductions prévues en termes d'utilisation d'énergie sont de 9 GWh par an.⁵⁸

Énergie géothermique : Papouasie Nouvelle-Guinée

La mine Lihir de Newcrest en Papouasie-Nouvelle-Guinée est une région active sur le plan géothermique, où l'eau souterraine dans les rochers atteint régulièrement des températures pouvant aller jusqu'à 200°C. Au cours des premières phases de développement de la mine, cela a représenté d'importantes difficultés techniques, et de l'eau était utilisée pour refroidir la roche pendant le forage et l'extraction. Mais en 2003, Newcrest a construit une centrale électrique géothermique qui capture la vapeur et l'utilise pour entraîner des turbines qui génèrent de l'énergie. Dès 2006, l'énergie géothermique fournissait 75 % des besoins en énergie de la mine, à un coût de 0,01 dollar par kWh, contre 0,12 dollar par kWh pour le fioul lourd, ce qui a permis à la mine de réaliser des économies estimées à 40 millions de dollars par an.⁵⁹

Énergie éolienne : Canada.

La mine Raglan de Glencore au nord du Canada remplace son carburant diesel par de l'énergie éolienne. L'énergie est le deuxième plus important poste budgétaire de la mine, car celle-ci est située dans une région si reculée qu'elle ne peut pas être raccordée aux réseaux hydroélectrique ou de gaz naturel. Au cours de ses quatre premiers mois de fonctionnement, la première turbine éolienne a permis d'économiser près de 1,8 tonne d'émissions de CO₂ ; au cours des 20 ans de vie de la turbine, il est prévu qu'elle permette d'économiser 40 millions de dollars canadiens en carburant.⁶⁰

Efficacité énergétique : mondial.

En 2008, Barrick a publié un exposé sur la situation du changement climatique qui incluait les engagements pris pour améliorer l'efficacité énergétique et pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Étant donné qu'à cette époque l'électricité représentait 38 % de l'énergie totale utilisée par Barrick, dont 55 % servaient à la fragmentation (générant 1,7 million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par an), pour un coût total de 300 millions de dollars canadiens, Barrick était très motivé pour trouver des moyens d'améliorer ses procédés de fragmentation. Suite à une étude globale de ses opérations de fragmentation, Barrick a mis en place une stratégie d'échantillonnage et de modélisation des circuits de fragmentation sur chaque site afin de déterminer l'efficacité énergétique des différents composants et phases du processus. Il a alors été possible de mettre au point des solutions personnalisées en fonction des circonstances uniques de chacune de ses mines. Une étude de quatre mines de Barrick a révélé que certaines avaient connu une amélioration nette en termes d'efficacité énergétique de

plus de 20 %, et une réduction des émissions de CO₂ de 43 000 tonnes par an.⁶¹

Ressources sélectionnées

- Coalition for Eco-Efficient Comminution, 2015. [CEEC The Future](#)
- Centre Columbia sur l'investissement durable, 2012. [Leveraging the Mining Industry's Energy Demand to Improve Host Countries' Power Infrastructure](#)
- Energy and Mines, 2015. [Energy and Mines](#)
- Ernst & Young, 2014. [Renewables in Mining : Futuristic or Realistic?](#)
- Commission européenne, 2011. [Critical metals in strategic energy technologies](#)
- Commission européenne, 2016. [Critical materials in energy technologies](#)
- Projet Industrial Energy Efficiency Data Analysis (IEEDA), 2013. [Mining : Information on the energy efficiency opportunity available to the sector, uptake to date, and factors influencing implementation](#)
- Rocky Mountain Institute/Carbon War Room, 2016. [Sunshine for Mines](#)

ODD8 : Travail décent et croissance économique

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

L'ODD8 a pour objectif de créer les conditions nécessaires à une croissance économique et à la création d'emplois durables et pour tous. Il est nécessaire de porter un regard neuf sur les politiques des secteurs public et privé moteurs d'investissement, en vue d'augmenter la productivité, de diversifier les marchés et les opportunités et d'améliorer la créativité et l'innovation. Associé à l'idée de mettre fin au travail des enfants et de protéger les droits des travailleurs, l'ODD8 cherche à promouvoir la croissance économique et à offrir à tous des opportunités et un travail décent.⁶²

Malgré les attentes du public, les emplois directs créés par l'exploitation minière à grande échelle peuvent être limités. Elle offre cependant un certain potentiel de retombées économiques importantes par le biais d'achats locaux. Les sociétés extractives, en partenariat avec d'autres parties prenantes, peuvent contribuer à la mise en place d'approches visant à soutenir les initiatives nationales compétitives afin d'augmenter la capacité de contenu et d'approvisionnement locale, ce qui permet aussi de générer une croissance économique plus durable, à long terme et diversifiée. La croissance économique due à l'exploitation minière peut parfois être si puissante qu'elle augmente le PIB de plusieurs points (%). Cependant, une telle croissance s'obtient généralement au prix de produits de base onéreux, cycliques par nature, et la croissance peut ne pas être inclusive si les mécanismes de redistribution ou les efforts pour encourager les liens avec l'économie plus large sont absents.

Cibles clés de l'ODD8 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la **diversification**, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre ;
- 8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'**emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation** et stimulent la **croissance** des microentreprises et des micro, petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers ;
- 8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi, ni formation ;
- 8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin aux pires formes de travail des enfants, et, d'ici à 2025, **mettre fin au travail des enfants** sous toutes ses formes ;
- 8.8 Défendre les **droits des travailleurs**, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire ;
- 8.9 Renforcer la capacité des **institutions financières nationales** de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance.



Exploitation minière, travail décent et croissance économique (ODD8)



Intégration au cœur de métier

Communiquer les opportunités et les limites de l'exploitation minière

- Offrir un travail décent
- Catalyser l'emploi indirect et induit
- Communiquer clairement la nature à forte intensité de capital de l'exploitation minière

Inciter la croissance économique grâce aux achats locaux

- Diversifier les économies locales
- Rendre les appels d'offres accessibles aux entrepreneurs locaux
- Former les fournisseurs locaux pour leur permettre de satisfaire aux exigences des entreprises

Collaboration et effet de levier

- Collaborer avec les chambres de commerce, institutions financières et ONG locales
- Créer des pépinières d'entreprises
- Travailler avec les fournisseurs locaux pour développer leur capacité et augmenter la qualité de leurs produits
- Mettre les fournisseurs en lien avec les marchés extérieurs
- Collaborer pour mettre fin au travail des enfants

Intégrer l'ODD8 au cœur de métier

Comprendre les limites et opportunités des répercussions économiques de l'exploitation minière.

Les mines génèrent des emplois directs, mais le nombre d'emplois directement créés est souvent faible par rapport à la taille de l'investissement en capitaux. De plus, la modernisation et la technologie peuvent conduire à d'importantes améliorations en termes d'économies sur le plan économique et environnemental, mais aussi à une réduction des besoins en termes de main-d'œuvre. Les sociétés extractives et leurs investissements ont d'autres répercussions économiques, souvent bien plus importantes, et peuvent apporter des contributions potentiellement considérables aux économies locales et nationales. Il existe trois types de répercussions économiques : directes, indirectes et induites. Les répercussions directes sont les biens et les services achetés par la mine. Les répercussions indirectes sont les biens et les services achetés par les fournisseurs de la mine pour répondre aux besoins du fonctionnement de la mine. Les répercussions induites sont les biens et services achetés au niveau personnel par les employés de la mine.⁶³ Selon le CIMM, un employé dans une société peut correspondre à trois ou quatre employés dans le reste de l'économie, car l'approvisionnement en main-d'œuvre augmente pour répondre à la demande locale créée par la mine. Les sociétés extractives peuvent étudier et répertorier leurs différentes contributions à la croissance économique. Cette base peut servir de modèle permettant d'identifier les opportunités de tirer parti d'une croissance plus inclusive et plus durable.⁶⁴

Stimuler la croissance économique par le biais d'achats locaux et de stratégies de développement des fournisseurs.

Lorsque les sociétés extractives font l'effort de se procurer ce dont elles ont besoin au niveau local, les avantages économiques locaux offerts par l'activité extractive sont maximums. Les sociétés extractives peuvent mettre en place une approche complète afin de s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux et de développer les capacités des fournisseurs. Les politiques et objectifs d'approvisionnement local définissent des motivations internes ; les bases de l'offre locale associées à la demande de la société permettent d'identifier les opportunités d'approvisionnement local présentes et futures ; et la redéfinition des contrats ou des approches organisées de l'exécution des projets d'investissement peuvent rendre les appels d'offres plus accessibles aux entrepreneurs locaux. Ce ne sont que quelques exemples de la façon dont une société peut intégrer formellement un engagement envers les fournisseurs locaux à son activité.

Développer l'emploi direct pour tous.

L'emploi direct proposé dans les mines nécessite généralement des niveaux de compétences dont ne disposent pas les populations locales. (Voir ODD1 –

Éradication de la pauvreté, ODD4 – Éducation de qualité et ODD5 – Égalité entre les sexes, pour découvrir des suggestions sur la façon de développer les opportunités d'accès à l'emploi direct via un recrutement plus inclusif, l'éducation, la formation et le travail avec les entrepreneurs et sous-traitants qui diversifie la main d'œuvre et inclut des hommes, des femmes, des jeunes, des habitants de la région, des populations autochtones et autres groupes marginalisés.) Le plus important est de communiquer tôt et souvent avec les populations locales afin qu'elles aient connaissance de la portée des opportunités générées (ou non) par les activités extractives et de leurs limites.

Mettre en place des accords communautaires relatifs aux répercussions et aux avantages.

Dans certains pays comme le Canada et l'Australie, il est de pratique courante d'utiliser des accords formels avec les communautés, et en particulier les populations autochtones. Ces accords sont des documents juridiquement contraignants dans lesquels la société et la communauté définissent leurs engagements mutuels. Les accords couvrent généralement l'accès des populations aux opportunités d'emploi, d'approvisionnement et de formation. En échange, la société peut accéder aux ressources terrestres et en eau. Les accords peuvent inclure la surveillance conjointe des répercussions des opérations. Ces accords sont basés sur la bonne foi, des consultations ouvertes à tous et participatives avec la population locale et, dans le cas de populations indigènes, doivent respecter les principes du consentement libre, préalable et éclairé. Les sociétés et les communautés peuvent travailler ensemble afin de contrôler de façon transparente le respect des engagements pris dans le cadre de ces accords.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés extractives qui opèrent au sein d'économies en développement subissent une pression supplémentaire pour faire avancer le développement de l'approvisionnement local, régional et national afin d'élargir la croissance et la diversification économique. La mise en place d'une approche conforme aux attentes au niveau local et national requiert un engagement de la part de la société, et une importante collaboration entre le gouvernement, les communautés locales et les sociétés extractives.

Collaborer pour mettre en place une approche régionale ou nationale pour l'ensemble du secteur.

Pour bénéficier des avantages offerts par le contenu local, il est nécessaire que les objectifs et stratégies soient partagés par l'ensemble des secteurs. Les gouvernements prennent la direction des opérations en créant un environnement propice à l'activité, par le biais de la promulgation de politiques et lois cohérentes, réalistes et applicables, et d'exigences en matière de contenu local contractuel. Il incombe aux sociétés de respecter les cadres juridiques en intégrant

le travail à leur activité et en collaborant avec l'ensemble de l'industrie extractive. Les groupes communautaires, les écoles techniques et la société civile sont des moteurs clés du contenu local, grâce à leur contribution au développement des compétences et à l'entrepreneuriat.

Créer des pépinières d'entreprises et des centres de soutien aux petites entreprises.

Les pépinières d'entreprises sont un excellent outil pour développer les capacités locales, l'entrepreneuriat et les compétences. Dans des environnements où la production locale est inexistante, ou de qualité insuffisante pour être utilisée par la mine, les sociétés peuvent cibler des investissements sociaux afin de développer les capacités des fournisseurs locaux. Ces programmes d'incubation d'entreprises peuvent améliorer la base de compétences au niveau local et informer les potentiels fournisseurs des opportunités de collaboration avec la société.

Études de cas et initiatives

Incubation des petites entreprises : Chili, mondial.

Le World Class Suppliers Programme, lancé en 2009 par BHP Billiton et rejoint en 2011 par Codelco, aide les fournisseurs à acquérir des compétences pour créer et mettre en œuvre de nouvelles technologies au sein de l'industrie extractive. Les fournisseurs fournissent des solutions aux difficultés rencontrées par la société extractive, acquièrent la propriété intellectuelle et financent la recherche. BHP Billiton fournit une assistance technique, gestionnaire et financière, met les opérations extractives à disposition pour tester les nouvelles technologies et facilite l'accès aux marchés internationaux. En 2013, le programme comptait 43 projets d'innovation avec 36 fournisseurs, 5 000 employés et des ventes combinées d'un total de 400 millions de dollars américains. BHP Billiton a investi près de 50 millions de dollars américains dans ce programme, et les économies réalisées grâce aux innovations sont estimées à 121 millions de dollars américains.⁶⁵ Un fournisseur, Prodinsa, a créé de nouveaux câbles en acier pour BHP Billiton, avec une durée de stockage plus longue de 40 %, et a commencé à les exporter vers les mines de BHP Billiton dans d'autres pays.⁶⁶

Créer des emplois locaux au cours de la phase de prospection. République dominicaine.

Unigold Inc., sur le site de son projet Neita près de Restauracion en République dominicaine, illustre comment le travail réalisé lors de la phase de prospection peut être mis à profit pour créer des emplois au niveau local. Avant 2012, le forage au diamant sur le projet était réalisé par une équipe de supervision et des opérateurs expatriés, et une main-d'œuvre locale. En 2012 et 2013, la société et NorthStar Drilling (une société de forage canadienne), et avec l'appui financier de l'IFC, a formé des ouvriers locaux au fonctionnement des foreuses à diamant hydrauliques et aux exigences en matière d'offre et d'achat, afin qu'ils puissent être entièrement supervisés localement d'ici à 2014. La campagne de forage de 2014 a été réalisée avec des performances de forage comparables à celles de leurs

homologues expatriés et sans blessure, une première pour la société et la main-d'œuvre locale. Après avoir réussi à faire travailler les équipes de forage locales sur les plateformes de forage au diamant, la société est allée encore plus loin en développant davantage les capacités locales dans une région où 90 % de la population est au chômage, en travaillant avec les scieries et charpentiers locaux pour faire fabriquer des plateaux pour noyaux de façon locale (pour le stockage des noyaux). Ces plateaux de fabrication artisanale ont remplacé ceux en plastiques qui étaient utilisés auparavant et importés du Québec, au Canada.⁶⁷



Des artisans locaux répondent aux besoins en matière de stockage des noyaux d'Unigold en République dominicaine (Crédit : Kevin Palmer Photography, Unigold Inc.)

Des partenariats pour améliorer les conditions de travail et les moyens de subsistance des mineurs artisanaux : Tanzanie.

En 2014, la Banque mondiale, le gouvernement de Tanzanie, AngloGold Ashanti et African Barrick Gold se sont associés avec la Geita Region Miners Association afin d'améliorer les moyens de subsistance et les conditions de travail d'environ 500 petits mineurs locaux et artisanaux. Ce partenariat inclut des contributions financières et techniques en faveur des mineurs artisanaux, en particulier des formations dans les domaines de l'exploitation minière, la géologie, la métallurgie, la santé et la sécurité. Mais il inclut également un travail visant à mettre fin au travail des enfants et à l'utilisation du mercure. Bien que ce partenariat soit encore jeune, il illustre la façon prometteuse dont les grandes sociétés extractives et les petits mineurs peuvent travailler ensemble efficacement, et la façon dont plusieurs grandes sociétés extractives peuvent s'associer aux gouvernements et entre elles pour créer de la valeur sociale et financière.⁶⁸

Ressources sélectionnées

- Ingénieurs sans frontières, Mining Shared Value, 2013. [Local Procurement and Public Reporting Trends Across the Global Mining Industry](#)

- FSG/Shared Value Initiative, 2015. [Extracting with Purpose : Creating Shared Value in the Oil and Gas and Mining Sectors' Companies and Communities](#)
- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2014. [The Role of Mining in National Economies, 2e édition](#)
- Conseil international des mines et des métaux (CIMM), 2011 : [Mining Partnerships for Development Toolkit](#)
- Banque mondiale, 2014. [Diversified Development : Making the most of natural resources in Eurasia](#)
- Banque mondiale, 2015. [A Practical Guide to Increasing Mining Local Procurement in West Africa](#)

ODD9 : Industrie, innovation et infrastructure

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Les infrastructures de transport, d'acheminement de l'eau et de l'énergie et d'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC) sont nécessaires pour le développement durable. Ces services élémentaires sont essentiels pour le développement de sociétés florissantes et résilientes, de systèmes de santé et éducatifs solides et efficaces, et une activité et une économie productives. Dans de nombreux pays en développement, une grande partie de la population n'a pas accès aux routes, chemins de fer, ports, installations sanitaires, réseaux de communication et réseaux électriques. Le développement de l'accès aux infrastructures élémentaires est essentiel pour améliorer l'innovation et la productivité, participer à la création d'opportunités dans d'autres secteurs de l'économie, ce qui est à son tour nécessaire pour la diversification et l'industrialisation durable.⁶⁹

L'exploitation minière a également besoin de toutes ces formes d'infrastructures. L'utilisation partagée des infrastructures, en particulier dans les pays où les écarts de financement sont importants, représente une excellente opportunité pour l'exploitation minière de développer l'accès aux services importants. Différentes caractéristiques géologiques requièrent des techniques de forage spécialisées. C'est pourquoi les sociétés extractives peuvent également contribuer à l'innovation au sein du pays via des programmes de recherche et développement, et via leurs pratiques d'approvisionnement.

Cibles clés de l'ODD9 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 9.1 Mettre en place une **infrastructure** de qualité, fiable, **durable et résiliente**, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain ;
- 9.3 Accroître l'accès des entreprises, notamment des **petites entreprises industrielles**, aux **services financiers**, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés ;
- 9.5 Renforcer la recherche scientifique, **perfectionner les capacités technologiques** des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en développement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant nettement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche-développement pour 1 million d'habitants d'ici à 2030 ;
- 9.b Soutenir les activités de **recherche-développement** et d'innovation des pays en développement **dans le secteur technologique**, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la **diversification industrielle** et à l'**ajout de valeur** aux marchandises ;
- 9.c Accroître nettement l'accès aux **technologies de l'information et des communications** et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020.



Exploitation minière, industrie, innovation et infrastructure (ODD9)



Intégration au cœur de métier

Soutenir les achats locaux

- Renforcer l'expertise des fournisseurs locaux
- Améliorer la qualité des marchandises produites localement
- Soutenir les fournisseurs locaux pour l'entretien de la mine

Partager les infrastructures

- Étudier les accords de cofinancement avec les gouvernements
- Partager l'infrastructure ferroviaire, routière, énergétique, d'adduction d'eau et des TIC
- Exploiter les économies d'échelle et les économies de gamme

Collaboration et effet de levier

- Utiliser le profil d'activité pour créer des liens horizontaux
- Utiliser le pouvoir de mobilisation pour créer des groupes
- Promouvoir les initiatives de recherche et de développement au niveau national

Intégrer l'ODD9 au cœur de métier

Soutenir l'approvisionnement local et le développement des compétences.

Les sociétés extractives peuvent jouer un rôle actif dans la promotion de l'industrie nationale. Les mêmes pratiques qui peuvent être appliquées pour réduire la pauvreté (voir ODD1) et créer de l'emploi et générer une croissance économique (ODD8) peuvent également stimuler l'industrialisation. Le fait d'acheter des marchandises dans le pays peut aider à améliorer la qualité des biens et l'expertise des fournisseurs. Dans de nombreux pays en développement et riches en ressources, les sociétés nationales peuvent ne pas avoir l'expertise nécessaire pour offrir des produits et services de la qualité requise. Dans ces circonstances, il est nécessaire de créer des programmes de soutien financier, technique et/ou technologique pour les sociétés nationales qui ont le potentiel nécessaire pour devenir des fournisseurs. Outre le fait d'élargir la base industrielle en augmentant le nombre de fournisseurs, l'expertise acquise permettra également à ces fournisseurs de proposer leurs biens et services à d'autres secteurs au niveau national ou à l'étranger, et ainsi de participer à la diversification économique et à l'industrialisation durable. Par exemple, les capacités technologiques de pointe de l'Afrique du Sud en matière de lavage du charbon, développées pour servir l'industrie extractive sud-africaine, ont été adaptées et servent maintenant au nettoyage par spirale dans les projets de sables asphaltiques au Canada.

Prendre en compte les solutions d'infrastructure partagée.

L'isolement des opérations minières et l'insuffisance de la demande locale pré-existante contraignent souvent les sociétés extractives à construire des infrastructures. Alors que les solutions d'infrastructure traditionnelles ont souvent été conçues uniquement pour répondre aux besoins du projet d'extraction, l'infrastructure partagée, dont les sociétés et gouvernements partagent le financement, les responsabilités et/ou les droits d'utilisation, gagne en popularité. Outre le fait d'améliorer l'accès aux infrastructures pour les régions voisines et de débloquent de potentielles opportunités économiques auparavant non viables, le partage de ces infrastructures peut permettre d'accéder à des économies d'échelle et de diversification. Les économies d'échelle peuvent être intéressantes, car il est souvent moins cher d'investir dans une infrastructure de plus grande capacité que d'investir dans deux projets d'infrastructure distincts (une centrale électrique de 400 MW coûtera par exemple certainement moins cher que deux centrales électriques de 200 MW). De même, les économies de diversification peuvent exploiter les synergies et réduire les coûts, car l'investissement dans un type d'infrastructure peut être partagé avec un investissement dans un autre type d'infrastructure (lors de la construction de conduites, par exemple, les câbles en fibre optique peuvent être déployés à moindre coût, étant donné que 80 % des coûts sont associés aux travaux civils). C'est au cours de la phase

de planification que les sociétés peuvent envisager de tels accords d'utilisation partagée avec les gouvernements, les autres sociétés et les institutions financières afin d'évaluer les opportunités qui existent pour des solutions d'infrastructure partagée. Ces types de solutions partagées doivent être abordés et identifiés dans le cadre des processus de dialogue au niveau national et local.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés extractives peuvent collaborer avec les gouvernements, les populations locales et autres parties prenantes pour offrir leur soutien aux politiques économiques visant à créer des retombées via les innovations réalisées dans l'exploitation minière sur les autres secteurs. Les sociétés peuvent également définir des priorités pour l'accès à la technologie et aux infrastructures.

Utiliser le profil de l'entreprise pour encourager la création de liens horizontaux.

Si les sociétés extractives ont un intérêt professionnel à soutenir les compétences et innovations qui se répercutent sur le processus d'extraction, elles ont moins de motivations lorsqu'il s'agit d'appuyer les retombées vers d'autres secteurs. Elles peuvent cependant adopter une approche proactive en établissant des priorités au sein de ces liens horizontaux, en collaborant avec le gouvernement et les autres secteurs dans le but de promouvoir et de récompenser les premières sociétés qui investissent dans la recherche et le développement pour adapter les technologies minières à d'autres secteurs. Cette collaboration pourrait aussi conduire à la création d'instituts de formation afin de développer des compétences avancées axées sur le transfert de capacités d'un secteur à l'autre.

Utiliser le pouvoir de mobilisation pour créer des pôles.

Les pôles industriels peuvent être des moteurs de croissance, car ils permettent de diffuser les connaissances, réduisent les coûts des transactions, aident à l'acquisition des bonnes pratiques, augmentent la compétitivité et promeuvent les collaborations originales. Les pôles industriels peuvent également permettre une collaboration entre industrie et université. Par exemple, à Trinité-et-Tobago, le Centre for Energy Enterprise Development a été créé en 2004 pour « augmenter la participation locale aux projets énergétiques à valeur ajoutée, faciliter l'expansion en profondeur et la portée de l'industrie énergétique locale, développer les compétences professionnelles au sein des petites et moyennes entreprises, encourager l'innovation et favoriser la pensée nouvelle, afin d'aider les entrepreneurs à s'emparer des niches dans la chaîne logistique ». ⁷⁰ Les pôles industriels peuvent aussi intégrer des industries non minières possédant des synergies avec l'industrie extractive, ainsi que des instituts technologiques, afin d'encourager la formation de liens horizontaux. Les sociétés extractives peuvent utiliser leur pouvoir de

mobilisation pour aider les gouvernements à former des pôles et à y participer.

Promouvoir les initiatives de recherche et développement au niveau national.

Bien que la plupart des conversations sur l'industrialisation et l'activité minière tournent autour de l'ajout de valeur aux marchandises, l'expérience a montré que c'est l'innovation, et pas nécessairement la valeur ajoutée, qui stimule l'industrialisation. Étant donné que les caractéristiques géologiques de chaque pays sont uniques, il est souvent nécessaire d'adapter les techniques de production existantes. Les sociétés extractives peuvent créer des centres de recherche et/ou assurer la liaison avec les universités nationales pour rechercher des façons innovantes d'améliorer les processus d'extraction, ce qui peut être bénéfique pour l'industrie tout en stimulant l'innovation au niveau local.

Études de cas et initiatives

Financement et parrainage de PME : Afrique du Sud.

Anglo American a fondé son programme Zimele (« se tenir sur ses pieds ») en 1989 « pour aider les Sud-Africains autrefois désavantagés en finançant et soutenant la création de leurs PME florissantes ». Par le biais de ses six financements, le programme offre un parrainage et un soutien financier aux jeunes entrepreneurs dans divers domaines, et a soutenu au cours des 15 dernières années 2 200 sociétés qui emploient 46 630 personnes.⁷¹

Infrastructures de conduites et TIC couplées : Pérou.

La Compania Minera Antamina a construit une conduite de 304 km pour transporter la pulpe de concentré de cuivre et de zinc de la mine au port. La société a également créé un câble en fibre optique à côté de la conduite afin de surveiller la présence de fuites ou de perturbations. Le câble a permis à Telefonica del Peru, la société de télécommunications locale, de mieux desservir la région en termes de couverture mobile et Internet, à un coût bien inférieur à celui qu'elle aurait payé sans l'utilisation du câble de la société.⁷²

Utilisation partagée des infrastructures ferroviaires et portuaires : Mozambique.

Le couloir de Nacala reliera la mine de charbon de Moatize au nord du Mozambique par voie ferrée au port en eau profonde de Nacala. L'accord pour ce projet de 4,4 milliards de dollars, signé par les partenaires de la coentreprise formée par Vale et Mitsui en décembre 2014, modernisera les voies ferrées existantes et en construira de nouvelles afin de prendre en charge les chargements actuels et futurs, estimés à 22 millions de tonnes par an. Parmi elles, 18 millions de tonnes concernent le transport de charbon et 4 des cargaisons générales et l'utilisation partagée, notamment issues du développement agricole extensif dans la région, rendu possible par le nouvel accès aux marchés de l'exportation. La voie ferrée traverse également le Malawi, sans littoral, le reliant ainsi plus directement aux marchés de l'exportation outre-mer.⁷³

Donner une plus grande valeur aux diamants : Botswana.

En 2011, dans le cadre d'un nouvel accord de ventes sur 10 ans entre De Beers et le gouvernement du Botswana, il a été décidé que l'activité de vente de diamants bruts de De Beers, basée à Londres (y compris les professionnels, compétences, équipements et technologies) seraient relocalisée à Gaborone, au Botswana, dans le pays où la société extrait la majeure partie de ses diamants. Ce déplacement faisait partie d'un accord négocié entre les deux parties relatif aux ventes et à la distribution des diamants extraits par Debswana (la coentreprise à 50:50 d'extraction minière entre De Beers et le gouvernement), et représentait l'un des plus importants transferts d'activité économique de l'hémisphère nord vers l'hémisphère sud. La réinstallation a été effectuée fin 2013, et fin 2014, la valeur des diamants bruts vendus au Botswana était de 6 milliards de dollars (contre moins d'un milliard de dollars par an avant le transfert). Le transfert de De Beers' Global Sightholder Sales à Gaborone a créé une plateforme solide qui a permis à la région productrice de diamants dans le sud de l'Afrique de développer son rôle de premier centre diamantaire international, et a créé un effet d'entraînement, créant des opportunités économiques supplémentaires pour les entreprises locales, à mesure que la demande augmente en termes de logement, de restauration, de bureaux, de transport, de sécurité et d'installations de loisirs.⁷⁴

Ressources sélectionnées

- African Union/African Minerals Development Centre, 2011. [Exploiting Natural Resources For Financing Infrastructure Development : Policy Options for Africa](#)
- Centre Columbia sur l'investissement durable (CCSI), 2012. [Leveraging Extractive Industry Infrastructure Investments for Broad Economic Development : Regulatory, Commercial and Operational Models for Railways and Ports](#)
- CCSI, 2014. [A Framework for Shared Use of Mining-related Infrastructure](#)
- CCSI, 2014. [Leveraging Mining Demand for Internet and Telecommunications Infrastructure for Broad Economic Development : Models, Opportunities and Challenges](#)
- Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), 2012. [Promoting Industrial Diversification in Resource Intensive Economies : The Experiences of Sub-Saharan Africa and Central Asia Regions](#)
- Banque mondiale, 2014. [Resource Financed Infrastructure : A discussion on a new form of infrastructure financing](#)
- Banque mondiale, 2015. [The Power of the Mine : A Transformative Opportunity for Sub-Saharan Africa](#)

ODD10 : Réduction des inégalités

Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Malgré un recul significatif de la pauvreté dans de nombreux pays, celle-ci persiste, et les inégalités s'accroissent, en particulier dans les pays les moins développés, les nations sans littoral et les petits États insulaires. Des disparités persistent également dans les pays développés, où certaines populations n'ont toujours pas accès aux infrastructures et opportunités économiques élémentaires malgré d'importantes améliorations dans l'ensemble du pays. Pour supprimer ces disparités, il est essentiel d'adopter une approche inclusive pour développer les opportunités économiques et d'inclure les populations marginalisées.⁷⁵

De nombreuses nations qui dépendent de l'exploitation minière sont en prise avec les inégalités économiques. Il existe de nombreuses recherches qui étudient les liens entre activités extractives, pauvreté, inégalité des salaires et réinvestissement des revenus miniers par les gouvernements, entre autres. L'inégalité économique est un facteur d'inégalité sociale, et conduit parfois à des troubles sociaux et à l'érosion du permis social d'exploitation de la société extractive. Bien que les gouvernements soient les premiers à qui il incombe de réduire les inégalités par le biais de politiques et de mécanismes de redistribution, l'exploitation minière peut jouer un rôle actif en défendant l'emploi direct pour tous, en mettant à profit les avantages économiques directs, indirects et induits grâce aux achats locaux, en soutenant la diversification des moyens de subsistance et en collaborant avec les gouvernements et populations pour appuyer des consultations publiques transparentes et développer l'accès aux services et infrastructures élémentaires.

Cibles clés de l'ODD10 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 10.1 D'ici à 2030, assurer progressivement et durablement une **croissance des revenus des 40 %** de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national ;
- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur **intégration sociale, économique et politique**, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

 <h3>Exploitation minière et réduction des inégalités (ODD10)</h3> 	
<h4>Intégration au cœur de métier</h4>	<h4>Collaboration et effet de levier</h4>
<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Anticiper les risques liés aux inégalités</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Être sensible aux disparités de salaire locales Établir une référence en termes de statistiques sur la qualité de vie avant l'extraction 	<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px; margin-bottom: 10px;"> <p>Défendre l'inclusivité</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Former, recruter et employer les populations marginalisées Inclure les groupes exclus dans les chaînes d'approvisionnement et logistiques locales
<div style="border: 1px solid red; border-radius: 15px; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Travailler avec des partenaires locaux pour cibler les investissements sociaux en faveur des populations marginalisées Encourager la budgétisation participative dans les communautés locales, en particulier pour les recettes d'exploitation minière </div>	

Intégrer l'ODD10 au cœur de métier

Comprendre comment les activités extractives peuvent exacerber les inégalités.

Dans certains pays, les salaires et traitements des mineurs sont plus élevés que dans d'autres secteurs. En particulier, les sociétés extractives opérant dans des régions traditionnellement agricoles peuvent augmenter les inégalités, car les salaires des agriculteurs sont généralement plus bas, ou les communautés sont basées sur des pratiques de subsistance plutôt que des économies monétaires. La création d'emplois locaux et de programmes de formation peut aider, mais les opérations minières ne peuvent en général pas employer tout le monde, et l'accès aux salaires élevés est limité. Dans le même temps, le coût de la vie dans la région risque d'augmenter à cause de l'augmentation de la demande en produits et services provoquée par l'afflux d'ouvriers, d'entreprises et d'argent. Ceux qui n'ont pas accès aux salaires des mineurs peuvent s'appauvrir par rapport au coût de la vie, risquant de créer un conflit entre les différents groupes. Ces dynamiques peuvent être anticipées grâce aux bases économiques et sociales, et à l'évaluation des répercussions, qui permettent de définir des mesures que les sociétés peuvent mettre en place pour atténuer ces effets.

Anticiper et prévenir les risques de conflit liés aux inégalités pour les populations et la société.

Il ne faut pas sous-estimer le coût pour les sociétés extractives lié au fait d'ignorer les inégalités structurelles au sein de l'économie locale, ni le coût potentiel des conflits pour la société et les populations. Il a été observé que les troubles sociaux suivent une augmentation des inégalités de salaire dans les pays riches en ressources, et que cela peut donner naissance à des conflits.^{76,77,78} Les sociétés extractives peuvent évaluer comment leurs activités risquent d'exacerber les conflits, afin de résoudre de façon proactive les problèmes sous-jacents via leur cœur de métier ou en collaboration avec les autres parties prenantes. Les pratiques de consultation participative et inclusive au sujet du rôle et des répercussions des opérations minières jouent un rôle essentiel dans le processus de partage des informations, de réponse aux inquiétudes et aux questions, et d'accord sur la façon dont la société et la communauté vont collaborer. Ces processus permettent d'éviter les conflits et peuvent contribuer à l'inclusion économique, sociale et politique (voir également l'ODD16 – Paix, justice et institutions efficaces).

Défendre largement l'inclusivité sur l'ensemble des activités opérationnelles.

Les sociétés extractives ne peuvent pas éliminer seules les importants écarts de salaires dans les régions minières, mais elles peuvent développer l'accès et les avantages dont profitent les populations locales grâce au développement économique de la mine. Les sociétés peuvent s'assurer que les stratégies de recrutement et d'emploi touchent les populations marginalisées, notamment les femmes et les jeunes

(ODD1 et ODD5) ; investir dans les achats locaux et les pépinières d'entreprises pour élargir les opportunités économiques, en particulier pour les segments de population les plus pauvres et exclus (ODD1 – Éradication de la pauvreté et ODD8 – Travail décent et croissance économique) ; investir dans le développement des compétences techniques avec leur main-d'œuvre et la communauté de futurs employés (ODD4 – Éducation de qualité) ; et collaborer avec le gouvernement pour promouvoir le réinvestissement des revenus générés par la mine dans les communautés locales et la région. Elles peuvent également être transparentes et communiquer de façon anticipée, fréquente et honnête sur la façon dont l'opération va évoluer et dont elles comptent gérer les augmentations et diminutions des emplois et contrats disponibles.

Collaborer et utiliser les ressources

Bien que les sociétés puissent jouer un rôle important en identifiant et en atténuant leur contribution aux inégalités, une collaboration avec le gouvernement et les communautés est indispensable pour trouver une solution à long terme contre les disparités.

Cibler différents groupes au moyen d'investissements sociaux.

Les sociétés peuvent intégrer les inégalités comme facteur lorsqu'elles décident où et quand réaliser des investissements sociaux. Par exemple, lorsqu'il existe des groupes marginalisés sur le plan économique ou politique, les sociétés extractives peuvent utiliser les investissements sociaux de façon prudente et judicieuse (dans les écoles, la santé, l'infrastructure de base ou autre) pour soutenir les améliorations. Ces investissements doivent être le fruit d'une consultation et d'un dialogue étroits avec la communauté et le gouvernement pour identifier comment la société peut contribuer aux besoins et actifs de la société, respecter sa culture, ses moyens de subsistance traditionnels et ses coutumes. La consultation doit inclure les groupes les plus vulnérables et « cachés » tels que les femmes et les enfants (voir également ODD1 – Éradication de la pauvreté, ODD3 – Bonne santé et bien-être et ODD4 – Éducation de qualité).

Encourager la budgétisation participative.

Les sociétés peuvent encourager l'implication des communautés dans la planification budgétaire des revenus miniers attribués au niveau local. Selon l'Institute for Human Rights and Business, cette « approche de la budgétisation permet de renforcer les liens entre les revenus et dépenses liés à l'activité extractive, par le biais à la fois d'un processus inclusif et participatif autour du développement et de l'étude du budget, et en mettant l'accent de façon plus explicite sur la budgétisation, afin de répondre aux obligations de l'état de protéger et respecter les droits de l'homme tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et les systèmes judiciaires ». ⁷⁹ Bien que les sociétés extractives ne décident pas elles-mêmes de la façon dont seront utilisées les taxes qu'elles paient,

l'approche participative de la budgétisation permet de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale. Les sociétés extractives, en payant beaucoup de taxes, peuvent contribuer à ce bien social en l'encourageant activement.

Études de cas et initiatives

Suivre les inégalités au moyen d'enquêtes sur les ménages : Laos.

Sur le site de sa mine de Sepon au Laos, MMG réalise tous les deux ans une enquête sur les ménages des 34 villages environnants, afin de comprendre et de suivre les changements qui se produisent dans les communautés proches de la mine. Les enquêtes incluent des informations quantitatives sur la population, les revenus et les sources de nourriture, et des informations qualitatives liées à l'opinion publique sur la vie dans la région et les opérations minières. À ce jour, les résultats des enquêtes montrent une tendance prometteuse. Malgré un doublement de la population dans les villages les plus proches entre 2001 et 2011, le revenu annuel par personne a été multiplié par six, et le coefficient de Gini (un indice d'inégalité) a été divisé par deux.⁸⁰ En se concentrant sur la formation de la main-d'œuvre locale et sur les achats locaux, MMG a permis à ses opérations de favoriser la croissance et de réduire les inégalités. Selon le CIMM, « L'égalité est un concept culturel extrêmement important au Laos », et la réduction des inégalités est l'un des facteurs qui font que MMG « est bien accueilli par la communauté ».⁸¹

Parrainage et programmes d'aptitude au travail pour les Aborigènes : Australie.

En 2012, Thiess s'est associé à Reconciliation Australia pour former le plan d'action Thiess Reconciliation. Ce programme offre des opportunités plus intéressantes au sein de la société pour les autochtones australiens. Il inclut un parrainage pré-embauche de 20 semaines et un programme de logement chez l'habitant pour les autochtones de plus de 17 ans, un programme de stage en entreprise pour les étudiants, des salons de l'emploi axés sur l'ingénierie et le recrutement des autochtones, et un programme de 12 mois, « Women in Hard Hats » qui forme les femmes autochtones pour qu'elles deviennent opératrices de machines.⁸²

Ressources sélectionnées

- Conseil international des mines et des métaux, 2007. [CIMM, Resource Endowment initiative](#)
- International Association for Impact Assessment, 2015. [Social Impact Assessments : Guidance for assessing and managing the social impacts of projects](#)
- McKinsey&Company, 2013. [Reversing the Curse : Maximizing the Potential of Resource Driven Economies](#)
- Peruvian Economic Association, 2015. [The Local Impact of Mining on Poverty and Inequality : Evidence from the Commodity Boom in Peru](#)
- Banque mondiale, 2013. [Poverty, Inequality, and the Local Natural Resource Curse](#)

ODD11 : Villes et communautés durables

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

La moitié de la population mondiale vit aujourd'hui en ville. D'ici à 2030, 60 % de l'humanité vivra en ville. Les villes sont des plateformes d'innovation, de créativité, d'activité, d'art, de sciences, et bien d'autres choses encore qui font avancer le développement des êtres humains. La difficulté consiste à créer des zones urbaines offrant à tous l'opportunité de prospérer sans épuiser les ressources naturelles ni utiliser les terres de façon trop intensive.⁸³

Les sociétés extractives peuvent contribuer au développement de villes et communautés durables en soutenant le développement d'infrastructures locales adaptées, en impliquant toutes les parties prenantes dans l'utilisation de terres et la planification des établissements humains, en mettant en place des programmes de protection du patrimoine culturel et en revalorisant les mines en parcs et espaces verts lorsque c'est possible. Il est également possible d'effectuer l'exploitation minière des décharges pour réduire les déchets et de réutiliser les matériaux et technologies. Bien qu'elle développe l'offre en main-d'œuvre locale et en activité économique, l'immigration liée à l'activité minière peut aussi créer des écarts dans les opportunités d'emploi pour les résidents existants,

mettre les services publics à rude épreuve et exacerber la croissance urbaine non planifiée.

Cibles clés de l'ODD11 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de **planification** et de gestion **participatives**, intégrées et durables des **établissements humains** dans tous les pays ;
- 11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le **patrimoine culturel et naturel** mondial ;
- 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la **gestion**, notamment municipale, **des déchets** ;
- 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des **espaces verts et des espaces publics sûrs** ;
- 11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des **bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux**.

 <h3 style="margin: 0;">Exploitation minière et villes et communautés durables (ODD11)</h3> 	
<p style="text-align: center;">Intégration au cœur de métier</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p style="text-align: center; border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px;">Exploiter les gisements non conventionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> Ré-exploiter les résidus d'extraction minière Exploiter les résidus urbains (exploitation minière urbaine) Associer le recyclage des métaux et la valorisation de l'énergie produite par les déchets </div> <div style="width: 45%;"> <p style="text-align: center; border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px;">Planifier avec prudence l'occupation des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> Planifier l'occupation des sols en tenant compte du cycle de vie de la mine Valoriser les mines en parcs Mettre en place des projets de gestion du patrimoine culturel Anticiper l'urbanisation non planifiée </div> </div>	<p style="text-align: center;">Collaboration et effet de levier</p> <div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 10px;"> <ul style="list-style-type: none"> Partager de façon anticipée les besoins en main-d'œuvre et les opérations planifiées afin que les autorités locales puissent évaluer l'offre de services locaux Collaborer avec les autorités locales afin de développer les espaces verts, y compris les mines déclassées </div>

Intégrer l'ODD11 au cœur de métier

Planifier l'utilisation des terres pour le cycle de vie de la mine.

Les sociétés extractives peuvent appliquer la planification du cycle de vie de la mine lorsqu'elles développent des stratégies pour l'utilisation des terres et le développement des infrastructures. Cela inclut le fait de prendre en compte l'utilisation des terres après fermeture de la mine dans les stratégies de planification de la fermeture, et d'aligner toute augmentation de son empreinte avec l'utilisation anticipée de la communauté. Cela implique également d'envisager des moyens de réduire l'empreinte de la mine et de mettre au point des approches visant à réduire le coût et l'impact de la fermeture au début de la conception du projet. La planification après fermeture va prendre de plus en plus d'importance à proximité des zones urbaines, où d'importants établissements humains informels peuvent apparaître près des dépôts de mine, des bassins de réception des résidus, des terres instables et des émissions de radon, conséquence de la demande de plus en plus forte pour l'occupation des terres.⁸⁴

Mise en place de projets de gestion du patrimoine culturel.

L'exploitation extractive est une activité qui nécessite d'avoir accès aux terres. La terre a de nombreuses significations et une importance qui dépasse de loin sa valeur économique en termes de source de métaux et de minéraux. Les populations autochtones, les communautés locales, les gouvernements et autres groupes de parties prenantes ont des liens culturels, historiques et locaux très forts avec la terre qui peut être choisie pour les activités d'extraction. Les gouvernements mettent généralement en place des cadres réglementaires afin de régir la gestion et la protection des biens archéologiques et culturels, et dans l'industrie extractive, les bonnes pratiques incluent l'identification des biens culturels et historiques par le biais d'évaluations élémentaires et de dialogues avec les populations autochtones et les communautés locales, dès la phase de prospection et tout au long du cycle de vie de la mine. Les solutions visant à éliminer et à gérer l'impact des activités extractives sur les biens tangibles et intangibles peuvent être intégrées à l'approche officielle de la société en termes d'engagement envers la communauté et de gestion de l'environnement.

Anticiper et atténuer les répercussions négatives du développement urbain.

Les développements miniers, en particulier les plus récents, peuvent provoquer un afflux rapide de nouveaux résidents dans les communautés locales et, s'ils ne sont pas préparés, peuvent générer un développement urbain non contrôlé et mettre à mal l'infrastructure et les ressources publiques. Les sociétés extractives peuvent anticiper les répercussions de leurs plans d'effectifs sur la croissance de la population locale, et identifier des stratégies d'atténuation pouvant être intégrées aux

politiques de la société pour l'hébergement de la main d'œuvre, les transports fournis par la société et les efforts en collaboration avec les gouvernements et populations locales.

Exploiter les déchets.

Le prix des produits varie avec le temps, et des prix élevés peuvent transformer les déchets en minerai. Dans de telles situations, les sociétés extractives peuvent exploiter les résidus. Les déchets miniers peuvent également devenir économiques d'une autre façon : l'exploitation minière urbaine. Cela implique de récupérer les matériaux ayant de la valeur dans les décharges, et de réaliser un recyclage valorisant d'anciens déchets en les replaçant dans la chaîne logistique. Plus les villes se développent, plus elles produisent de déchets. Les ingénieurs matériaux voient de plus en plus les ressources secondaires dans les mégapoles comme des opportunités intéressantes pour la production à grande échelle de matériaux bruts. Ils voient également des opportunités d'utiliser l'énergie produite par les déchets des centres de tri pour approvisionner les villes en chauffage, en climatisation et en électricité.⁸⁵ Il est possible d'évaluer les opportunités d'appliquer le traitement des matériaux et les capacités en termes de métallurgie dans ce secteur en pleine expansion.

Collaborer et utiliser les ressources

La gestion de la croissance urbaine et la planification sont la responsabilité des gouvernements locaux, mais les sociétés extractives peuvent y participer en partageant des informations sur les plans opérationnels, et résoudre de façon conjointe les lacunes en termes d'infrastructure et de services publics nécessaires pour les populations grandissantes.

Partager largement la main-d'œuvre et la planification des opérations.

Les sociétés extractives planifient généralement la taille de leurs effectifs en fonction de la production prévue. Cette planification est effectuée plusieurs mois, voire plusieurs années à l'avance. Les sociétés peuvent collaborer avec les communautés locales afin d'estimer grossièrement le nombre d'emplois supplémentaires qui seront créés par chaque emploi direct et l'impact consécutif sur la croissance de la population. Ces informations peuvent servir à estimer la disponibilité des services et infrastructures locaux, et à mettre en place des programmes pour combler les manques. Dans les régions où opèrent plusieurs sociétés extractives, celles-ci peuvent encourager le gouvernement local à mettre en place une planification urbaine qui prend en compte la croissance future dans toute la région.

Collaborer à la planification locale et régionale et contribuer au développement d'espaces verts.

Les sociétés peuvent participer activement aux initiatives de planification régionales et locales. En plus de partager des informations sur les opérations de la

société qui affecteront la croissance, les sociétés peuvent investir dans des infrastructures élémentaires, contribuer au développement des logements et aider à développer les espaces verts. Des mines à ciel ouvert ont été transformées en parcs, en espaces verts et même en hôtels. Les mines souterraines peuvent créer de nouvelles « terres » et les récits de revalorisation de ces mines après leur fermeture sont de plus en plus courants. La participation de la communauté et du gouvernement local doit être intégrée à tout processus de planification qui envisage d'utiliser d'anciens sites miniers à des fins publiques.

Études de cas et initiatives

Exploitation minière des décharges : Belgique.

La décharge de Remo Milieubeheer en Belgique prend de l'ampleur depuis les années 1970. Mais aujourd'hui, le Groupe Machiels prévoit de l'exploiter par le biais d'un processus appelé Enhanced Landfill Mining (exploitation minière améliorée des décharges).⁸⁶ Sur une période de 20 ans, il prévoit de dégager la totalité de la zone, actuellement recouverte de 16,5 millions de tonnes de déchets ménagers et industriels. Environ 45 % des matériaux seront recyclés, et le reste sera chauffé à haute température au moyen de la technologie plasma, et transformé en gaz naturel à combustion propre.⁸⁷ La société est spécialisée dans la gestion des déchets, mais ce projet illustre bien la possibilité de transférer une expertise d'un secteur à un autre afin de révéler de potentielles opportunités pour les sociétés extractives.

Mettre à profit la géologie et l'exploitation minière pour préserver le patrimoine culturel et promouvoir le tourisme : Grèce.

Le début de la crise grecque en 2011 a provoqué une forte baisse du nombre de touristes sur l'île grecque de Milos. En 2012, Imerys (autrefois S&B) a décidé de relever le défi et de créer un produit de marque pour promouvoir le tourisme, en s'appuyant sur l'avantage comparatif de Milos : sa géologie unique. La Miloterranean Geo Experience a été lancée sous la forme d'une initiative du Musée minier de Milos, sponsorisée par la société. Avec sept parcours autour de l'île (accessibles à pied, à vélo ou en voiture) présentant les nombreuses particularités géologiques et l'histoire de l'activité extractive de l'île, ainsi qu'un groupe de géologues, ingénieurs des mines, experts forestiers, cartographes, historiens et autres spécialistes prêts à partager leurs connaissances, Miloterranean « répond au désir des voyageurs curieux de découvrir la beauté multiple du paysage et des origines volcaniques des îles grecques de Milos et Kimolos ».^{88,89} Avec ses cartes interactives en ligne qui guident les voyageurs vers les différents repères et phénomènes minéraux et géologiques, l'approche innovante de Miloterranean associe exploitation minière, histoire naturelle et tourisme, et offre un parfait exemple de la façon dont les sociétés extractives peuvent promouvoir le patrimoine culturel et le développement des communautés.

Technologie adaptée au développement des communautés : Liberia.

L'exploitation minière peut soutenir le développement

durable en partageant son expertise en matière d'extraction et de traitement des matériaux locaux pour les projets de constructions qui utilisent une technologie adaptée. Par exemple, dans le cadre d'un programme de réinstallation pour sa mine d'or New Liberty au Liberia, Aureus Mining a apporté des machines à fabriquer de briques et a formé 300 personnes à la fabrication des briques, à la charpenterie et à d'autres compétences en matière de construction, afin de construire un village, avec des maisons, une école et une clinique.⁹⁰

Transformer les mines en parcs, en hôtels et en centres informatiques : mondial.

Le projet Eden en Cornouailles, au Royaume-Uni, est un exemple spectaculaire de mine revalorisée. Jusqu'à 1995, la terre était exploitée pour son argile. Aujourd'hui, l'ancienne mine a été transformée en une destination d'écotourisme et en un organisme caritatif et éducatif, avec de superbes jardins où il est possible d'admirer certaines des plantes les plus rares du monde. Il propose également des programmes de formation à la durabilité pour les éducateurs et les étudiants et des modules sur place pour un programme de Master en sciences sur la durabilité. La faisabilité d'un système géothermique amélioré alimentant le site et 4 000 foyers à proximité est actuellement à l'étude.⁹¹ Eden a également été à l'origine de plusieurs initiatives dans l'industrie extractive sur le thème de la planification de la fermeture. Mais Eden n'est pas le seul projet de ce type. De nombreuses autres mines revalorisées ont été transformées en de superbes espaces, notamment le plus grand parc pour vélos souterrain du monde (ancienne mine de calcaire aux États-Unis), un parc à thème souterrain (ancienne mine de sel en Roumanie), un centre informatique souterrain (ancienne mine de calcaire aux États-Unis), une station thermale spécialisée dans le traitement de l'asthme (ancienne mine de sel en Ukraine), un laboratoire de physique (ancienne mine d'or aux États-Unis), un musée (ancienne mine de zinc en Norvège) et une cathédrale (ancienne mine de sel en Pologne), entre autres.^{92,93}

Ressources sélectionnées

- Société financière internationale (IFC), 2012. [Norme de performance 8 IFC : Patrimoine culturel](#)
- Objectifs de développement durable pour la culture de l'UNESCO. [UNESCO](#)
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2013. [Identifying potential overlap between extractive industries \(mining, oil and gas\) and natural World Heritage sites](#)
- Urban Mining, 2015. [UrbanMining.org](#)

ODD12 : Consommation et production responsables

Établir des modes de consommation et de production durables

Les Nations Unies estiment qu'un tiers de la nourriture produite chaque année (l'équivalent de 1,3 milliard de tonnes d'une valeur d'environ 1000 milliards de dollars) est jeté à la poubelle ou gâché au cours des récoltes et du transport jusqu'au marché. Les Nations Unies estiment également que si tout le monde, dans le monde entier, utilisait des ampoules écoénergétiques, il serait possible d'économiser 120 milliards de dollars chaque année. Ce sont deux des nombreuses opportunités qui existent pour améliorer la consommation et la production durables. Pour résumer, cela signifie « faire plus et mieux avec moins » sur la totalité des chaînes logistiques de production et de consommation, au niveau mondial.⁹⁴

Le processus d'extraction produit des matériaux utiles pour la société et que l'on retrouve dans les produits d'usage quotidien. L'exploitation minière génère également des déchets, dont une grande partie est inutilisable. Le volume des déchets risque d'augmenter à mesure que les dépôts minéraux de haute qualité sont épuisés et que des minerais de qualité décroissante sont extraits. Malgré ces difficultés, l'exploitation minière peut contribuer à une production plus durable en adoptant une « gestion responsable des matériaux » tout au long de la chaîne de valorisation.⁹⁵ Les sociétés peuvent collaborer avec les gouvernements et tout au long de la chaîne logistique pour soutenir une économie circulaire, afin de réduire la production de déchets lors du processus d'extraction et d'augmenter la réutilisation, le recyclage et la revalorisation des matériaux bruts et produits, afin d'améliorer la consommation durable. La récupération, le recyclage et la réutilisation des ressources en métaux et minéraux sont des activités à forte intensité de main-d'œuvre et présentent des opportunités d'innover sur le plan industriel et de créer des emplois. Enfin, les sociétés extractives peuvent renforcer leurs efforts en termes de rapports publics en révisant et en améliorant constamment les informations incluses dans leurs rapports de durabilité.

Cibles clés de l'ODD12 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation **rationnelle des ressources naturelles** ;
- 12.4 D'ici à 2020, parvenir à une **gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie**, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol ;
- 12.5 D'ici à 2030, **réduire nettement la production de déchets** par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation ;
- 12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à **intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité**.



Exploitation minière et consommation et production responsables (ODD12)



Intégration au cœur de métier

Réduire l'utilisation des ressources et les déchets

- Réduire l'utilisation d'eau, d'énergie, de sols et de produits chimiques
- Réduire la production de déchets, d'effluents et d'émissions
- Réutiliser les débris de roche

Intégrer une réflexion sur le cycle de vie

- Analyser les minerais et produits chimiques lors des étapes d'approvisionnement, de transport, de stockage, d'utilisation et de production
- Étendre l'approvisionnement responsable aux fournisseurs

Collaboration et effet de levier

- Collaborer au sein d'un même secteur et entre les secteurs pour développer et établir des rapports sur les codes de gestion des matériaux
- Impliquer les consommateurs dans l'extraction minière et mettre en lien le consommateur avec les matériaux bruts

Intégrer l'ODD12 au cœur de métier

Réduire la consommation et les déchets produits par la mine.

L'exploitation minière durable implique de réduire la consommation en eau, énergie, terres, produits chimiques et autres matériaux, mais aussi la production de déchets, d'effluent et d'émissions. Les sociétés extractives sont déjà clairement motivées sur le plan économique pour réduire leur consommation et travaillent à la mise au point de techniques de fragmentation efficaces, de nouveaux carburants pour les parcs mobiles, de moyens de réduction de l'énergie pour le traitement et le recyclage des eaux traitées. La gestion de la production, en particulier des déchets de roche, requiert de nouvelles approches capables de tirer plus de valeur de moins de roche, de laisser moins de déchets dans le sol et de trouver des utilisations créatives pour les déchets et le terrain de recouvrement restants. À l'avenir, le permis social d'exploitation sera accordé aux sociétés capables de démontrer qu'elles font preuve d'une efficacité maximale et d'un impact minimum, et offrent par conséquent le plus de valeur possible pour toutes les parties impliquées, de la mine aux produits. L'augmentation du recyclage des matériaux sur la chaîne de valorisation et à partir des produits finaux permettra d'améliorer les liens entre producteur, matériaux et produits, simplifiant l'analyse de la durabilité du cycle de vie pour les clients.

Mettre en place une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie.

Les sociétés extractives peuvent continuer d'augmenter leurs efforts pour améliorer la gestion responsable et réduire les risques associés aux produits chimiques qu'elles produisent ou utilisent en travaillant sur l'ensemble de la chaîne de valorisation et avec les autres parties prenantes. Certains membres de l'industrie extractive ont reconnu que de nombreux métaux et minéraux sont classés et réglementés comme des produits chimiques dangereux, et que la gestion responsable de ces produits extraits tout au long de leur cycle de vie (extraction, transport, stockage, utilisation et production), y compris la gestion des risques professionnels pour la santé et l'environnement, est un aspect essentiel de la gestion responsable des matériaux.⁹⁶ Les sociétés peuvent travailler avec des experts et partenaires pour s'assurer que leurs stratégies de gestion des déchets éliminent tout risque pour les communautés locales.

S'écarter de l'extraction seule.

L'épuisement progressif des dépôts de ressources faciles à extraire va faire monter les prix et catalyser la création de nouvelles technologies permettant d'extraire les dépôts moins accessibles, et va encourager le recyclage et/ou la substitution par des matériaux différents. Les deux dernières options sont représentatives des opportunités pour les sociétés extractives d'intégrer la chaîne logistique en aval et de devenir des sociétés de matériaux, ou inversement,

pour les sociétés technologiques qui dépendent de matériaux spécifiques, de grimper dans la chaîne de valorisation afin d'assurer l'approvisionnement. Le recyclage des matériaux de base est déjà important et en plein développement. Mais il faut en faire encore plus en ce qui concerne les métaux accessoires, pour lesquels la demande a récemment connu une augmentation importante. Une grande partie de l'industrie extractive est axée sur le fait de tirer davantage de valeur des opérations existantes plutôt que sur le fait d'en créer de nouvelles. Mais tant que la population et la prospérité continueront de croître, le besoin de créer de nouvelles mines et d'augmenter le recyclage continuera de croître également. Bien qu'il soit difficile de prédire quand auront lieu ces changements, les modifications structurelles qui en découleront en termes d'approvisionnement en ressources risquent d'être considérables.

Mettre en place un approvisionnement responsable.

Les sociétés extractives peuvent prendre en compte les considérations et exigences sociales et environnementales dans leurs processus d'approvisionnement. Définir des critères autres que la qualité et le coût permet d'augmenter les performances à l'étape de production de la chaîne de valorisation. L'industrie extractive a pour habitude d'intégrer les exigences en matière de sécurité et d'implication de la communauté aux contrats passés avec les fournisseurs directs et les entrepreneurs. Cette pratique peut être étendue à l'ensemble de la chaîne de valorisation, aux consommations et aux services achetés par la société.

Collaborer et utiliser les ressources

Pour atteindre une production et une consommation durables, le producteur et l'utilisateur final doivent collaborer sur la chaîne logistique afin d'identifier les performances, d'améliorer la consommation durable et de fournir aux utilisateurs finaux des informations sur la provenance des matériaux bruts et produits qu'ils utilisent.

Collaborer pour définir des codes de conduite et des principes d'approvisionnement.

La certification du Code des Pratiques du Conseil pour les Pratiques responsables en bijouterie-joaillerie et le Code international de gestion du cyanure sont des exemples de collaboration au sein de l'industrie pour définir des codes de bonne pratique sur l'ensemble de la chaîne de valorisation minière. La mise en contradiction des critères d'approvisionnement en minéraux est une approche responsable de l'approvisionnement qui a un impact direct sur l'activité minière.

Études de cas et initiatives

Exploitation minière zéro-déchets : Canada.

Le Canada Mining Innovation Council a lancé un programme appelé Towards Zero Waste, soutenu par de grandes sociétés extractives. Ce programme est une collaboration entre l'industrie, les universités et le

gouvernement. Son objectif est d'atteindre une production nette de déchets issus de l'extraction minière et du traitement des minéraux nulle dans les 10 à 20 prochaines années, grâce aux mesures suivantes : définir de façon plus efficace la découverte de nouveaux minerais, améliorer les techniques d'extraction sur site afin de réduire la production de déchets, mettre en place un traitement à circuit fermé pour réduire la consommation inutile d'eau et d'énergie, et broyer les résidus en un produit inoffensif et vendable.⁹⁷

Transformer les déchets en ressources : Union européenne, États-Unis.

En 2014, plus de 40 % des 318 000 tonnes de déchets industriels produits par Imerys ont été recyclés. La quasi-totalité (99 %) de ces déchets est non dangereuse. Les établissements européens ont donné le ton depuis la création de la directive européenne sur la gestion des déchets miniers en 2011 : 15 projets de recyclage des matériaux et de réduction des déchets ont été inscrits aux Défis du développement durable de 2014.⁹⁸ Aux États-Unis, un site Carbonates a pris l'initiative de transformer 800 000 tonnes de sable Hi-Cal en un produit commercialisable pour les bardeaux d'asphalte. Ce projet a permis de recycler les matériaux issus des fours des clients (acier, ciment et verre) autrefois traités comme des déchets industriels.⁹⁹

Ressources sélectionnées

- Accenture, 2014. [The UN Global Compact - Accenture CEO Study on Sustainability Industry Insight: Mining & Metals](#)
- Aluminium Stewardship Initiative, 2015. [AS Initiative](#)
- Initiative mondiale sur les rapports de performance, 2013. [G4 Sector Disclosures : Mining and Metals](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2015. [Demonstrating Value : A guide to responsible sourcing](#)
- Société financière internationale, 2012. [Norme de performance 3 IFC : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution](#)
- International Union of Geological Sciences/Resourcing Future Generations, 2015. [Resourcing Future Generations – A Global Effort to Meet the World's Future Needs Head-On](#)
- Association minière du Canada, 2015. [Initiative Vers le développement minier durable \(VDMD\)](#)
- Sustainable Accounting Standards Board, 2014. [Mining and Metals Research Brief](#)
- Forum économique mondial, 2014. [Scoping Paper : Mining and Metals in a Sustainable World](#)

ODD13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Au cours des prochaines décennies, le changement climatique risque de perturber les économies nationales, et d'avoir des répercussions négatives sur les moyens de subsistance des personnes, en modifiant les régimes météorologiques, en faisant augmenter le niveau de la mer et par des événements climatiques plus extrêmes. Il est également prévu que les émissions de gaz à effet de serre augmentent. Il incombe à tous, gouvernement, serveur privé et individus, de limiter le réchauffement climatique, de limiter les répercussions supplémentaires et de promouvoir des solutions pour l'adaptation et la résilience. L'Accord de Paris de 2015, signé par 200 pays, définit un cadre mondial pour enrayer les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du changement climatique. Les répercussions du changement climatique concernent presque tous les ODD, mais la relation entre l'ODD13 et l'ODD7 (Énergie propre et d'un coût abordable) est fondamentale.¹⁰⁰

Les sociétés extractives peuvent contribuer à la lutte contre le changement climatique en réduisant leur empreinte carbone et en créant un dialogue avec les parties prenantes dans le but d'améliorer les capacités d'adaptation et d'intégrer les mesures de lutte contre le changement climatique à leurs politiques et stratégies. À moins d'un déploiement à grande échelle de technologies de réduction des émissions commercialement viables, telles que le piégeage et le

stockage du carbone ou la géo-ingénierie, ou un prix du carbone prenant en compte de façon exacte les répercussions négatives sur l'environnement des émissions, l'électricité au charbon restera l'un des plus importants facteurs de changement climatique, et les émissions associées doivent être supprimées progressivement. Pour abandonner le charbon il est nécessaire non seulement de développer et d'adopter de nouvelles technologies, mais aussi de soutenir les pays fortement dépendants du charbon, afin de rendre possible la transition vers des technologies plus propres, des sources d'énergie et des opportunités d'emploi alternatives.

Enfin, l'exploitation minière peut s'adapter au changement climatique en s'assurant que les communautés environnantes (et ses propres opérations) sont résilientes face aux répercussions physiques des événements climatiques plus extrêmes.

Cibles clés de l'ODD13 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la **résilience et les capacités d'adaptation** face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat ;
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les **capacités** individuelles et institutionnelles en ce qui concerne **l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide** ;
- 13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés se dotent de moyens efficaces de **planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques**, l'accent étant mis, notamment, sur les groupes marginalisés.



Exploitation minière et mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (ODD13)



Intégration au cœur de métier

Réduire les émissions

- Améliorer l'efficacité énergétique
- Utiliser une énergie renouvelable
- Utiliser des carburants peu polluants
- S'aligner avec les contributions prévues déterminées au niveau national (INDC)
- Mesurer et établir un rapport sur les émissions directes, indirectes et liées aux produits

Créer une résilience du changement climatique

- Prévoir les répercussions du changement climatique sur les mines et les communautés
- Renforcer les plans d'intervention d'urgence
- Modéliser les répercussions liées au climat sur l'environnement

Prendre en compte le changement climatique pour la planification et les investissements

- Utiliser la planification de scénario pour éclairer les points de vue sur les risques et opportunités relatifs au climat et à l'énergie
- Utiliser les projections climatiques dans la conception et le placement des opérations et de l'infrastructure
- Adopter des mesures d'entreprise relatives au changement climatique, à la gestion du carbone et à la divulgation
- Utiliser des charges carbone supplétives pour éclairer l'évaluation du portefeuille et les décisions d'investissement
- Inclure le changement climatique au programme du Comité

Collaboration et effet de levier

- Participer à la recherche et au développement, ainsi qu'aux pilotes relatifs au climat (échange de droits d'émission, projets de piégeage et stockage de dioxyde de carbone (CCS))
- Participer aux dialogues sur le climat au sein d'un secteur et entre les secteurs
- Soutenir publiquement la tarification du carbone

Intégrer l'ODD13 au cœur de métier

Adopter une politique d'entreprise pour lutter contre le changement climatique.

Le changement climatique menace de saper tous les autres efforts réalisés en faveur du développement durable. Si le changement climatique n'est pas géré avec succès, il ne sera pas possible de parvenir au développement durable. Pourtant, bien que les résultats de nombreuses recherches scientifiques au niveau mondial s'accordent sur le fait que la probabilité d'un réchauffement catastrophique, l'élévation du niveau de la mer, les sécheresses et les inondations augmenteront de façon dramatique si les températures augmentent de plus de 2°C au-dessus de la température de l'époque préindustrielle,¹⁰¹ de nombreuses sociétés extractives ne reconnaissent toujours pas la réalité du changement climatique. Aussi récemment qu'en 2013, l'Organisation de recherche scientifique et industrielle du Commonwealth (CSIRO) en Australie a mené une étude qui a révélé que seuls 39 % des sociétés extractives en Australie croyaient au changement climatique.¹⁰² Au minimum, les sociétés peuvent utiliser les données disponibles pour évaluer les répercussions et risques potentiels pour l'activité. Idéalement, les sociétés doivent réaliser une étude complète de la recherche scientifique et établir publiquement leur position et leurs engagements en faveur de l'atténuation et de l'adaptation. Une telle étude peut inclure la planification de scénario de performances pour éclairer les points de vue sur les risques et opportunités relatifs au climat et à l'énergie, l'identification et la mise en œuvre d'opportunités pour une efficacité énergétique rentable, la mise en place de structures et processus de gouvernance internes pour clarifier les responsabilités en termes de gestion de l'énergie, et l'inclusion du changement climatique dans le programme du Comité.

Réduire, mesurer et établir des rapports sur les émissions.

La réduction des émissions doit être au cœur de la politique d'entreprise de toute société extractive. La réduction des émissions est un véritable défi, car les mines, par nature, s'étendent au-delà de la surface, et nécessitent des distances de transport toujours plus longues pour l'équipement et les camions, augmentant par conséquent les quantités d'énergie consommées. Pour réduire les émissions dans les mines, il est donc nécessaire d'utiliser davantage d'énergie renouvelable, des sources de carburant beaucoup plus propres ou des gains en efficacité réalisés grâce à l'augmentation de la mécanisation, idéalement les trois en même temps. La réduction des émissions nécessite également de mesurer et d'établir des rapports sur les émissions directes et indirectes liées aux produits. Les sociétés peuvent soutenir le développement et le déploiement de technologies peu polluantes pour réduire les émissions opérationnelles et améliorer la productivité.

Aligner les stratégies de la société avec les efforts au niveau national et partager la politique de la société sur

le changement climatique.

Dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris, les gouvernements nationaux se sont engagés à mettre en œuvre des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques dans leurs pays respectifs. Ces engagements sont appelés les contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) et formeront la base d'un futur résilient au changement climatique. Les sociétés peuvent s'impliquer auprès des gouvernements et autres parties prenantes pour aligner leurs stratégies d'entreprise relatives à la lutte contre les changements climatiques avec les INDC en vigueur et soutenir la mise en place de structures de gouvernance pour garantir la clarté des responsabilités. Une fois établies, les sociétés peuvent partager leur projet de soutien à l'effort national. Il est essentiel qu'elles participent à la discussion et partagent des informations et analyses pour stimuler l'innovation dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Les compagnies charbonnières peuvent apporter une contribution importante en reconnaissant le défi que représentent les émissions et en choisissant de collaborer à la mise en place d'efforts au sein de l'industrie pour accélérer le passage aux technologies charbonnières peu polluantes, et la transition vers un bouquet énergétique moins polluant et à terme à zéro émission nette.

Création d'une résilience du changement climatique.

De nombreuses opérations extractives subissent actuellement les répercussions physiques du climat, et les projections climatiques prévoient une aggravation des conditions opérationnelles locales à l'avenir. Les sociétés peuvent utiliser les projections climatiques pour éclairer la conception et le placement des opérations et des infrastructures associées. La planification de scénario pour identifier les potentielles répercussions climatiques sur les opérations et les communautés locales (qu'il s'agisse de sécheresse, d'inondations, de conditions météorologiques, mais aussi de changements dans les conditions de subsistance économiques) peut aider à renforcer les mesures d'adaptation et les plans d'intervention d'urgence. Selon le Climate Flagship du CSIRO en Australie, « Divers effets du changement climatique (sécheresse, conflits pour l'utilisation de l'eau, vagues de chaleur et pluies intenses) affecteront fortement les opérations minières ainsi que les autres secteurs de l'industrie, les populations et l'environnement proche. »¹⁰³

Collaborer et utiliser les ressources

Participer à la recherche et au développement, ainsi qu'à des pilotes.

Les sociétés extractives peuvent développer des programmes pilotes expérimentaux et y participer dans le but de réduire les émissions, plus particulièrement dans le domaine du piégeage et du stockage du carbone. Les combustibles fossiles (y compris le charbon) ne feront partie d'un futur à faible émission de carbone que si le piégeage et le stockage du carbone

deviennent une réalité.¹⁰⁴ Bien qu'un seul projet de piégeage et de stockage du carbone à grande échelle commercialement viable ait été mis en œuvre (voir récit ci-dessous), certains au sein de l'industrie énergétique déclarent que ce n'est qu'une question de temps avant que le piégeage et le stockage du carbone soient mis en œuvre à l'échelle mondiale. L'investissement et la participation des sociétés à la recherche pour rendre le piégeage et le stockage du carbone plus viable (en particulier par les compagnies charbonnières) est un avantage pour celles-ci, pour l'industrie et pour la société dans son ensemble.

Soutenir la tarification mondiale du carbone.

La mise en place d'un tarif mondial pour le carbone internaliserait le véritable coût social et environnemental de la combustion du charbon, et rendrait les sources d'énergies renouvelables plus propres beaucoup plus compétitives en comparaison. Certaines des plus grandes sociétés extractives du monde ont exprimé publiquement leur soutien à la tarification du carbone. Par exemple, la Banque mondiale rapporte que Vale et Anglo American participent à un essai pour un système national d'échange des droits d'émission.¹⁰⁵ La première étape en vue d'une tarification mondiale du carbone doit être une approche visant à associer différents systèmes de tarification et marchés du carbone afin de se prémunir contre un simple déplacement des émissions vers des juridictions dans lesquelles le prix du carbone est moins élevé, ou la loi moins bien appliquée.

Études de cas et initiatives

Créer du bioéthanol à partir des gaz rejetés par la production d'acier : Belgique.

En juillet 2015, ArcelorMittal, la plus importante société minière et productrice d'acier du monde, s'est associée avec LanzaTech, une société de recyclage du carbone, et Primetals Technologies, un fournisseur de services et de technologie de pointe pour l'industrie du fer et de l'acier, afin de construire la première usine de production à échelle commerciale d'Europe pour produire du bioéthanol à partir des gaz émis lors du processus de fabrication de l'acier. On estime que le bioéthanol produira 80 % moins de gaz à effet de serre que les combustibles fossiles traditionnels.¹⁰⁶

Mesures relatives à la gestion du carbone et à la divulgation : mondial.

Gold Fields s'est aperçu que l'adoption de mesures d'entreprise relatives à la gestion du carbone et à la divulgation pour leurs opérations en Afrique du Sud et au Ghana avait permis d'économiser plusieurs millions de dollars par an. Le fait de participer au Carbon Disclosure Project (CDP) a motivé l'adoption de mesures relatives à l'efficacité énergétique au sein de la société, et a créé de nouvelles opportunités pour Gold Fields d'attirer des « investisseurs sensibles aux questions d'environnement, de société et de gouvernance ». La société a intégré les procédures du CDP à son processus de planification du cycle de vie de la mine, et exige désormais que tout

nouveau projet puise au moins 20 % de son énergie auprès de sources renouvelables.¹⁰⁷ Le fait d'utiliser d'avantage d'énergies renouvelables offre une stabilité en termes de prix et d'approvisionnement en énergie, et offre en outre l'avantage de réduire l'empreinte carbone de la société. Ainsi, Gold Fields a annoncé l'installation d'une centrale photovoltaïque solaire de 40 MW sur le site de la mine de South Deep en Afrique du Sud, et construit une usine de gaz sur le site de la mine de Granny Smith Gold en Australie pour remplacer la centrale électrique au diesel.¹⁰⁸

Capture et stockage du carbone : Canada.

En octobre 2014, la centrale électrique au charbon Boundary Dam de SaskPower est devenue la première opération de piégeage et de stockage du carbone à grande échelle viable au monde. Ce projet de 1,25 milliard de dollars canadiens a modernisé la centrale électrique au charbon pour qu'elle réinjecte ses émissions dans le sol afin d'améliorer la récupération du pétrole sur les champs pétroliers à proximité. Environ 90 % des émissions sont emprisonnés au cours de ce processus.¹⁰⁹ Bien que ce projet de piégeage et de stockage du carbone ne soit commercialement viable que grâce à l'amélioration de la récupération du pétrole, la réduction nette en termes d'émissions est significative. Une tarification mondiale du carbone internalisant tous les coûts des combustibles fossiles améliorerait rapidement et radicalement la viabilité du piégeage et du stockage du carbone.

Augmenter la résilience des mines et des communautés face au changement climatique : Pérou.

Rio Tinto Minera Peru, en collaboration avec le CIMM, a mis en place un programme pilote visant à estimer les menaces et opportunités liées aux changements climatiques susceptibles d'affecter les populations qui vivent à proximité de son projet La Granja, mais aussi ses propres opérations. Utilisant une méthode appelée CRISTAL (Community-based Risk Screening Tool – Adaptation and Livelihoods) et développée par l'Institut international du développement durable et l'analyse Climate Vulnerability and Capacity Analysis de CARE International, le pilote a permis d'identifier les principaux risques en termes de climat : sécheresse, coups de froid, inondations et glissements de terrain. Ces informations ont permis à Rio Tinto et aux populations locales de mieux comprendre les répercussions des changements climatiques et d'améliorer leur résilience face à ces changements.¹¹⁰

Soutien à la tarification du carbone : mondial.

En juin 2015, BHP Billiton, s'est joint à six grandes compagnies pétrolières et de gaz européennes (BP, Shell, Statoil, Total, BG Group et ENI) pour soutenir activement la mise en place d'une tarification du carbone.¹¹¹ En octobre 2015, toutes les sociétés membres du CIMM ont apporté publiquement leur soutien à la mise en place d'une tarification du carbone. Sur le site Web de BHP Billiton, on peut lire : « Il devrait exister une tarification du carbone, mise en place de façon à répondre aux inquiétudes en termes de compétitivité et à parvenir à des réductions des émissions les moins coûteuses possible. »¹¹²

Ressources sélectionnées

- Carbon Disclosure Project, 2015. CDP.net
- Centre commun de recherche de la Commission européenne, 2011. [Critical Metals in Strategic Energy Technologies](#)
- Greenhouse Gas Protocol, 2015. GHGProtocol.org
- Conseil international des mines et des métaux, 2011. [ICMM Principles for Climate Change Policy Design](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2012. [The Role of Minerals and Metals in a Low Carbon Economy](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2015 : [ICMM Climate Change Statement](#)
- Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, 2015. [COP21](#)
- Pacte mondial des Nations Unies, 2015. [Climate and Energy Business Partnership Hub](#)
- Institut des ressources mondiales, 2015. [CAIT Climate Data Explorer](#)

ODD14 : Vie aquatique

Préserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Les océans du monde abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales, et sont une source de nourriture et de ressources marines qui stimulent les économies. Le changement climatique et la pollution sont en train de modifier la dynamique des océans : leur température, leur chimie, leurs courants et leur vie. L'ODD14 concerne la réduction des répercussions négatives sur les océans du monde et la protection des écosystèmes marins fragiles.¹¹³

L'exploitation minière a différentes répercussions sur les océans : l'utilisation des océans pour le transport des produits, l'exploitation minière sous-marine en eaux peu profondes, l'évacuation sous-marine des déchets miniers, l'évacuation fluviale des déchets miniers et la nouvelle frontière de l'exploitation de fond marin, entre autres. Les sociétés extractives peuvent contribuer à la durabilité des océans en identifiant les répercussions sur les océans et des stratégies d'atténuation, en comprenant la dépendance des populations locales envers les ressources marines et en participant à la protection et à la conservation des mers et des océans.

Cibles clés de l'ODD14 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 14.1 D'ici à 2025, prévenir et **réduire** nettement la **pollution marine** de tous types, en particulier celle **résultant des activités terrestres**, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments ;
- 14.2 D'ici à 2020, gérer et **protéger** durablement les **écosystèmes marins et côtiers**, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans ;
- 14.7 D'ici à 2030, **faire bénéficier plus largement** les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés **des retombées économiques** de l'exploitation durable des ressources marines, des **pêches, de l'aquaculture et du tourisme**.



Exploitation minière et vie aquatique (ODD14)



Intégration au cœur de métier

Intégrer la vie sous-marine à l'évaluation des répercussions

- Se débarrasser des résidus d'extraction minière/déchets de façon adaptée
- Évaluer les répercussions sociales et environnementales sur les moyens de subsistance basés sur la pêche et la mer
- Cartographier les zones de reproduction et itinéraires de migration des espèces sous-marines

Aborder l'exploitation minière des fonds marins avec précaution

- Protéger la vie marine
- Limiter au maximum les perturbations de l'habitat
- Réaliser des analyses de sensibilité afin de comprendre les répercussions à court et long terme

Collaboration et effet de levier

- Collaborer avec les autorités locales pour créer des réserves terrestres et marines
- Mettre au point des programmes de gestion des zones côtières avec plusieurs parties prenantes

Intégrer l'ODD14 au cœur de métier

Intégrer les répercussions « en aval » et sur les océans aux évaluations environnementales.

L'évaluation des répercussions sur l'environnement réalisée par les sociétés doit prendre en compte les effets sur la vie aquatique et la connectivité des écosystèmes des bassins versants au fonds marins. La mise au rebut des résidus d'extraction minière (sur terre ou dans l'eau) représente un important défi pour la vie aquatique et la vie dépendante de l'eau et des environnements marins. L'immersion des résidus d'extraction minière empêche l'oxydation des minéraux sulfurés (le cas échéant) et la création d'acide sulfurique. Lorsque des résidus sulfuriques sont exposés à des conditions d'oxydation, une eau d'exhaure acide peut être produite et potentiellement s'écouler dans les sources d'alimentation en eau et les contaminer. Les bassins de retenue peuvent également s'effondrer. Dans les deux cas, des écosystèmes aquatiques entiers, et toute la vie qui en dépend, peuvent être pollués et devenir potentiellement inhabitables.¹¹⁴ Si l'enfouissement sous-marin des résidus d'extraction minière réduit les risques de drainage acide, il crée également le risque que d'importantes concentrations de métaux dissouts abîment les écosystèmes aquatiques dont beaucoup, y compris des êtres humains, dépendent pour se nourrir. Il ne peut être assez souligné qu'il est extrêmement important de prendre des précautions strictes en termes de protection de l'environnement lors de la mise au rebut de résidus miniers, en particulier à proximité des plans d'eau.

Identification des répercussions sociales et des relations avec les ressources marines.

L'évaluation des répercussions réalisée par les sociétés doit prendre en compte les droits et moyens de subsistance des populations qui dépendent des ressources marines, et les inclure dans la consultation et la planification de la gestion des répercussions sociales. Les évaluations ne peuvent pas prendre en compte les seules répercussions de l'infrastructure de la société sur les moyens de subsistance basés sur la pêche, mais aussi les répercussions indirectes et les attentes qui peuvent en découler. Par exemple, dans certains endroits, les moyens de subsistance basés sur la pêche traditionnelle sont sous pression, car les réserves de poisson déclinent ou s'éloignent des côtes. Les opérations des sociétés à proximité peuvent ne pas affecter directement ces communautés ou leurs ressources marines, mais les sociétés peuvent être soumises à de fortes attentes de la part des communautés pour contribuer à la transition de leur moyen de subsistance en leur donnant accès à des emplois et à des programmes d'investissement social.

Exploitation minière des fonds marins.

À mesure que la qualité des ressources minérales décline, l'exploitation de fond marin devient potentiellement attractive. Les concentrations en métal de certains dépôts de fond marin peuvent représenter de bien meilleures sources pour l'extraction minière

d'un point de vue matériel et écoénergétique. Cependant, les potentielles répercussions de l'exploitation de fond marin sur l'environnement sont encore à l'étude, et incluent le risque de déverser de plus grandes quantités de matériaux toxiques dans l'océan, et d'agiter les sédiments, ce qui peut en soi avoir des répercussions négatives sur les organismes aquatiques si ce n'est pas géré correctement. Il s'agit d'une considération essentielle, en particulier pour les gouvernements des petits États insulaires en développement à qui la vie aquatique fournit une grande partie de leur nourriture, mais qui voient aussi potentiellement une opportunité économique dans l'exploitation de fond marin.¹¹⁵

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent collaborer avec le gouvernement, les communautés locales et les autres parties prenantes pour étudier, protéger et aborder l'utilisation équilibrée des ressources marines.

Créer des aires marines protégées et participer à la recherche et à la planification.

Les sociétés marines opérant près des côtes et de grands plans d'eau peuvent adopter une approche pratique de la préservation de la biodiversité aquatique en collaborant avec le gouvernement et les communautés à la création de zones de conservation et de réserves marines. Les sociétés ayant des activités à proximité de pêcheries, d'itinéraires de migration des poissons ou de lieux de reproduction peuvent contribuer en s'assurant que ces zones restent protégées. Les sociétés qui opèrent dans des régions côtières peuvent travailler avec les autres parties prenantes pour mettre au point des plans de gestion des zones côtières intégrés et soutenir les capacités de surveillance et d'évaluation de l'écosystème.

Études de cas et initiatives

Mise au rebut des résidus d'extraction minière sous-marins : Turquie.

Sur le site de la mine souterraine de cuivre et de zinc de First Quantum Minerals, située à Cayeli, en Turquie, la société remblaie la moitié des résidus miniers sous terre et déverse l'autre moitié dans la zone anoxique au fond de la mer Noire à proximité. Ce déversement est réalisé conformément à la réglementation turque, et un programme de surveillance scientifique complet réalisé par un tiers est en place pour s'assurer que les résidus n'affectent pas de façon négative la vie aquatique. La région est connue pour produire près de la moitié des poissons et un quart des fruits de mer de Turquie. L'absence d'oxygène à cette profondeur empêche l'oxydation des résidus et donc la production d'acide. Un suivi à long terme ne montre aucune modification de la qualité de l'eau provoquée par le déversement des résidus miniers.¹¹⁶

Protéger les récifs de coraux sur le site d'un terminal de gaz naturel liquide : Yémen.

Afin de protéger un récif de coraux situé sur le site de son terminal de traitement et d'expédition de gaz naturel liquide dans le Golfe d'Aden, au Yémen, LNG s'est associé avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources et l'ONG environnementale Earthmind, afin de réaliser la première transplantation de corail à grande échelle du monde.¹¹⁷ Avant de créer un passage pour l'infrastructure du terminal, le groupe a réalisé des études élémentaires autour du récif. Il a ensuite transporté près de 1 500 colonies de coraux à 600/800 mètres de là, où elles ne seraient pas dérangées. De grands rideaux de vase ont été utilisés pour protéger les coraux des sédiments, et les équipes de plongeurs ont aspiré les sédiments restants sur les coraux une fois la construction du terminal achevée. Aujourd'hui, Yemen LNG gère le site comme une zone d'exclusion marine et une réserve officielle, en la protégeant de la pêche et en préservant le fragile écosystème marin.^{118, 119}

Ressources sélectionnées

- Conservation International, 2016. [Climate Solution : Blue Carbon](#)
- Woods Hole Oceanographic Institution, 2009. [The Promise and Perils of Seafloor Mining](#)
- Forum économique mondial, 2016. [Toward Transparency and Best Practices for Deep Seabed Mining](#)

ODD15 : Vie terrestre

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable ; gérer durablement les forêts ; lutter contre la désertification ; enrayer et inverser le processus de dégradation des terres ; et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

La déforestation, la désertification et la perte de la biodiversité menacent la vie terrestre. Les humains sont dépendants des écosystèmes terrestres (forêts, savanes, déserts, zones humides, etc.) qui leur fournissent nourriture, eau, abris, médecine, revenus et moyens de subsistance. Les écosystèmes terrestres sont également essentiels pour la préservation des espèces menacées et de leur habitat, mais aussi pour le stockage et la séquestration du carbone. Il faut redoubler les efforts faits pour restaurer, protéger et mieux gérer ces précieux écosystèmes.¹²⁰

L'activité extractive et les infrastructures associées peuvent perturber à la fois les écosystèmes qui fournissent des services précieux à la société et la biodiversité dont dépendent ces écosystèmes. Le secteur minier gère également beaucoup de terres, car les permis d'exploitation sont généralement plus importants que l'empreinte directement affectée par les activités extractives. En tant que responsables de la gestion des terres, les sociétés extractives ont un important rôle à jouer dans la gestion de la biodiversité et de la préservation. La hiérarchie d'atténuation qui consiste à éviter, limiter, restaurer, améliorer et compenser offre un cadre qui permet à l'activité extractive et aux autres sociétés d'évaluer et de déterminer les mesures à prendre pour protéger les écosystèmes et la biodiversité.^{121,122} Les activités que peuvent entreprendre les sociétés extractives incluent par exemple des projets conçus pour éviter ou limiter les répercussions négatives, des études sur les espèces à risque au cours de la prospection, des programmes de conservation, la protection des espèces menacées ou en danger, l'élimination des espèces envahissantes, la restauration des

écosystèmes déplacés ou perturbés, et l'utilisation de mesures de compensation de la biodiversité pour répondre aux répercussions résiduelles.

Cibles clés de l'ODD15 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 15.1 D'ici à 2020, garantir la **préservation, la restauration et l'exploitation durable** des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des **forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides** ;
- 15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, **mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité** et, d'ici à 2020, protéger les **espèces menacées et prévenir leur extinction** ;
- 15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'**espèces exotiques envahissantes**, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires ;
- 15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour **lutter contre le braconnage et le trafic** d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance.



Exploitation minière et vie terrestre (ODD15)



Intégration au cœur de métier

Atteindre un impact positif net ou sans perte nette

- Appliquer une hiérarchie d'atténuation afin de minimiser les répercussions
- Éviter les répercussions sur les habitats sensibles
- Compenser les répercussions sur la biodiversité

Préserver les services d'écosystèmes

- Reconnaître la nature dynamique des habitats
- Réaliser des évaluations complètes des répercussions de base et de suivi sur l'environnement

Collaboration et effet de levier

- Soutenir les projets qui créent un lien entre les communautés et la biodiversité
- Encourager la planification au niveau du paysage et y participer
- Restaurer les habitats historiques et participer activement aux efforts de reboisement et de lutte contre le braconnage
- Participer aux initiatives de recherche

Intégrer l'ODD15 au cœur de métier

Éviter les répercussions sur les habitats sensibles et travailler en vue d'une perte nette nulle et d'un gain net.

Les activités extractives et les opérations des infrastructures associées ont lieu dans les forêts, les zones humides, les zones arides, les rivières, les déserts, les océans et l'Arctique, et affectent les habitats et les écosystèmes de chacun. L'extraction de surface ou à ciel ouvert peut avoir pour conséquence la destruction des forêts et des habitats. Les mines souterraines peuvent disposer d'installations de stockage des résidus et de traitement des minerais qui ont des répercussions à la surface, et les infrastructures et flux de déchets associés peuvent avoir des répercussions négatives sur la vie terrestre. Aucune mine n'a une empreinte de surface nulle, et la première étape de la hiérarchie d'atténuation des répercussions sur la biodiversité consiste à éviter d'affecter les habitats sensibles. Certaines pertes sont irremplaçables en termes de biodiversité, et les sociétés doivent être prêtes à renoncer à l'extraction dans les zones les plus sensibles, telles que les sites du Patrimoine mondial naturel. Les sociétés doivent aussi tenir compte de la nature dynamique des habitats : les espèces migratoires ou les zones humides en aval peuvent être tout aussi affectées par les activités extractives que les habitats proches des mines. En appliquant la hiérarchie d'atténuation, les sociétés, en collaboration avec les principales parties prenantes, peuvent parvenir à mieux gérer leurs répercussions et disposent d'une approche réalisable pour identifier et prendre des mesures pour protéger et préserver les services de biodiversité et des écosystèmes. La hiérarchie d'atténuation peut être utilisée comme cadre pour les objectifs de conservation sans perte nette ou avec gain net¹²³ dont les mesures de compensation sont un composant important. Certaines normes réglementaires ou de performances (par ex. IFC PS6¹²⁴) peuvent imposer certaines obligations aux propositions de projets sans perte nette ou avec gain net, ou de compensation. Au minimum, les sociétés extractives peuvent entreprendre des efforts d'atténuation dans le but de n'obtenir aucune perte nette, afin de contribuer aux cibles de l'ODD15. Il est possible de contribuer encore davantage de façon positive aux cibles de l'ODD15 si les sociétés entreprennent des efforts visant un impact positif net ou un gain net.

Mettre en œuvre des mesures de compensation des répercussions sur la biodiversité.

La hiérarchie d'atténuation permet d'identifier les mesures à prendre pour éviter et limiter les répercussions, restaurer les caractéristiques affectées, améliorer la biodiversité existante et comprendre les répercussions cumulées. Les mesures de compensation relatives à la biodiversité peuvent être utilisées pour s'assurer que toute perte résiduelle importante de services de biodiversité ou d'écosystème sur le site du projet ou autour de celui-ci peut être compensée en conservant et en préservant

volontairement d'autres services de biodiversité et d'écosystème ailleurs. Pour y parvenir, il est essentiel de faire appel aux normes et consignes, telles que celles citées dans la section « Ressources sélectionnées » ci-dessous, et de collaborer avec des organisations et communautés expertes en conservation.

Préservation des services d'écosystèmes.

Les écosystèmes valent la peine d'être préservés en eux-mêmes, mais offrent également des services précieux à l'humanité. Ce sont des environnements dynamiques dans lesquels tout, y compris les humains, est interdépendant, et ils sont plus que la somme de leurs parties. L'altération d'un élément au-delà de son seuil naturel peut provoquer une réaction en chaîne importante et potentiellement indésirable. Une évaluation élémentaire et complète de l'environnement doit prendre en compte non seulement la présence statique des différentes espèces, mais aussi la nature dynamique des écosystèmes dans leur ensemble et les services qu'ils génèrent. Les sociétés peuvent réaliser des évaluations pour mieux comprendre la nature des répercussions de l'opération sur les services des écosystèmes et identifier les mesures d'atténuation.

Collaborer et utiliser les ressources

Les sociétés peuvent s'associer aux gouvernements, ONG, communautés et au milieu universitaire pour protéger et promouvoir la biodiversité par le biais de la restauration des habitats, de projets de reboisement et de recherches liées aux écosystèmes.

Soutenir les projets qui créent un lien entre les communautés et la biodiversité.

Dans les zones minières, les communautés locales sont dépendantes des ressources de la biodiversité pour subsister. Les sociétés peuvent appuyer des programmes qui améliorent la durabilité de ces liens et offrent de meilleurs moyens de mesurer, évaluer et établir des rapports sur les gains et les pertes relatifs à la biodiversité. Cela peut inclure des pépinières communautaires pour faire pousser des plantes pour la société ou des projets de reboisement ; la collaboration avec les autorités locales pour combattre le braconnage illégal et soutenir des programmes de transitions vers un autre moyen de subsistance pour les braconniers ; ou le travail avec les communautés et le gouvernement local pour surveiller le commerce illégal de produits d'origine animale. Dans certains cas, l'augmentation des opportunités d'emploi associées à la mine peut permettre de soulager les tensions économiques qui encouragent le braconnage. Les sociétés peuvent participer aux dialogues au niveau régional et national en lien avec la protection de la biodiversité.

Encourager et participer à la planification à l'échelle du paysage (LSP).

La LSP peut aider à guider le développement durable et à réduire les répercussions sur la biodiversité en identifiant les services d'habitat et d'écosystème

sensibles afin de conserver des paysages sains, des opportunités de partager les infrastructures ayant des répercussions moins importantes, et en guidant les investissements en matière de compensation pour la biodiversité vers les zones/actions prioritaires dans le paysage.

Les sociétés peuvent soutenir les LSP en facilitant la coopération entre les nombreux partenaires dans une région, notamment le partage de données, modèles et programmes adaptés. En travaillant avec les parties prenantes locales et régionales, il est possible d'identifier les opportunités de créer des couloirs de ressources intégrés et de partager les infrastructures, dans le but de limiter les répercussions environnementales et sociales, de réduire les conflits entre le projet et la communauté et les coûts, et d'améliorer les résultats en termes de développement global. Les évaluations des répercussions environnementales et sociales peuvent aussi être basées sur des programmes à l'échelle du paysage, afin d'améliorer l'évaluation des répercussions et des dépendances cumulées, de respecter les normes de performance et de soutenir les actions d'atténuation stratégiques, notamment les mesures de compensation.

Rechercher des opportunités pour améliorer l'impact positif net.

Les sociétés peuvent aider à restaurer les habitats compromis avant même l'exploitation minière. Elles peuvent également soutenir le développement de nouvelles zones protégées ou l'amélioration de la gestion des zones protégées existantes. Dans certains cas, les territoires contrôlés par la société, et qui étaient auparavant utilisés pour l'agriculture, peuvent être reboisés pour restaurer des espèces locales et augmenter la couverture forestière. Afin de déterminer la meilleure approche pour améliorer les répercussions positives nettes, il est possible de collaborer avec les autres sociétés opérant dans une région unique pour identifier les répercussions cumulées sur la biodiversité.

Participer aux initiatives de recherche.

Des programmes de recherche menés par les gouvernements, les communautés, les universités, les ONG et d'autres peuvent être en cours dans les régions qui disposent d'écosystèmes particulièrement importants. Les sociétés peuvent identifier les travaux en cours dans leur région et y participer pour renforcer ou développer l'approche de la recherche. Les projets de recherche peuvent fournir des informations et des résultats bénéfiques pour le programme environnemental de la société. Les sociétés peuvent également partager leurs propres données élémentaires, d'évaluation et de surveillance.

Études de cas et initiatives

Consignes pour la biodiversité dans l'ensemble du secteur : Afrique du Sud.

Le Programme des Nations Unies pour le développement

(PNUD) a participé au développement de la Mining and Biodiversity Guideline au cours d'un processus regroupant plusieurs parties prenantes sur trois ans, rassemblées à l'occasion du South African Mining and Biodiversity Forum, avec la participation de la Chambre des mines d'Afrique du Sud et de ses membres, de plusieurs ministères du gouvernement et de plusieurs ONG. Ce guide offre un point de référence unique permettant à l'industrie et aux régulateurs de s'assurer que les questions relatives à la biodiversité sont constamment intégrées dans la prise de décision pour les projets d'exploitation minière. Il a été lancé en 2013 avec l'approbation des Ministères des Minéraux et de l'Environnement, et adopté par la Chambre des mines d'Afrique du Sud et ses 69 sociétés membres.¹²⁵

Protéger la biodiversité : Australie, Chili.

En 2011, Conservation International (CI) et BHP Billiton ont lancé une Alliance sur cinq ans pour soutenir l'engagement des sociétés à fournir des avantages durables pour la biodiversité, les écosystèmes et autres ressources environnementales. Le Five Rivers Conservation Project, un partenariat entre BHP Billiton, la Tasmanian Land Conservancy et CI, couvre 11 000 hectares au sein de la zone de nature sauvage de Tasmanie, inscrite au patrimoine mondial, où vivait le légendaire diable de Tasmanie. BHP Billiton a dépensé 13,4 millions de dollars australiens pour assurer la protection à long terme de ce paysage. Au Chili, CI et BHP Billiton se sont associés avec The Nature Conservancy pour soutenir la réserve Valdivian Coastal Reserve, une région à la biodiversité riche, et l'une des dernières forêts ombrophiles tempérées du monde, qui compte notamment une forêt d'alerces anciens. La participation de 20 millions de dollars de BHP Billiton contribue à assurer la conservation et la gestion continue de la réserve.¹²⁶

Compenser les répercussions sur la biodiversité : Madagascar.

La filiale de Rio Tinto, QIT Madagascar Minerals, gère trois mines d'ilménite, l'infrastructure routière associée et un port en eau profonde, dans le cadre d'un projet d'extraction minière intégrée de plus de 60 ans. Rio Tinto a investi dans une importante équipe d'experts en biodiversité afin d'étudier en totalité la valeur de la biodiversité de la région. Le projet a nécessité d'abattre 1 217 hectares de forêt, qui avait à la fois une valeur intrinsèque en termes de biodiversité (car elle contenait des espèces endémiques et menacées) et en termes de valeur des services de biodiversité (car la subsistance des villageois dépendait des roseaux). Comme mesure de compensation pour la biodiversité, la société a défini quatre sites de compensation, a mis sous protection des forêts contenant des espèces endémiques et menacées et créé des plantations de roseaux avec une récolte de biomasse supérieure à celle de l'habitat naturel. Globalement, le projet a généré un gain net de 5 095 hectares de forêt de qualité.¹²⁷

Restaurer les habitats des mouflons d'Amérique : États-Unis.

Les populations de mouflons d'Amérique aux États-Unis ont commencé à diminuer à la fin des années 1800, à cause de la disparition de leur habitat, de la chasse non

réglementée et de maladies. Le Service des pêches et de la nature du Nebraska a décidé d'en reconstruire la population dans les années 1970. En 2012, Teck, dont le Luscar Pit revalorisé dans les Montagnes Rocheuses de l'Alberta offre un excellent habitat toute l'année pour le mouflon d'Amérique, a collaboré avec le Service des pêches et de la nature du Nebraska et le Wildlife and Alberta Sustainable Resource Development pour transférer des mouflons de l'Alberta jusqu'au Nebraska, afin d'en repeupler les hardes. À ce jour, 41 mouflons ont été exportés depuis de l'Alberta, qui en compte 950.¹²⁸

Ressources sélectionnées

- Conservation International, 2016. [Ecosystems based Adaptation](#)
- Convention sur la diversité biologique, 2016. [CBD.int](#)
- Cross Sector Biodiversity Initiative, 2015. [A Cross Sector Guide for Implementing the Mitigation Hierarchy](#)
- IAIA Biodiversity in impact assessment, 2005. [IAIA Biodiversity](#)
- CIMM, Good Practices for the Collection of Baseline Data, 2015. [ICMM Baseline Data](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2006. [Good Practice Guidance for Mining and Biodiversity](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2010. [Mining and Biodiversity : A collection of case studies](#)
- Société financière internationale, 2012. [Norme de performance 6 IFC : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes](#)
- Ministère des Affaires environnementales d'Afrique du Sud, 2013. [Mining and Biodiversity Guideline : Mainstreaming biodiversity in the mining sector](#)
- WBCSD Eco4Biz : Tools for managing impacts biodiversity, 2013. [Eco4Biz](#)

ODD16 : Paix, justice et institutions efficaces

Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Corruption, violations des droits de l'homme, pots-de-vin, fraude fiscale, et conflits menacent le développement durable pour tous. L'ODD16 a pour but d'augmenter l'accès à la justice pour tous, de renforcer les institutions publiques et l'état de droit, de réduire la corruption, de protéger les droits de l'homme, de réduire la violence et les conflits, et de garantir une prise de décision réactive et pour tous, à tous les niveaux.¹²⁹

Les sociétés extractives peuvent contribuer à l'ODD16 de plusieurs façons. En combattant activement les flux financiers illicites liés à l'activité extractive par le biais de la divulgation et de la publication de rapports, les sociétés extractives peuvent encourager la transparence et éviter de saper l'intégrité des institutions publiques. Les sociétés extractives peuvent également s'assurer de ne pas mettre en danger les sociétés pacifiques en évitant les conflits entre la société et la communauté, en donnant accès aux informations, en respectant les droits de l'homme, en soutenant une prise de décision représentative et en gérant avec précaution leurs approches de la sécurité afin de s'assurer qu'elles réduisent (plutôt que d'augmenter) les risques de violence et de conflit. Les sociétés peuvent s'engager à être transparentes et à fournir des informations sur l'ensemble de leurs activités qui affectent la société : les consultations initiales au sujet des effets négatifs et positifs potentiels d'un projet, leurs engagements auprès des communautés locales et gouvernements qui les accueillent, et les royalties et paiements effectués en faveur du gouvernement.

Cibles clés de l'ODD16 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de **violence** et les taux de mortalité qui y sont associés ;
- 16.3 Promouvoir l'**état de droit** dans l'ordre interne et international et garantir à tous un **égal accès** à la justice ;
- 16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les **flux financiers illicites et le trafic d'armes**, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée ;
- 16.5 Réduire nettement la **corruption et la pratique des pots-de-vin** sous toutes leurs formes ;
- 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux ;
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions ;
- 16.10 Garantir l'**accès public à l'information** et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

 <h3>Exploitation minière, paix, justice et institutions efficaces (ODD16)</h3> 	
<p style="text-align: center;">Intégration au cœur de métier</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 15px; padding: 5px; width: 20%;"> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Prévenir et anticiper les conflits</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Écouter les inquiétudes des parties prenantes et y répondre rapidement Mettre en place des mécanismes de réclamation et de plainte officiels et accessibles Participer à des systèmes de certification des minerais ne provenant pas de zones de conflit </div> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 15px; padding: 5px; width: 20%; margin-left: 20px;"> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">Respecter les droits des peuples autochtones et le consentement préalable, libre et éclairé (FPIC)</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en place l'évaluation des incidences sur les droits de l'homme Étendre les normes strictes aux entreprises spécialisées dans la sécurité Prendre en compte les exigences en matière de réglementation et les objectifs et opinions de la communauté locale lors de la prise de décisions 	<p style="text-align: center;">Collaboration et effet de levier</p> <div style="border: 1px solid blue; border-radius: 15px; padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> Rendre compte de façon publique des paiements relatifs au projet pays par pays et projet par projet Fixer les prix de transfert des transactions au sein d'une même société selon le principe de pleine concurrence Créer un environnement de travail paisible et de bonnes relations au sein de la communauté <p style="text-align: right;">Promouvoir l'état de droit</p> </div>

Intégrer l'ODD16 au cœur de métier

Prévenir les conflits entre les entreprises et les communautés.

L'étude de 2014 « Cost of Company-Community Conflict in the Extractive Sector » (coût des conflits entre entreprises et communautés dans le secteur de l'extraction) a estimé que le coût pour un projet d'extraction de niveau mondial (3 à 5 milliards de dollars) d'une semaine de production perdue en raison d'arrêts temporaires ou de retards est de 20 millions de dollars.¹³⁰ L'ampleur de ce coût met en lumière l'importance pour les sociétés d'anticiper la portée de leurs répercussions sociales, environnementales et économiques, et de comprendre comment celles-ci peuvent provoquer des conflits. Un dialogue constant et cohérent avec les communautés locales et autres parties prenantes, ainsi que la mise en place de mécanismes de plainte et de réclamation sont la base pour répondre rapidement aux inquiétudes, écouter les questions et partager les informations. Les sociétés peuvent en outre mettre en place des évaluations des conflits (notamment dans le cadre de leurs évaluations des répercussions environnementales et sociales) qui prennent en compte les liens entre le changement social, les attentes et les risques de conflit.

Mettre en place des évaluations des répercussions sur les droits de l'homme.

Les sociétés ont la responsabilité de soutenir et protéger les droits de l'homme, comme c'est indiqué dans la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies. En 2011, les Nations Unies ont publié les « Principes directeurs pour les entreprises et les droits de l'homme » afin de clarifier le rôle des entreprises et des gouvernements dans l'application et la protection des droits de l'homme. Les évaluations des répercussions sur les droits de l'homme (HRIA) sont en passe de devenir une pratique standard dans le secteur de l'extraction minière. Elles permettent aux sociétés d'identifier leurs responsabilités relatives aux droits de l'homme sur l'ensemble de leurs opérations et les solutions qui existent pour améliorer leurs performances. Les HRIA peuvent également être complétées par une évaluation visant à déterminer la conformité de la société en ce qui concerne les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, qui fournissent des consignes pour la gestion de la sécurité physique et l'utilisation d'armes à feu, et pour former les agences chargées de la sécurité afin d'empêcher l'escalade des conflits.

Respecter le consentement libre, préalable et éclairé et le statut spécial des populations autochtones.

Oxfam définit le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) comme « le principe selon lequel les peuples autochtones et les communautés locales doivent être correctement informés, en temps voulu, sans contrainte ni manipulation, des projets qui concernent leurs terres, et doivent pouvoir approuver ou rejeter un projet avant le début des opérations ».¹³¹ Le CIMM définit le CLPE comme « un processus basé

sur une négociation de bonne foi, par lequel les populations autochtones peuvent donner ou refuser leur accord pour un projet ».¹³² Les populations autochtones entretiennent des liens culturels et spirituels uniques avec les terres de leurs ancêtres, et disposent de droits spéciaux décrits dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.¹³³ Les sociétés doivent reconnaître le statut particulier des populations autochtones et prendre soin de respecter le CLPE si les activités extractives affectent les terres et communautés autochtones.

Participer à des systèmes de certification des minéraux ne provenant pas de zones de conflit.

L'exploitation minière illégale à petite échelle peut alimenter les flux financiers illicites, qui peuvent à leur tour alimenter les conflits armés. La réglementation, notamment la Section 1502 du Dodd-Frank Act aux États-Unis et les Directives européennes pour la responsabilité et la transparence en Europe, exige que les sociétés vérifient que leurs matériaux bruts ne proviennent pas de zones de conflit. La communauté internationale, en partenariat avec les sociétés et la société civile, a conçu plusieurs systèmes permettant de certifier les minéraux et métaux. Ces systèmes incluent entre autres, le processus de certification de Kimberley pour les diamants et la Conflict-Free Tin Initiative. La puissance de ces initiatives dépend de l'étendue de leur adoption. Les sociétés extractives ont un rôle à jouer en mettant en œuvre des études de la chaîne logistique, afin de détecter l'utilisation de minéraux issus de zones de conflit.

Collaborer et utiliser les ressources

La paix et la transparence exigent une approche multipartite. Plusieurs initiatives se concentrent de façon générale sur la transparence.

Faire de la transparence un fer de lance.

Le travail en cours de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, Publiez ce que vous payez, et les efforts importants des ONG, telles qu'Oxfam, Transparency International, Global Witness et le Natural Resource Governance Institute, mettent en lumière l'importance de la communication des données financières. La publication de 2012 de Transparency International qui analyse la communication des données d'entreprise des 105 plus grandes multinationales a révélé que le secteur le plus performant était celui des industries extractives. Les sociétés extractives occupaient la deuxième, la troisième et la quatrième place, et six des dix premières places. Les autres secteurs étaient loin derrière. Cependant, si l'exploitation minière a obtenu de bons résultats en termes de programmes anti-corruption et de structure organisationnelle, ses performances dans la troisième catégorie (rapports pays par pays), bien que meilleures que les résultats des multinationales dans les autres secteurs, restaient mauvaises. Un nouveau rapport publié en 2014 a révélé que les rapports pays par pays empêchent

encore l'industrie extractive de progresser.¹³⁴ Les sociétés peuvent envisager de rendre publiques les informations relatives à leur contrat, et les finances de leurs projets (y compris le coût des paiements en faveur des services et inter-entreprises). Ces efforts contribuent au développement du pays en empêchant les flux financiers illicites et en dissuadant l'extorsion.

Promouvoir l'état de droit

Les sociétés peuvent promouvoir l'état de droit et la bonne gouvernance dans les pays et communautés dans lesquels elles travaillent en respectant les cadres juridiques existants et en collaborant avec le gouvernement. Les gouvernements doivent disposer de lois, institutions et processus solides en place pour assurer la responsabilité, la stabilité, l'égalité et l'accès à la justice pour tous. Cela conduit au final au respect des droits de l'homme et de l'environnement, et à la stabilité des entreprises, avec la certitude que tous les droits sont respectés et protégés. Le Pacte mondial des Nations Unies a rédigé un guide qui explique aux entreprises comment promouvoir l'état de droit par le biais de leur cœur de métier, de leur engagement envers la politique publique et d'actions collectives.¹³⁵

Études de cas et initiatives

Consignes de RSE et de diligence raisonnable pour l'exploitation minière à l'échelle nationale : Chine.

La Chambre de Commerce des importateurs et exportateurs métaux, minéraux et produits chimiques de Chine (CCCMC) a publié en 2014 les « Guidelines for Social Responsibility in Outbound Mining Operations », suivies en 2015 des « Due Diligence Guidelines for Responsible Mineral Supply Chains ». Le CCCMC est l'une des plus importantes associations d'entreprises chinoises dans ce secteur, avec plus de 6 000 sociétés membres dans les domaines des métaux, des minéraux, du pétrole et des produits pétroliers, des produits chimiques, du matériel, des matériaux de construction et de la céramique sanitaire. Ces deux ensembles de consignes contiennent les normes relatives au travail, à la protection de l'environnement, à la diligence raisonnable de la chaîne logistique, à l'engagement envers la communauté et aux droits de l'homme, et se basent sur les normes reconnues au niveau international. Ils ont été préparés en coopération avec plusieurs organisations nationales, notamment la GIZ, l'OCDE, le PNUD, la Banque mondiale, le Fonds mondial pour la nature et Global Witness.^{136, 137, 138} L'application des consignes sera volontaire et non obligatoire, mais le CCCMC espère soutenir les entreprises minières chinoises avec plusieurs mesures allant de la sensibilisation au développement des capacités, et par un suivi et une évaluation de leurs performances en matière de responsabilité sociale. Ces consignes représentent un engagement pour les leaders de l'industrie en Chine, conformément à la politique gouvernementale qui vise à améliorer la responsabilité sociale des entreprises chinoises à l'étranger.

Développement des capacités : Afrique du Sud.

Anglo American a formé un partenariat avec la Development Bank of Southern Africa (DBSA) afin de

développer les capacités de 11 municipalités locales dans les régions d'Afrique du Sud où la société développe une exploitation minière et envoi de la main-d'œuvre.¹³⁹ Ce projet a pour objectif de former les fonctionnaires municipaux aux compétences nécessaires à la mise en place des processus de planification des investissements ; d'améliorer les opérations et la maintenance de l'infrastructure municipale ; de développer les capacités techniques à mettre en œuvre des projets d'atténuation de la pauvreté au sein de certaines municipalités choisies ; de soutenir la mise en place de systèmes et contrôles pour améliorer les revenus générés, et réduire les pertes lors de la distribution d'électricité et d'eau ; et plus généralement d'améliorer la coordination des politiques. Sa mise en œuvre a commencé en 2014 et sera terminée fin 2016. Le partenariat structuré avec le gouvernement au niveau local, provincial et national garantit la coordination des efforts. Les partenaires incluent le Ministère des Finances, la South African Local Government Association et les Ministères de la Gouvernance coopérative et des Affaires traditionnelles. Le budget alloué au projet pour une période de trois ans est de 8,3 millions de dollars. Des financements supplémentaires ont également été fournis par l'Investment Climate Facility for Africa, un partenariat de fonds de développement. La DBSA et Anglo American ont conçu un processus de surveillance et de vérification solide qui éclairera les axes prioritaires pour chaque municipalité au cours des prochaines années. Les résultats et l'avancée du programme sont actuellement présentés chaque trimestre.

Évaluation des droits de l'homme : Ghana.

Dans le cadre de l'évaluation des répercussions de sa mine d'Ahafo au Ghana, Newmont a effectué une consultation complète des parties prenantes et a défini les inquiétudes potentielles relatives aux droits de l'homme. Selon le CIMM, celles-ci incluaient les effets de la perte potentielle de terres agricoles sur les moyens de subsistance des populations ; le déplacement et la réinstallation des maisons ; la potentielle propagation de maladies infectieuses ; et les différentes répercussions sur les personnes les plus vulnérables. Newmont utilise désormais l'outil Fund for Peace's Conflict Assessment Systems Tool pour identifier les risques pour les droits de l'homme.¹⁴⁰

Intégrer les indicateurs des droits des enfants à l'évaluation des risques : mondial.

Travaillant avec le projet pilote mondial de l'UNICEF sur le secteur de l'extraction, Barrick Gold a commencé à intégrer des indicateurs relatifs aux droits des enfants à ses évaluations des risques. La société utilise pour cela une matrice de vulnérabilité des enfants, qui définit les risques auxquels les enfants peuvent être confrontés à différents âges, comme la déshydratation, la malnutrition, l'exposition à des toxines environnementales, ou le manque d'accès à une éducation de qualité ou à un logement adapté. Le fait d'inclure les droits des enfants dans le processus d'évaluation sur le projet Lagunas Norte de Barrick a permis de comprendre de façon beaucoup plus précise les répercussions socioéconomiques de la mine. D'un côté, l'évaluation a amélioré la compréhension des répercussions négatives telles que la malnutrition ; de

l'autre, elle a également mis en lumière la valeur non reconnue jusque-là des actions menées par Barrick auprès de la communauté pour encourager activement les enfants à rester scolarisés plutôt que d'aller travailler illégalement à la mine.¹⁴¹

Ressources sélectionnées

- Business for Social Responsibility, Conducting an Effective Human Rights Impact Assessment, 2013. [Conducting an Effective Human Rights Assessment](#)
- Extractive Industries Transparency Initiative (EITI), 2015. [Rapport d'activité 2015](#)
- Global Witness, 2015. [Oil, Gas and Mining](#)
- Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA), 2015. [ResponsibleMining.net](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2010. [Good Practice Guide : Indigenous Peoples and Mining](#)
- Conseil international des mines et des métaux, 2012. [Human Rights in the Mining and Metals Industry](#)
- Natural Resource Governance Institute, 2013. [Resource Governance Index](#)
- Natural Resource Governance Institute, 2014. [Charte des ressources naturelles - 2e édition](#)
- Oxfam, 2015. [Indice de consentement communautaire](#)
- Publiez ce que vous payez (PCQVP), 2015. [PWYP.org](#)
- Shift Project 2015, Business and Human Rights, 2015. [ShiftProject.org](#)
- Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2008. [UNDRIP](#)
- UN Mining Working Group, 2013. [Rights-based litmus test: assessing resource-extraction policies in the context of sustainable development](#)
- Office des Nations Unies du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, 2011. [Principes directeurs pour les entreprises et les droits de l'homme](#)
- UNICEF, 2014. [Engaging Stakeholders on Children's Rights : A tool for companies](#)
- Banque mondiale, 2013. [Multistakeholder Partnership to improve ASM-LSM cohabitation in Tanzania](#)

ODD17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs

Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Faire avancer le programme de développement durable nécessite la mise en place de partenariats importants et continus entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile. Les Nations Unies appellent à prendre des mesures urgentes et immédiates pour mobiliser le pouvoir de transformation des ressources privées afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Les secteurs public et privé doivent réaliser des investissements à long terme dans des domaines essentiels, tels que l'énergie durable, l'infrastructure, le transport, et les technologies de l'information et des communications. Le secteur public devra définir des paramètres clairs pour cet investissement, et fournir les cadres de surveillance, les réglementations et les structures incitatives nécessaires pour obtenir des résultats durables.¹⁴²

Selon la Banque mondiale, la mise en œuvre des ODD va coûter des milliards de dollars.¹⁴³ Le développement durable ne reposera pas sur les investissements sociaux ou la responsabilité des entreprises de façon générale, mais sur un meilleur alignement des activités commerciales et des marchés existants avec les objectifs de développement durable au sein du cœur de métier. Que ce soit en payant une part équitable des taxes qu'elles doivent dans les juridictions où elles opèrent, en mettant en place des technologies respectueuses de l'environnement pour leurs opérations, en créant des emplois et en générant une activité économique plus large, ou encore en s'associant aux gouvernements par le biais d'accords d'utilisation partagée des infrastructures ou de partenariats public-privé, les sociétés extractives ont un rôle à jouer. Comme le montrent les études de cas et les ressources citées dans cet Atlas, l'industrie extractive, avec son empreinte mondiale importante, parfois dans les régions les plus reculées et les plus pauvres, possède une grande expérience des partenariats avec les différents acteurs au niveau de la communauté, régional, national et international.

Cibles clés de l'ODD17 des Nations Unies pertinentes pour l'exploitation minière

- 17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la **mobilisation de ressources nationales** en vue de renforcer les **capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes** ;
- 17.7 Promouvoir la **mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement** en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord ;
- 17.15 **Respecter la marge de manœuvre** et l'autorité **de chaque pays** en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable ;
- 17.17 Encourager et promouvoir les **partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile**, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière ;
- 17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de **données de qualité, actualisées et exactes, ventilées** par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays.



Exploitation minière et partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD17)



Intégration au cœur de métier

Mobiliser les ressources financières et les technologies

- Communiquer de manière transparente les données sur les paiements effectués en faveur des gouvernements
- Créer des méthodes de collecte des données et d'analyse technique
- Transférer les technologies aux pays hôtes
- S'engager dans des partenariats publics-privés

Partager les données géographiques

- Transférer les données d'exploration inutilisées aux autorités nationales
- Améliorer la connaissance des richesses en minerais au niveau national
- Faciliter la confiance avec les gouvernements et les communautés

Collaboration et effet de levier

- Dialoguer activement avec les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement
- Renforcer la coordination entre les initiatives
- S'associer aux mouvements locaux ascendants et aux initiatives de direction descendante
- Appliquer les indicateurs ODD

Intégrer l'ODD17 au cœur de métier

Mobilisation transparente des ressources.

L'ODD1 (Éradication de la pauvreté) et l'ODD16 (Paix, justice et institutions efficaces) mettent en lumière les responsabilités de la société quant au paiement de leur part de taxes et à la promotion de la transparence dans le flux de revenus miniers entre le secteur privé et les États. Les sociétés peuvent aller encore plus loin et collaborer de façon proactive avec les gouvernements afin d'améliorer la capacité des institutions à suivre, collecter et gérer les taxes et autres revenus miniers. Les sociétés peuvent apporter leur soutien aux initiatives existantes, contribuer à la formation, partager l'expertise de ses employés ou promouvoir le partage des enseignements tirés via un programme de reproduction et de communication. Comprendre ces difficultés en termes de mobilisation des ressources dans les pays hôtes est la première étape pour identifier les programmes et partenaires existants.

Transférer des technologies respectueuses de l'environnement et innovantes.

L'ODD9 (Industrie, innovation et infrastructure), l'ODD12 (Consommation et production responsables) et l'ODD13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) présentent les opportunités pour l'industrie extractive de collaborer et d'innover autour de nouvelles technologies dans le but d'améliorer l'efficacité en termes de production, de réduire les émissions et réduire l'empreinte environnementale énergétique et globale. Lors de l'attribution d'investissements et de ressources à l'innovation et au développement de la technologie, les sociétés peuvent tenir compte non seulement des avantages pour l'entreprise, mais aussi de la façon dont les programmes peuvent être structurés afin de partager les bénéfices avec les autres secteurs et la société en général. Les partenariats avec d'autres sociétés, le milieu universitaire et les institutions publiques sont le mécanisme recommandé afin de faciliter le transfert des connaissances et de la technologie. Les partenariats peuvent être formés à l'occasion d'une mission ou prendre la forme de coentreprises.

Partager les géodonnées.

Il existe un moyen unique qui permet aux sociétés extractives de soutenir le développement des capacités : le partage de données scientifiques inutilisées avec les gouvernements et la société en général, via la publication ou les formats de données ouverts. Alors que les banques de développement financent l'acquisition de données géologiques pour simultanément stimuler l'exploration et placer les gouvernements sur un plan d'égalité lors de la négociation de contrats relatifs aux ressources, les sociétés minières ont l'opportunité de partager les informations qu'elles ont collectées, mais dont elles ne se servent pas ou peu. Le Centre International de l'Industrie Minière pour le Développement déclare que « pour de nombreux pays d'Afrique, la quantité

de données transférées de l'industrie vers le gouvernement est variable, et les géodonnées des entreprises sont largement absentes de l'infrastructure géologique. Lorsqu'une société cesse son activité sur une autorisation, les ensembles de données acquis au cours de la prospection qui ne sont pas transférées aux gardiens des données géoscientifiques au sein du gouvernement représentent des opportunités manquées de développer les archives nationales. »¹⁴⁴ Le coût de transfert des données de prospection aux gouvernements est faible, et la volonté de les transférer peut favoriser la confiance et le partenariat. Les sociétés peuvent également collaborer avec le gouvernement à la création des systèmes et institutions nécessaires pour recevoir et gérer les géodonnées.

Collaborer et utiliser les ressources

Chaque chapitre précédent sur les ODD présente plusieurs exemples d'opportunités actuelles et potentielles d'encourager et de promouvoir des partenariats publics, public-privé et avec la société civile efficaces. Vous trouverez ci-dessous plusieurs approches et tactiques permettant aux sociétés de participer au niveau local, régional, national et international afin d'identifier les opportunités, de stimuler l'action et de mettre à profit les ressources dans le but d'atteindre les ODD.

- **Participer aux dialogues.** Participer à des dialogues structurés au niveau du pays avec les gouvernements, la société civile et les partenaires de développement sur le rôle de l'industrie extractive dans les stratégies de développement durable nationales.
- **Renforcer la coordination entre les initiatives.** Identifier et créer des mécanismes visant à renforcer la coordination, les synergies et la collaboration entre les initiatives mondiales, régionales et locales axées sur l'exploitation minière et le développement durable. Cela peut inclure le fait d'adapter l'expertise et les outils mondiaux aux réalités locales afin de soutenir les actions au niveau local.
- **Intégrer les ODD aux politiques.** Collaborer afin de fournir des points de vue communs à l'industrie aux gouvernements et décisionnaires sur la façon d'intégrer les ODD aux réglementations, politiques et cadres relatifs à l'exploitation minière, y compris des recommandations pour s'améliorer.
- **Appliquer les indicateurs de l'ODD.** Se réunir avec le gouvernement et les autres parties prenantes pour déterminer comment appliquer le cadre d'indicateurs des ODD à venir à l'industrie extractive.
- **Défendre une coordination et une réaction améliorées.** Utiliser le rôle de l'industrie extractive pour organiser et défendre l'intervention face à la crise du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, afin de fournir un exemple de

la façon dont les sociétés peuvent mettre à profit les ressources (voir la section ODD3 – Bonne santé et bien-être).

Études de cas et initiatives

Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) : mondial.

L'ITIE est un exemple de collaboration multipartite couronnée de succès. C'est une norme mondiale pour la gouvernance des ressources en pétrole, en gaz et en minéraux d'un pays. Cette norme est appliquée par les gouvernements en collaboration avec les entreprises et la société civile. Les pays qui appliquent l'ITIE divulguent des informations sur le paiement des taxes, les licences, les contrats, la production et autres éléments clés autour de l'extraction des ressources. La mise à disposition publique des informations améliore le débat autour de la gestion et de l'utilisation des ressources naturelles d'un pays. Actuellement, 51 pays appliquent l'ITIE, ce qui représente 1800 milliards de dollars de revenus gouvernementaux dévoilés.¹⁴⁵

Développer la transparence au-delà des mesures financières et au sein de la totalité de la chaîne de valorisation : mondial.

Plusieurs initiatives mondiales sont en cours pour développer la notion de transparence au-delà des termes financiers, pour y inclure les questions sociales et environnementales. Par exemple, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement se sont associés à l'occasion de la création d'une plateforme de données ouvertes pour les secteurs extractifs, nommée MAP-X.^{146, 147} MAP-X offre un accès libre à toutes les données financières contenues dans les rapports nationaux de l'ITIE, et permet d'analyser et de visualiser ces données au fil du temps, ainsi que plusieurs autres paramètres sociaux et environnementaux. MAP-X fournira également aux parties prenantes les outils dont elles ont besoin pour effectuer une surveillance participative des accords de partage des avantages et des mécanismes de réparation des réclamations au niveau du site.

Initiative africaine des géosciences minérales (AMGI) : mondial.

L'AMGI (née de la Vision africaine des mines pour 2050 adoptée par les chefs d'État africains en 2011 approuvée par la Commission de l'Union africaine (AUC) en 2015) a pour objectif de fournir aux gouvernements africains de meilleures informations sur les actifs minéraux de leurs pays, afin de renforcer leur pouvoir de négociation, de faciliter de meilleurs accords pour les économies locales et de garantir le développement durable de leurs ressources naturelles.¹⁴⁸ L'AMGI soutiendra l'amélioration des capacités, à la fois du capital humain et des technologies, au sein des institutions nationales africaines, afin de collecter, rassembler, vérifier et réinterpréter les géodonnées déjà produites, d'évaluer les lacunes et de définir les priorités pour la création de nouvelles données géologiques. L'AMGI mettra au point un protocole scientifique

commun et une plateforme technologique pour tous les pays participants qui servira à la fois de référentiel et d'outils de traitement des données. Le partenariat de financement de l'AMGI, géré par la Banque mondiale, rassemblera les ressources et les financements pour son lancement et sa mise en œuvre dans chaque pays. Au niveau régional, l'AMGI sera gérée par un secrétariat hébergé par l'African Minerals Development Centre, et rendra des comptes à un comité multipartite dirigé par la Commission de l'Union africaine. L'AMGI se concentrera principalement sur les données et la technologie, mais soutiendra également le développement des capacités, l'amélioration de la gouvernance des données et l'approfondissement de la transparence.

Ressources sélectionnées

- Devonshire Initiative, 2015. devonshireinitiative.org
- Fonds monétaire international et Banque mondiale, 2015. [From Billions to Trillions : Transforming Development Finance](#)
- Pacte mondial des Nations Unies, 2015. [Business Partnership Resources](#)
- Banque mondiale, 2016. [Vidéo MAP-X.](#)
- Forum économique mondial, Initiative pour le développement minier responsable (IDMR), 2015. [Initiative pour le développement minier responsable](#)

Conclusion

De nombreuses sociétés dans l'industrie extractive travaillent déjà beaucoup à l'application des mesures partagées dans l'Atlas. Une mine de connaissances, de réflexions et d'actions existe déjà dans l'industrie, et peut être mise à profit pour soutenir la réalisation des objectifs de développement durable. Les ODD offrent aux sociétés des opportunités non seulement de se concentrer sur leurs propres opérations et mesures, mais également à l'extérieur, en participant aux discussions en cours avec l'industrie et ses parties prenantes sur la contribution au développement durable. Actuellement, les Nations Unies et les gouvernements nationaux travaillent à la conception de dialogues au niveau des pays sur la façon de faire avancer le programme des ODD dans les secteurs miniers, du pétrole et du gaz. Ces efforts permettront aux sociétés de partager leur travail et d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration et d'innovation. Le dialogue entre les différents secteurs garantira le partage des bonnes pratiques et la pleine mise à profit de la contribution de l'industrie extractive pour le développement durable.

Notes de fin de texte

¹ CIMM, Raw Materials Group, Oxford Policy Management, 2014. The Role of Mining in national economies, 2e édition. <http://www.icmm.com/document/8264>

² Ibid.

³ Nations Unies, 2015. Transformer le monde : Programme de développement durable à l'horizon 2030. <https://sustainabledevelopment.un.org/post2015/transformingourworld>

⁴ Commdev. Establishing Foundations to Delivery Community Investment. Consulté en 2016. <http://commdev.org/establishing-foundations-to-deliver-community-investment/>

⁵ CIMM, 2012. Mining's contribution to sustainable development – an overview. <https://www.icmm.com/document/3716>

⁶ IIED, Mines, minerais et développement durable (MMSD) Consulté en 2016. <http://www.iied.org/mining-minerals-sustainable-development-mmsd>

⁷ Forum économique mondial, Shaping the Future of Responsible Mineral Development. Consulté en 2016. <http://www.weforum.org/projects/responsible-mineral-development-initiative>

⁸ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 1. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/poverty/>

⁹ BHP Billiton, 2015. Economic contribution and payments to governments report 2015. <http://www.bhpbilliton.com/~media/12d7d9572f1042a4b6cdb0bd7abe5c09.ashx>

¹⁰ TFO Canada, Histoires à succès : Un art ancien trouve un marché moderne Consulté en 2016. http://www.tfocanada.ca/docs.php?page=5_5&chapid=12

¹¹ CSRM, 2015. Land Access and Resettlement Planning at La Granja. <https://www.csrn.uq.edu.au/publications/land-access-resettlement-planning-at-la-granja>

¹² Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 2. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/hunger/>

¹³ Journal of Geochemical Exploration, 2014. Assessment of agricultural soil contamination by potentially toxic metals dispersed from improperly disposed tailings, Kombat mine, Namibia. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0375674214000119>

¹⁴ GTK, Towards a more fertile Ethiopia. Consulté en 2016. <http://vuosikertomus2015-gtk-fi-i18.temp.sst.fi/en/international-operations/towards-a-more-fertile-ethiopia/>

¹⁵ Teck, programme Zinc Saves Lives. Consulté en 2016. <http://www.zincsavestives.com/>

¹⁶ Barrick Beyond Borders, 2008. From subsistence farming to agribusiness : the Cuncashca story. <http://barrickbeyondborders.com/people/2008/10/from-subsistence-farming-to-agribusiness-the-cuncashca-story/>

¹⁷ Ministère des Affaires étrangères de Finlande, 2013. Assessment of soil amendment rock resources and balanced application of fertilizer and soil conditioners in Ethiopia. <http://www.formin.finland.fi/public/default.aspx?contentid=295843&contentlan=2&culture=en-US>

¹⁸ CCSI, 2014. Leveraging Mining Investments in Water Infrastructure for Broad Economic Development : Models, Opportunities, and Challenges. <http://ccsi.columbia.edu/files/2014/05/CCSI-Policy-Paper-Leveraging-Mining-Related-Water-Infrastructure-for-Development-March-20141.pdf>

¹⁹ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 3. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

²⁰ Occupational Environmental Medicine, 2015. Non-communicable disease risk factor patterns among mining industry workers in Papua, Indonesia : longitudinal findings from the Cardiovascular Outcomes in a Papuan Population and Estimation of Risk (COPPER) Study. <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/26231573>

²¹ Australasian Centre for Rural & Remote Mental Health, Resource Minds. Consulté en 2016. <http://www.rmh.com.au/programs/resource-minds/>

²² Harvard Health Publications, Mental illness and violence. Consulté en 2016. http://www.health.harvard.edu/newsletter_article/mental-illness-and-violence

²³ Australasian Centre for Rural & Remote Mental Health. Op. Cit.

²⁴ Australian Mining, 2013. Healthy mining minds. <http://www.miningaustralia.com.au/Features/Healthy-mining-minds>

²⁵ Organisation mondiale de la Santé, Aide-mémoire de l'OMS. Consulté en 2016. <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/2003/fs134/fr/>

²⁶ Étude de cas préparée par le personnel du projet Unigold.

²⁷ Ebola Private Sector Mobilisation Group, 2015. Being clever by being simple : the Ebola Private Sector Mobilisation Group story. <https://www.epsmg.com/media/6220/epsmg-being-clever-by-being-simple-final-june-2015.pdf>

²⁸ Blogs de la Banque mondiale, 2015. Better Health in Mines and Mining Communities : A Shared Responsibility. <http://blogs.worldbank.org/health/better-health-mines-and-mining-communities-shared-responsibility>

²⁹ Banque mondiale, 2014. Southern Africa Tackles Tuberculosis in the Mining Industry. <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/03/24/southern-africa-tackles-tuberculosis-in-the-mining-industry>

³⁰ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 4. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/education/>

³¹ Extractive Dialogue, 2014. Extractive Economies and Sustainable Development : An analysis of infrastructure, health and social development. <http://www.extractivedialogue.com/wp-content/uploads/2014/12/extractiveEconomies.pdf>

³² All Africa, 2013. Sierra Leone : London Mining, GIZ Launch 'Mines to Minds' Project. Consulté le 9 juillet 2016. <http://allafrica.com/stories/201309260280.html>

³³ MMG, Indigenous and host communities employment and training. Consulté en 2016. <http://www.mmg.com/en/Careers/Vocational-pathways/Indigenous-and-host-communities-employment-and-training.aspx>

³⁴ Étude de cas préparée par les professeurs de l'Université du Cap.

³⁵ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 5. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/gender-equality/>

³⁶ PwC, 2014. Mining for talent 2014 : A review of women on boards in the mining industry.

<http://www.pwc.co.uk/mining/publications/mining-for-talent-2014.jhtml>

³⁷ ABC News Australia, 2014. Research shows growing gender pay gap in mining industry. <http://www.abc.net.au/news/2014-11-28/research-shows-growing-gender-pay-gap-in-mining/5925148>

³⁸ Oxfam, 2009. Women, Communities and Mining : The gender impacts of mining and the role of gender impact assessment.

<http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/women-communities-and-mining-the-gender-impacts-of-mining-and-the-role-of-gende-293093>

³⁹ IFC, Stakeholder Consultation. Consulté en 2016.

http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/5a4e740048855591b724f76a6515bb18/PartOne_StakeholderConsultation.pdf?MOD=AJPERES

⁴⁰ Thiess, 2013. Women in Mining Strategic Plan. https://www.thiess.com/files/files/Mining_HR_Women%20in%20Mining_v11.pdf

⁴¹ Just Means, 2014. The changing face of engineering. <http://www.justmeans.com/blog/the-changing-face-of-engineering>

⁴² Rio Tinto, 2009. Why gender matters : a resource guide for integrating gender considerations into Communities work at Rio Tinto. http://www.riotinto.com/documents/ReportsPublications/Rio_Tinto_gender_guide.pdf

⁴³ Barrick Beyond Borders, 2014. Domestic violence is not just a women's issue.

<http://barrickbeyondborders.com/people/2014/04/domestic-violence-is-not-just-a-women%E2%80%99s-issue/>

⁴⁴ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 6. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/water-and-sanitation/>

⁴⁵ CIMM et Globescan, 2014. 2014 ICMM Stakeholder Perception Study : Tracking Progress.

<http://www.icmm.com/document/8615>

⁴⁶ CIMM, 2014. A practical guide to catchment-based water management for the mining and metals industry.

<http://www.icmm.com/publications/water-management-guide>

⁴⁷ WBCSD, Water and Sustainable Development Program. Water : Facts and trends. Consulté en 2016.

http://www.unwater.org/downloads/Water_facts_and_trends.pdf

⁴⁸ CCSI, 2014. Leveraging Mining Investments in Water Infrastructure for Broad Economic Development : Models, Opportunities, and Challenges. <http://ccsi.columbia.edu/files/2014/05/CCSI-Policy-Paper-Leveraging-Mining-Related-Water-Infrastructure-for-Development-March-20141.pdf>

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Ibid.

⁵² Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 7. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/energy/>

⁵³ Congrès minier mondial, 2013. Production Energy Optimization in Mining. http://www.schneider-electric.com/solutions/us/en/med/166195567/application/pdf/2165_production_energy_optimization_in_mining_worl.pdf

⁵⁴ Ressources naturelles Canada, Initiative Mines vertes. Consulté en 2016. <http://www.rncan.gc.ca/mines-materiaux/mines-vertes/8179>

⁵⁵ Reuters, 2015. Canada's First Quantum Minerals to lay off 1,480 workers in Zambia. <http://www.reuters.com/article/fst-quantum-min-zambia-redundancies-idUSL5N10D0HQ20150802>

⁵⁶ Carbon War Room, 2014. Sunshine for Mines : Implementing Renewable Energy for Off-grid Operations. <http://carbonwarroom.com/what-we-do/research-publications/sunshine-mines-implementing-renewable-energy-grid-operations>

⁵⁷ Rocky Mountain Institute, Sunshine for Mines. Consulté en 2016. http://www.rmi.org/sunshine_for_mines

⁵⁸ Global Energy Management System Implementation : Case Study, 2014. Mine New Afton de New Gold. http://www.cleanenergyministerial.org/Portals/2/pdfs/GSEP_EMWG_New-Gold_case-study.pdf

⁵⁹ The Age Australia, 2007. Lihir gold turns green as it bubbles up. <http://www.theage.com.au/news/business/lihir-gold-turns-green-as-it-bubbles-up/2007/04/09/1175971018447.html>

⁶⁰ Glencore, 2014. Rapport de durabilité 2014. http://www.glencore.com/assets/sustainability/doc/sd_reports/2014-Sustainability-Report-regional-material-issues.pdf

⁶¹ Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole, 2011. Improving energy efficiency in Barrick grinding circuits. <http://www.ceecthefuture.org/wp-content/uploads/2013/01/Improving-Energy-Efficiency-in-Barrick-Grinding-Circuits3.pdf?dl=1>

⁶² Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 8. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/economic-growth/>

⁶³ PwC, 2012. 2012 Americas School of Mines : Economic Impact Analysis. <https://www.pwc.com/gx/en/mining/school-of-mines/2012/pwc-realizing-the-value-of-your-project-economic-impact-analysis.pdf>

⁶⁴ CIMM, 2012. The role of mining in national economies. <https://www.icmm.com/document/4440>

⁶⁵ Shared Value Initiative. BHP Billiton and Codelco Foster Innovation in the Supply Chain. Consulté en 2016.

<https://sharedvalue.org/groups/bhp-billiton-and-codelco-foster-innovation-supply-chain>

⁶⁶ BHP Billiton, 2014. Our Contribution : BHP Billiton in the community. <http://www.bhpbilliton.com/~media/bhp/documents/investors/reports/2014/bhpbillitonourcontribution2014.pdf>

⁶⁷ Étude de cas préparée par le personnel du projet Unigold.

⁶⁸ Banque mondiale, 2014. Innovative Small-Scale Mining Initiative Kicks Off in Tanzania. <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2014/11/24/landmark-small-scale-mining-initiative-kicks-off-in-tanzania>

⁶⁹ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 9. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/infrastructure/>

⁷⁰ CNUCED, 2012. Extractive Industries : Optimizing value retention in host countries. http://unctad.xiii.org/en/SessionDocument/suc2012d1_en.pdf

⁷¹ Programme Anglo American, Zimele. Consulté en 2016. <http://southafrica.angloamerican.com/our-difference/zimele-enterprise-development.aspx>

⁷² CCSI, 2014. Leveraging Mining Demand for Internet and Telecommunications Infrastructure for Broad Economic Development : Models, Opportunities, and Challenges. <http://ccsi.columbia.edu/files/2014/05/CCI-Policy-Paper-Leveraging-Mining-Related-ICT->

[Infrastructure-for-Development-June-20141.pdf](#)

⁷³ CCSI, 2014. A Framework to Approach Shared Use of Mining-Related Infrastructure.

http://ccsi.columbia.edu/files/2014/05/Case-Study_Mozambique-March-2014.pdf

⁷⁴ Ventures Africa Business, Diamonds are Botswana's Best Friend. Consulté en 2016. <http://venturesafrica.com/diamonds-are-botswanas-best-friend/>

⁷⁵ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 10. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/inequality/>

⁷⁶ Harvard Kennedy School, Shift et Univ. du Queensland, 2014. Costs of Company-Community Conflict in the Extractive Sector.

http://www.hks.harvard.edu/m-rcbg/CSRI/research/Costs%20of%20Conflict_Davis%20%20Franks.pdf

⁷⁷ IZA, 2013. Poverty, Inequality, and the Local Natural Resource Curse. <http://ftp.iza.org/dp7226.pdf>

⁷⁸ Economist, 2014. Peru's Italian job : Economic success cannot indefinitely coexist with political weakness.

<http://www.economist.com/news/americas/21600682-economic-success-cannot-indefinitely-co-exist-political-weakness-perus-italian-job>

⁷⁹ Extractive Dialogue, 2014. Promoting Human Rights, Ensuring Social Inclusion and Avoiding Conflict in the Extractive Sector.

<http://www.extractivedialogue.com/wp-content/uploads/2014/12/PromotingHumanRights.pdf>

⁸⁰ CIMM, Raw Materials Group, Oxford Policy Management, 2014. The Role of Mining in national economies, 2^e édition.

<http://www.icmm.com/document/8264>

⁸¹ CIMM, Lao PDR Energy and Mines, 2011. Utilizing mining and mineral resources to foster the sustainable development of the Lao PDR.

<https://www.icmm.com/document/1841>

⁸² Thiess, 2011. Thiess Women in Hard Hats Wins Award. <https://www.thiess.com/news/2011/thiess-women-in-hard-hats-wins-award>

⁸³ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 11. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/cities/>

⁸⁴ The Cities Alliance, 2008. Slum Upgrading Up Close : Experiences of Six Cities.

http://www.citiesalliance.org/sites/citiesalliance.org/files/su-up-close_0.pdf

⁸⁵ Journal of Industrial Ecology, 2011. Urban Mining : A Contribution to Reindustrializing the City.

<https://www.kth.se/social/upload/4ea9a52cf27654531a000026/Brunner%202011.pdf>

⁸⁶ Groupe Machiels, ELM Consortium, The Closing the Circle Project. Consulté en 2016.

<http://www.elfm.eu/en/CTCCconcept.aspx>

⁸⁷ Triple Pundit, 2011. Belgian Company Leads the Way in Landfill Mining. <http://www.triplepundit.com/2011/09/belgian-company-leads-landfill-mining/>

⁸⁸ Miloterranean Geo Experience. Consulté en 2016. <http://www.miloterranean.gr/>

⁸⁹ Vidéo d'information de la Miloterranean Geo Experience. Consultée en 2016. <https://www.youtube.com/watch?v=-TIEiWiJ5KQ>

⁹⁰ Financial Times, 2015. Strategies for building a 'starter kit' gold mine. <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/a91f0448-ffbe-11e4-bc30-00144feabdc0.html#axzz3i89P8GoZ>

⁹¹ Eden project, Eden story. Consulté en 2016. <http://www.edenproject.com/eden-story>

⁹² Web Urbanist, Rocky ruins reclaimed : 12 Mining Facilities Transformed. Consulté en 2016.

<http://weburbanist.com/2015/02/11/rocky-ruins-reclaimed-mining-facilities-transformed/>

⁹³ Miningfacts.org, What happens to mine sites after a mine is closed ? Consulté en 2016.

<http://www.miningfacts.org/environment/what-happens-to-mine-sites-after-a-mine-is-closed/>

⁹⁴ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 12. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/sustainable-consumption-production/>

⁹⁵ CIMM, 2006. Maximizing Value : Guidance on Implementing Materials Stewardship in the Minerals and Metals Value Chain.

<http://www.icmm.com/document/14>

⁹⁶ CIMM, 2015. Minerals and Metals Management 2020 : Status report 2015. <https://www.icmm.com/document/9427>

⁹⁷ Canada Mining Innovation Council, Towards Zero Waste Mining : The Evolution of Canada's Mineral Sector. Consulté en 2016.

http://www.parl.gc.ca/Content/HOC/Committee/412/FINA/WebDoc/WD6615327/412_FINA_PBC2014_Briefs%5CCanadaMiningInnovationCouncil-e.pdf

⁹⁸ Imerys, 2014. ImerPlast wins Prestigious Innovation Award for Polymer Recycling. <http://www.imerplast.com/ImerPlast-wins-IMA-innovation-award.html>

⁹⁹ Imerys, 2014. Mineral Solutions for a Changing World : Annual Report 2014.

[http://www.imerys.com/scopi/group/imeryscom/imeryscom.nsf/pagesref/REBA-9W2GXQ/\\$file/RAIM014_RA_GB_BAT_WEB.pdf](http://www.imerys.com/scopi/group/imeryscom/imeryscom.nsf/pagesref/REBA-9W2GXQ/$file/RAIM014_RA_GB_BAT_WEB.pdf)

¹⁰⁰ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 13. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/climate-change-2/>

¹⁰¹ GIEC, 2014. Climate Change 2014 Synthesis Report : Summary for Policymakers. http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar5/syr/AR5_SYR_FINAL_SPM.pdf

¹⁰² The Conversation, 2013. Mining companies are underprepared for climate change. <http://theconversation.com/mining-companies-are-underprepared-for-climate-change-13091>

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ IEA, 2014. IEA hails historic launch of carbon capture and storage project.

<https://www.iea.org/newsroomandevents/pressreleases/2014/october/iea-hails-historic-launch-of-carbon-capture-and-storage-project.html>

¹⁰⁵ Blogs de la Banque mondiale, 2014. Testing carbon pricing in Brazil : 20 companies join an innovative simulation.

<http://blogs.worldbank.org/climatechange/testing-carbon-pricing-brazil-20-companies-join-innovative-simulation>

¹⁰⁶ ArcelorMittal, 2015. ArcelorMittal, LanzaTech and Primetals Technologies announce partnership to construct breakthrough €87m biofuel production facility. <http://m.corporate.arcelormittal.com/news-and-media/news/2015/july/13-07-2015>

¹⁰⁷ CDP, Using CDP to influencing strategic change through performance. Consulté en 2016. <https://www.cdp.net/en-US/WhatWeDo/Pages/case-study-gold-fields.aspx>

¹⁰⁸ Gold Fields, 2016. Integrated Annual Report for the year ended 31 December 2015.

<https://www.goldfields.co.za/integrated/ebook/files/assets/basic-html/page-28.html>

- ¹⁰⁹ Mining.com, 2014. Canada launches \$1.25bn large-scale carbon capture and storage plant. <http://www.mining.com/canada-launches-1-25bn-large-scale-carbon-capture-and-storage-plant-35547/>
- ¹¹⁰ CIMM, 2016. A global approach to collaboration : Annual Review 2015. <http://www.icmm.com/document/10041>
- ¹¹¹ Bloomberg View, 2015. Even Big Oil Wants a Carbon Tax. <http://www.bloombergview.com/articles/2015-06-01/even-big-oil-wants-a-carbon-tax>
- ¹¹² BHP Billiton, Climate change. Consulté en 2016. <http://www.bhpbilliton.com/society/climate-change>
- ¹¹³ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 14. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/oceans/>
- ¹¹⁴ Infomine, The Former Britannia Mine, Mount Sheer/Britannia Beach, British Columbia. Consulté en 2016. <http://technologie.infomine.com/enviromine/ard/case%20studies/britannia.htm>
- ¹¹⁵ Chronique de l'ONU, The Sustainable Exploitation of the Ocean's Minerals and Resources. Consulté en 2016. <http://unchronicle.un.org/article/sustainable-exploitation-ocean-s-minerals-and-resources/>
- ¹¹⁶ OMI et PNUÉ, 2013. International Assessment of Marine and Riverine Disposal of Mine Tailings. <http://www.imo.org/en/OurWork/Environment/LCLP/newandemergingissues/Documents/Mine%20Tailings%20Marine%20and%20Riverine%20Disposal%20Final%20for%20Web.pdf>
- ¹¹⁷ Total, Preserving the marine environment. Consulté en 2016. <http://www.total.com/sites/default/files/atoms/file/total-milieu-marin-vqb-04>
- ¹¹⁸ Forbes Asia, 2014. What's a Gas Company From Yemen Doing At A Parks Congress in Australia ? <http://www.forbes.com/sites/francisvorhies/2014/11/14/whats-a-gas-company-from-yemen-doing-at-a-parks-congress-in-australia/#64affd4a6e49>
- ¹¹⁹ Earthmind, Balhaf Headland Marine Area. Consulté en 2016. <http://y-c-a.org/areas/ye/balhaf>
- ¹²⁰ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 15. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/biodiversity/>
- ¹²¹ Cross-Sector Biodiversity Initiative, 2015. A cross-sector guide for implementing the Mitigation Hierarchy. <https://www.icmm.com/document/9460>
- ¹²² Business and Biodiversity Offsets Programme, Mitigation Hierarchy. Consulté en 2016. http://bbop.forestrytrends.org/pages/mitigation_hierarchy
- ¹²³ Ibid.
- ¹²⁴ IFC, 2012. Norme de performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes. http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/bff0a28049a790d6b835faa8c6a8312a/PS6_English_2012.pdf?MOD=AJPERES
- ¹²⁵ Institut national sud-africain sur la biodiversité, 2013 Mining and Biodiversity Guidelines. Consulté en 2016. <http://bgis.sanbi.org/Mining/project.asp>
- ¹²⁶ BHP Billiton Community & sustainability news, 2013. Valdivian Coastal Reserve. <http://www.bhpbilliton.com/society/communitynews/Valdivian-Coastal-Reserve>
- ¹²⁷ Rio Tinto, Rio Tinto and biodiversity : Biodiversity offset design. Consulté en 2016. http://www.riotinto.com/documents/ReportsPublications/MDG_Biodiversityoffsets.pdf
- ¹²⁸ Teck, 2013. Sheep Sharing : Teck Transplants Bighorn Sheep Across North America. <http://www.teck.com/news/stories/2013/sheep-sharing--teck-transplants-bighorn-sheep-across-north-america>
- ¹²⁹ Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 16. Consulté en 2016. <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/peace-justice/>
- ¹³⁰ Harvard Kennedy School, Shift et Univ. du Queensland, 2014. Costs of Company-Community Conflict in the Extractive Sector. http://www.hks.harvard.edu/m-rcbg/CSRI/research/Costs%20of%20Conflict_Davis%20%20Franks.pdf
- ¹³¹ Oxfam, 2015. Indice 2015 de consentement communautaire : Positions publiques des entreprises des secteurs pétrolier, gazier et minier sur le consentement libre, préalable et éclairé. https://www.oxfam.org/sites/www.oxfam.org/files/file_attachments/bp207-community-consent-index-230715-fr.pdf
- ¹³² CIMM, 2013. Indigenous Peoples and Mining. <http://commdev.org/wp-content/uploads/2015/06/ICMM-Indigenous-Peoples-and-Mining-Position-Statement.pdf>
- ¹³³ Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, 2007. http://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf
- ¹³⁴ Transparency International, 2014. Transparency in Corporate Reporting: Assessing the World's Largest Companies. http://www.transparency.org/whatwedo/publication/transparency_in_corporate_reporting_assessing_worlds_largest_companies_2014
- ¹³⁵ Pacte mondial des Nations Unies, 2015. Affaires pour la règle de la loi-cadre https://www.unglobalcompact.org/docs/issues_doc/rule_of_law/B4ROL_Framework.pdf
- ¹³⁶ Emerging Market Multinationals Network for Sustainability, 2014. CCCMC : Developing Guidelines for Social Responsibility in Outbound Mining Investment. https://www.emm-network.org/case_study/cccmc-developing-guidelines-for-social-responsibility-in-outbound-mining-investment/
- ¹³⁷ Global Witness, 2014. De nouvelles consignes chinoises offrent aux compagnies minières une chance de réduire les conflits et les risques de corruption, et de prouver leur valeur aux communautés qui les accueillent. <https://www.globalwitness.org/archive/new-chinese-guidelines-offer-mineral-companies-chance-reduce-conflict-corruption-risks-and-0/>
- ¹³⁸ Chambre de Commerce des importateurs et exportateurs métaux, minéraux et produits chimiques de Chine (CCCM), 2015. Chinese Due Diligence Guidelines for Responsible Mineral Supply Chains. <https://www.oecd.org/daf/inv/mne/CCCM-Guidelines-Project%20Brief%20-%20EN.pdf>
- ¹³⁹ Anglo American, 2014. Anglo American, Development Bank of Southern Africa (DBSA) and Investment Climate Facility for Africa (ICF) Unite to Boost Municipal Service Delivery. <http://southafrica.angloamerican.com/media/press-releases/2014/29-09-2014.aspx>
- ¹⁴⁰ CIMM, 2012. Human rights in the mining and metals industry : Integrating human rights due diligence into corporate risk management processes. <http://www.icmm.com/document/3308>
- ¹⁴¹ Barrick Beyond Borders, 2016. Pilot project adds children's perspective to human rights impact assessments.

<http://barrickbeyondborders.com/people/2016/02/pilot-project-adds-childrens-perspective-to-human-rights-impact-assessments/>

¹⁴² Nations Unies, objectifs de développement durable : Objectif 17. Consulté en 2016.

<http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/globalpartnerships/>

¹⁴³ FMI, 2015. Le financement du développement : la voie à suivre

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2015/new041915a.htm>

¹⁴⁴ Centre International de l'Industrie Minière pour le Développement, 2015. Company Geodata : Growing African National Archives via Transfer of Corporate Geoscience Data. http://im4dc.org/wp-content/uploads/2015/04/Harris_Miller_IM4DC_CompanyGeodata_Completed-Report.pdf

¹⁴⁵ Initiative pour la transparence dans les industries extractives. Consulté en 2016. <https://eiti.org/fr>

¹⁴⁶ Banque mondiale et PNUÉ, 2016. Map-X : Mapping and Assessing the Performance of Extractive Industries.

<http://postconflict.unep.ch/publications/ECP/MAP-X%20brochure.pdf>

¹⁴⁷ Présentation de MAP-X. <https://www.youtube.com/watch?v=p2ggaPrM5pQ>

¹⁴⁸ Union africaine, 2014. The African Minerals Geoscience Initiative (AMGI) consultative meeting, Addis Ababa, Ethiopia.

<http://au.int/en/newsevents/14664/african-minerals-geoscience-initiative-amgi-consultative-meeting-addis-ababa>

Remerciements

Nous remercions les personnes suivantes pour le rôle déterminant qu'elles ont joué dans la réalisation de ce travail. En outre, l'équipe du projet principal remercie également les plus de 60 experts qui ont participé aux entretiens et ont révisé les précédentes versions du rapport.

Équipe principale de l'Atlas

- **Brandon Lewis, Auteur principal**, Chercheur associé pour les Mines et métaux, Forum économique mondial
- **Sharon Flynn, Auteur collaborateur**, associé de l'industrie, Centre for Social Responsibility in Mining, Sustainable Mining Institute, Université du Queensland et Principal, Artara Consulting, États-Unis
- **Gillian Davidson, Commanditaire principale et éditrice**, Directrice de l'Industrie des mines et métaux, Forum économique mondial
- **Lisa Sachs, Commanditaire principale et éditrice**, Directrice, Centre Columbia sur l'investissement durable, États-Unis
- **Casper Sonesson, Commanditaire principal et éditeur**, conseiller en politique, Industries extractives, Programme des Nations Unies pour le développement, État de New York
- **Nicolas Maennling, Relecteur et contributeur**, chercheur principal en économie et politique, Centre Columbia sur l'investissement durable, États-Unis
- **Perrine Toledano, Relectrice et contributrice**, Directrice, Industries extractives, Centre Columbia sur l'investissement durable, États-Unis
- **Sofi Halling, relectrice et contributrice**, analyste en politique, Industries extractives, Programme des Nations Unies pour le développement, État de New York
- **Lauren Barredo, Relectrice et contributrice**, directrice, Manager, Réseau des solutions pour le développement durable, États-Unis
- **Ben Peachey, Éditeur**, spécialiste en communications, Ecoutonic, Royaume-Uni

Contributeurs spéciaux et relecteurs

- **Charles Akong**, économiste, African Minerals Development Centre/Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Addis Ababa
- **John Atherton**, Directeur, gestion responsable des matériaux, Conseil international des mines et des métaux, Royaume-Uni
- **Britt Banks**, Directeur exécutif, Getches-Wilkinson Center for Natural Resources, Energy and the Environment, école de droit de l'Université du Colorado, États-Unis
- **Ana Elizabeth Bastida**, conférencière principale, Centre for Energy, Petroleum and Mineral Law and Policy, Université de Dundee, Royaume-Uni/Université catholique de Cuyo, San Juan, Argentine
- **Morten Blomqvist**, conseiller principal en politique, IBIS, Danemark
- **Andrew M. Cheatle**, Directeur exécutif, Prospectors & Developers Association of Canada (PDAC), Canada
- **Aidan Davy**, Président adjoint, Conseil international des mines et des métaux, Royaume-Uni
- **Stephen D'Esposito**, Président, RESOLVE, États-Unis
- **James Ensor**, Directeur de la politique sociale de groupe, BHP Billiton, Australie
- **Daniel Franks**, conseiller technique en chef et responsable de programme, Programme de développement des minéraux de l'ACP-CE, Programmes des Nations Unies pour le développement, Bruxelles
- **Ross Hamilton**, Directeur, Environnement et changement climatique, Conseil international des mines et des métaux, Royaume-Uni
- **Mark Holmes**, Responsable, Santé et sécurité, Conseil international des mines et des métaux, Royaume-Uni
- **Andrew Hudson**, Directeur, Programme pour la gouvernance de l'eau et des océans, Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, Programme des Nations Unies pour le développement, État de New York
- **Jan Klawitter**, Principal, relations internationales Anglo American, Royaume-Uni

- **Laurence Klein**, Spécialiste du programme de participation autochtone, Gouvernance démocratique, Programme des Nations Unies pour le développement, État de New York
- **Alan Knight**, Directeur général, responsabilité des sociétés, ArcelorMittal, Royaume-Uni
- **Linda Krueger**, conseillère principale, Global Lands, The Nature Conservancy, États-Unis
- **Huguette Labelle**, Présidente de Transparency International (2005-2014), Canada
- **Bernice Lee**, Directrice, Climate Change and Resources Initiative, Forum économique mondial
- **Kristian Lempa**, Conseillère principale et responsable d'équipe, Ressources et développement/GIZ, Allemagne
- **Bruce McKenney**, Directeur, Development by Design, The Nature Conservancy, États-Unis
- **Julia Mensah**, Consultante, Governance for Extractive Industries, Banque mondiale, Washington DC
- **Jane Nelson**, Directrice, Corporate Social Responsibility Initiative, École Harvard Kennedy, États-Unis
- **Marcio Senne de Moraes**, Directeur, affaires extérieures, Vale International, Suisse
- **Marcelle Shoop**, Principale, MfSA Consulting, États-Unis
- **Michael Solomon**, Directeur, Mineral Economics Committee, South African Institute of Mining and Metallurgy, Afrique du Sud
- **Ros Taplin**, Directeur de recherche, Australian Centre for Sustainable Mining Practices, Australie
- **John F.H. Thompson**, professeur Wold, Université de Cornell et PetraScience Consultants, États-Unis
- **Francesca Viliani**, Directrice, Santé publique, International SOS, Danemark

Forums de consultation

- Réseau des solutions pour le développement durable, portail de commentaires ouvert de janvier à avril 2016
- Devonshire Initiative, Atelier pour les membres, Toronto, Canada, 1^{er} février 2016
- Exploitation minière et les objectifs de développement durable : De la théorie à la pratique, Mining Indaba, Le Cap, Afrique du Sud, 9 février 2016
- Centre for Social Responsibility in Mining, Sustainable Minerals Institute, Université du Queensland, Brisbane, Australie, 17 février 2016
- Sustainable Development Goals and Mining Conference at PDAC 2016, Toronto, Canada, 5 mars 2016 – (sponsorisée par le Forum économique mondial, le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable et le PDAC)
- Nous avons également reçu l'aide des institutions suivantes :
- Conseil international des mines et des métaux
- UNDP for Policy and Programme Support
- UNICEF, Principes Régissant les Entreprises dans le Domaine des Droits de l'enfant
- Programme des Nations Unies pour l'environnement, Post-Conflict and Disaster Management Branch
- Université du Cap, Afrique du Sud, Minerals to Metals Signature Theme
- Pratique mondiale pour l'énergie et les activités d'extraction, Groupe de la Banque mondiale

Forum économique mondial

- **Gillian Davidson**, Directeur de l'Industrie des mines et métaux, Forum économique mondial
- **Roderick Weller**, Spécialiste de projet, Centre des industries mondiales, Forum économique mondial



COMMITTED TO
IMPROVING THE STATE
OF THE WORLD

Le Forum économique mondial est l'Organisation internationale pour la coopération entre les secteurs public et privé, et s'engage à améliorer l'état du monde.

Le Forum incite les principales entreprises politiques et autres leaders de la société à définir les programmes mondiaux, régionaux et industriels.

Forum économique mondial
91–93 route de la Capite
CH-1223 Cologny/Genève
Suisse

Tél. : +41 (0) 22 869 1212
Fax : +41 (0) 22 786 2744

contact@weforum.org
www.weforum.org